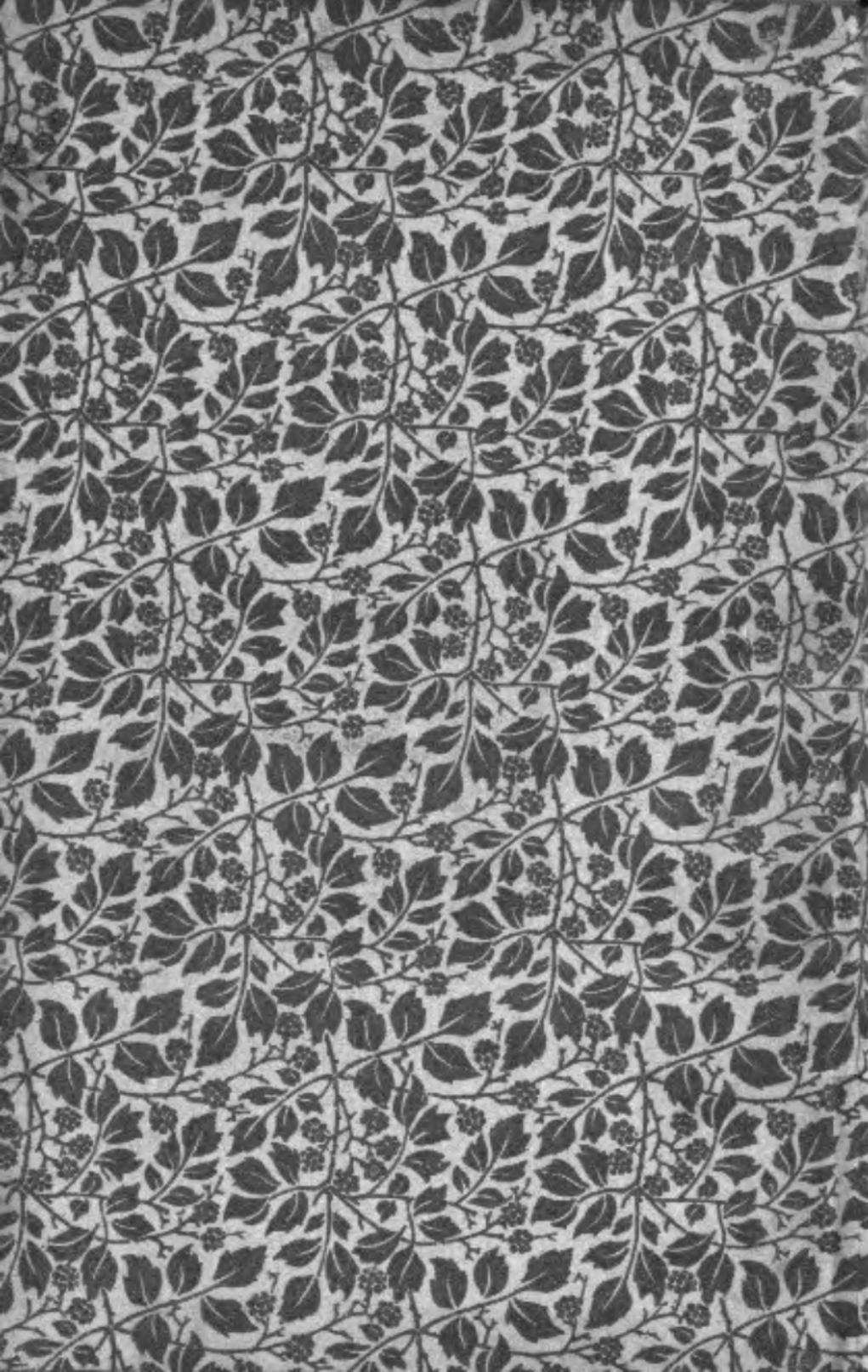
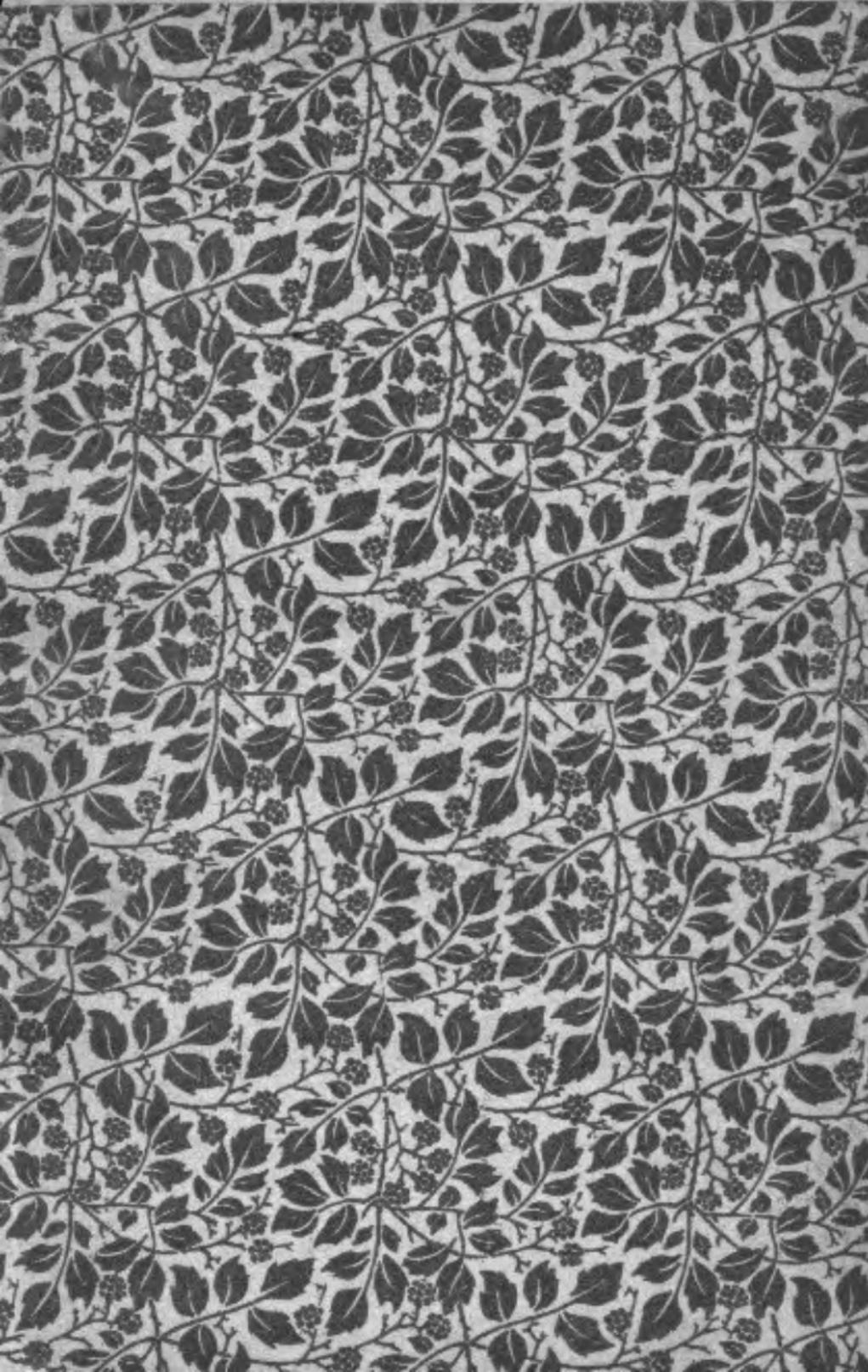
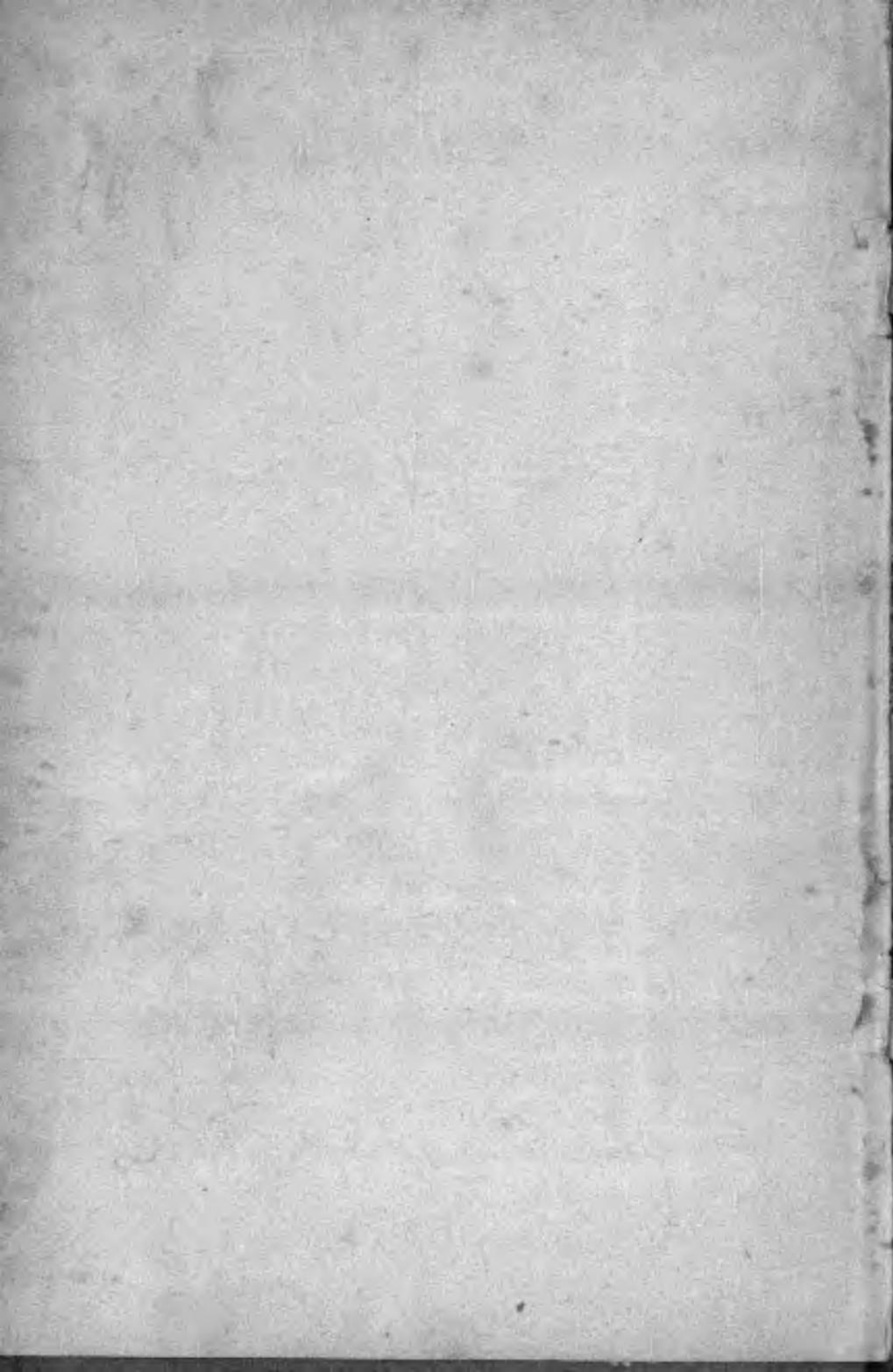


ATY  
1892







A.T.V.  
2892

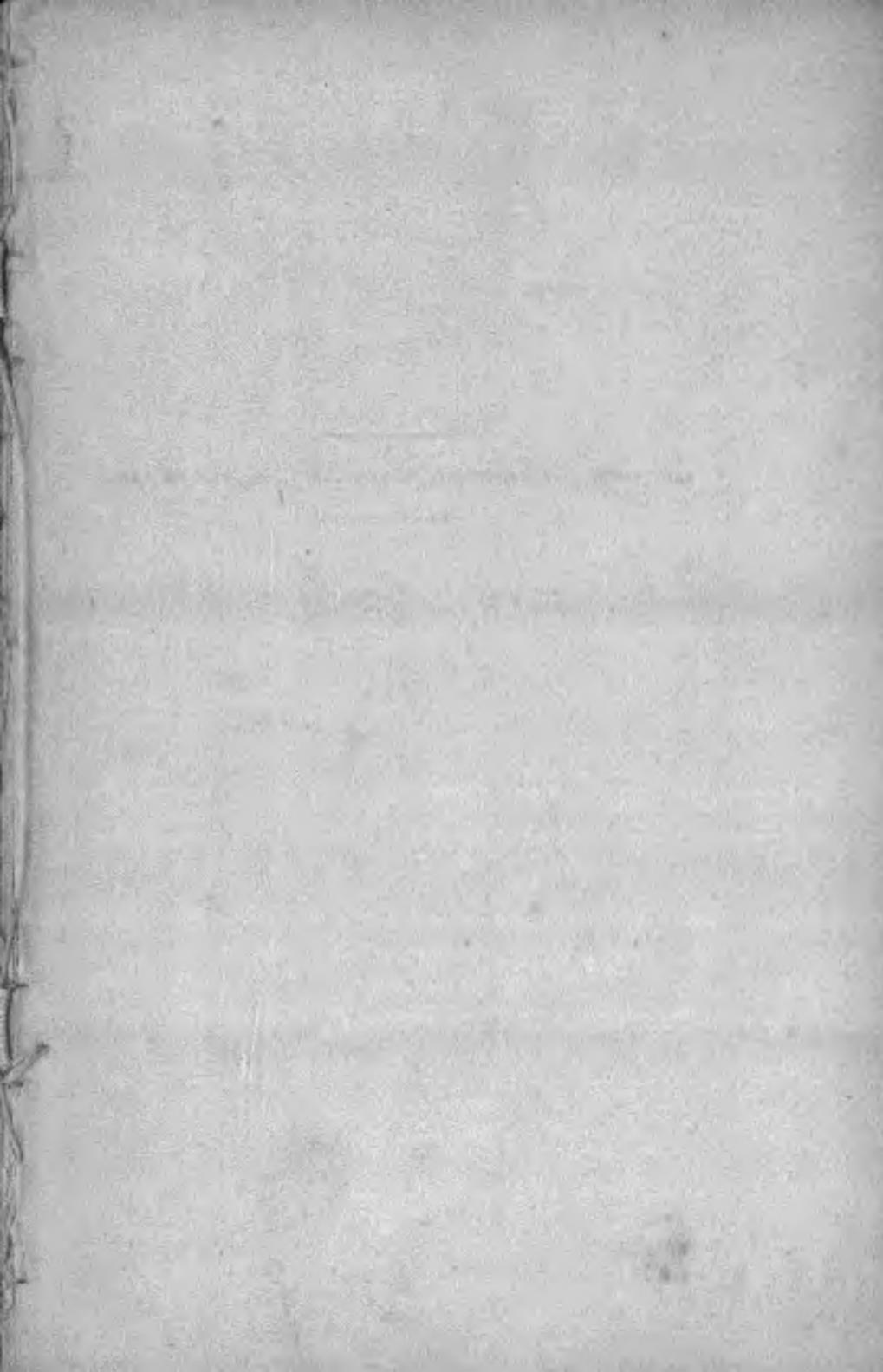


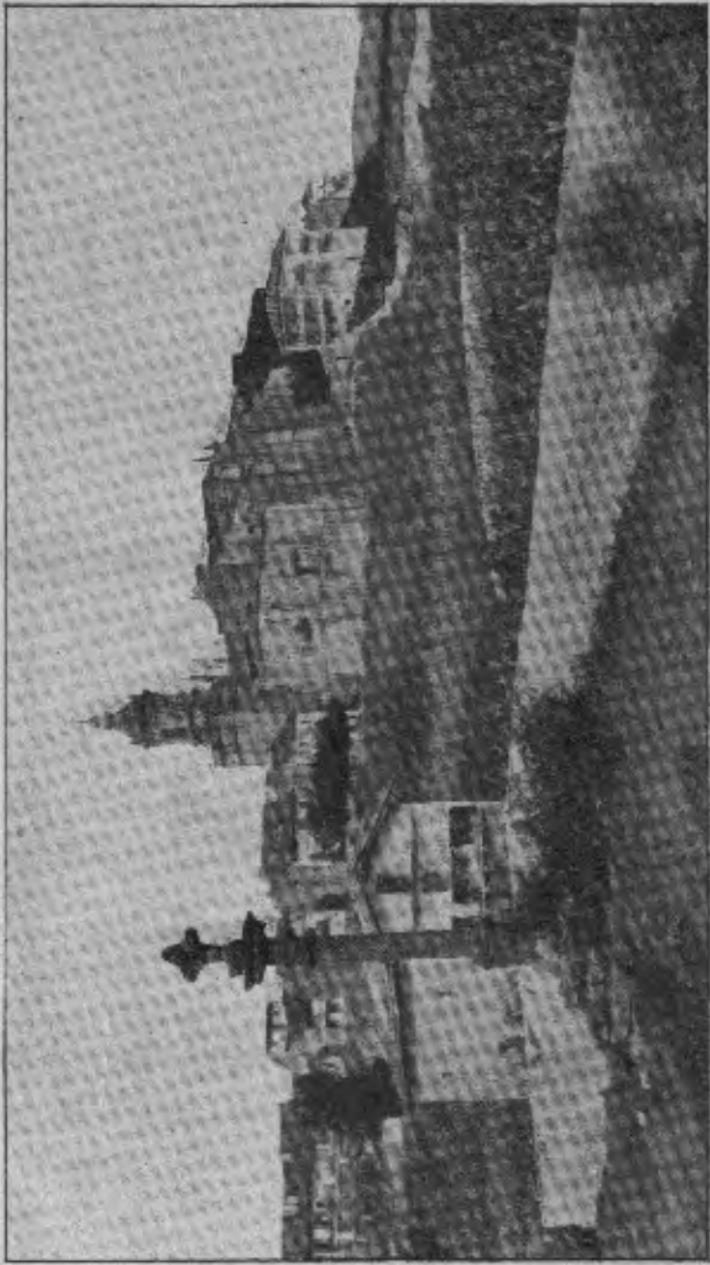
# FONTARABIE

---

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

---





FONTARABIE.

N. 18342  
B. 9752

PIERRE-HENRY DE LALANNE

# Fontarabie

SES MONUMENTS — SON HISTOIRE



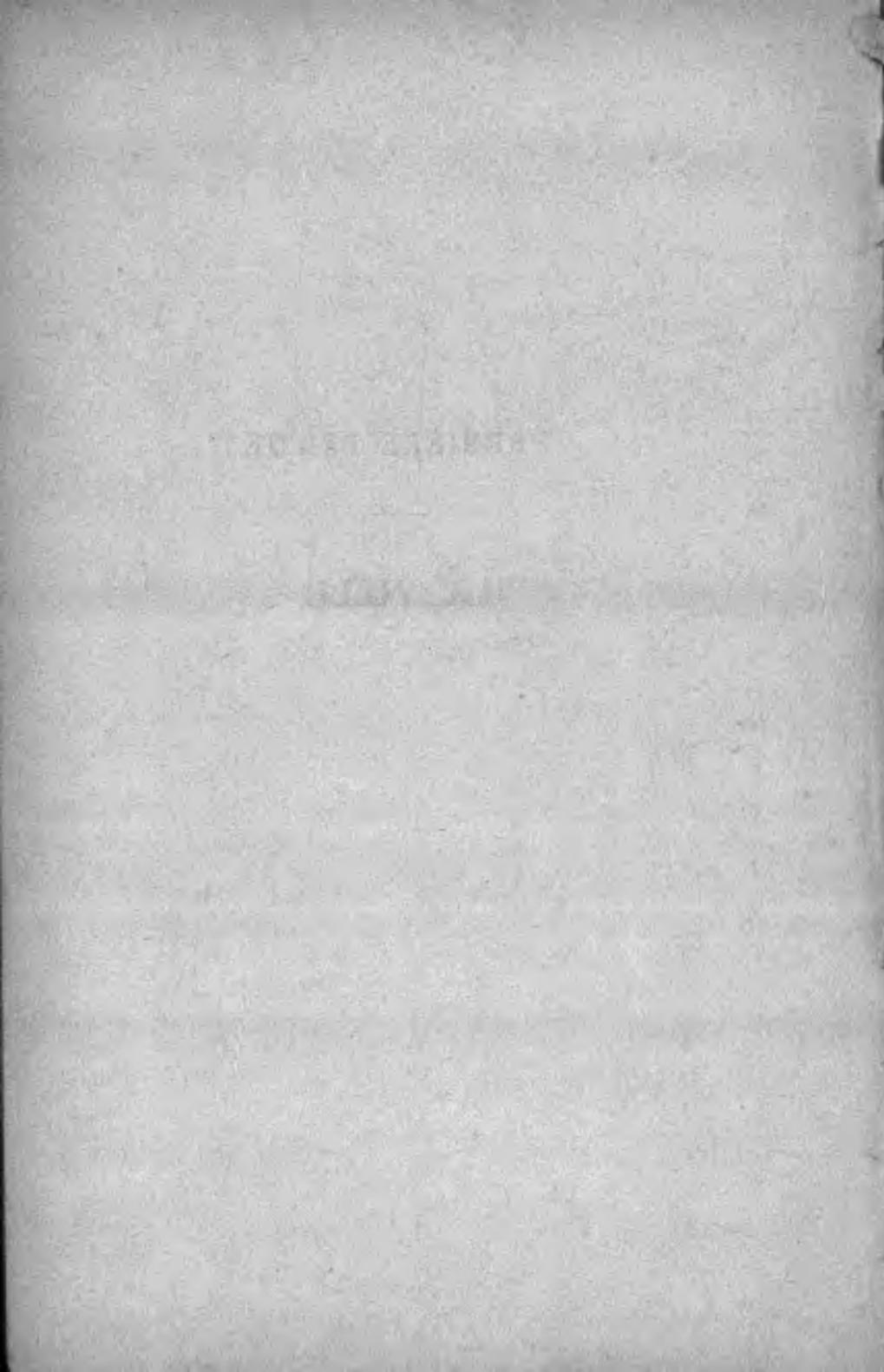
PARIS

ALBERT SAVINE, ÉDITEUR

14, Rue des Pyramides et Rue d'Argenteuil, 43

—  
1896

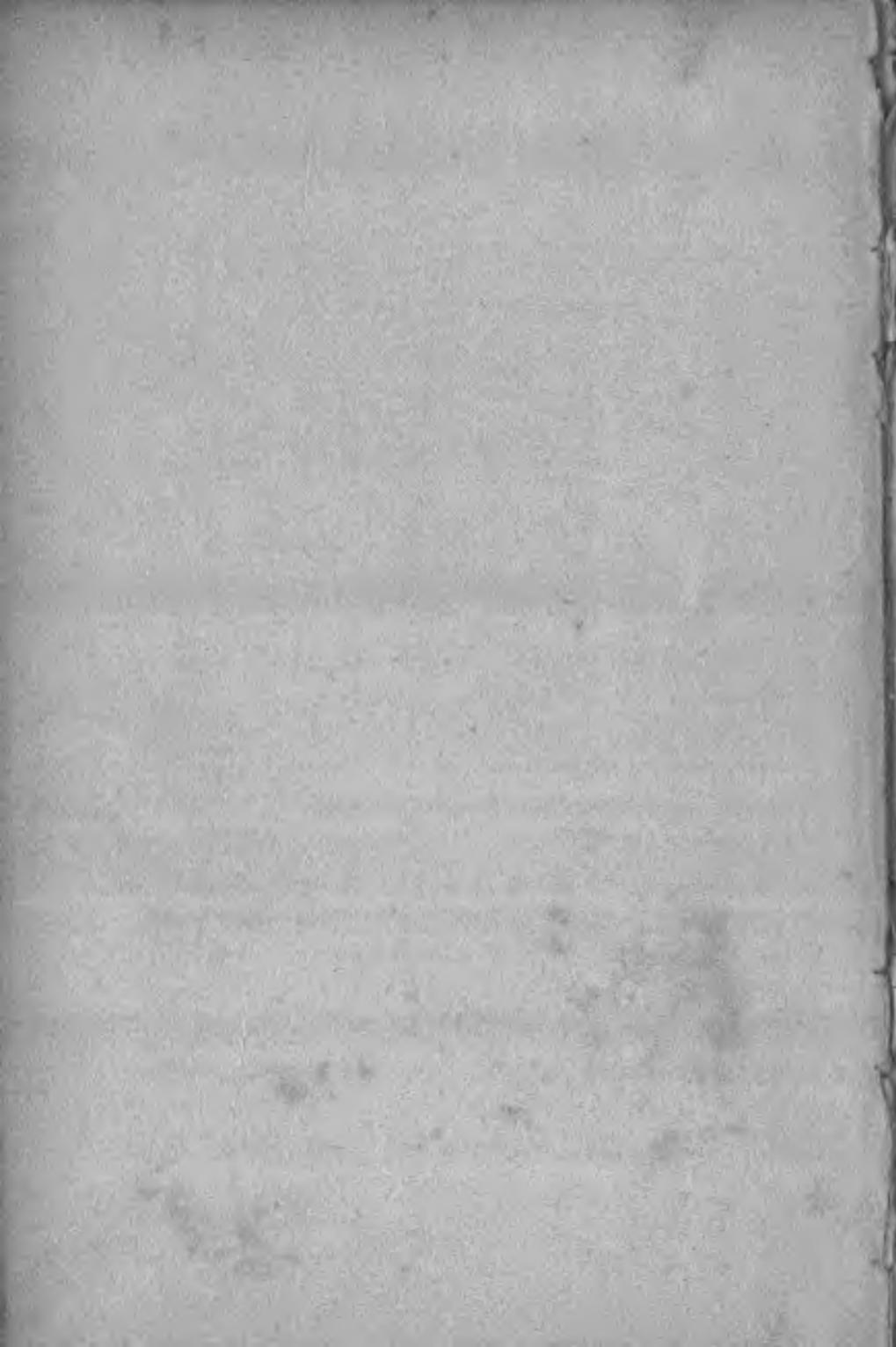
Tous droits réservés



PREMIÈRE PARTIE

---

LA VILLE



# FONTARABIE

---

## CHAPITRE PREMIER

L'ARRIVÉE. — LA PORTE PRINCIPALE

Le voyageur qui, au lieu de poursuivre sa route au delà de la frontière, s'arrête à Hendaye pour traverser la Bidassoa, sur la barque de Joaquin ou de quelque autre pêcheur à la figure cuivrée, se ménage des surprises aussi agréables que grandioses.

A peine sur les flots de la rivière, dont les eaux fécondes se marient tous les jours avec l'Océan, il aperçoit les deux rivales de la frontière coquettement adossées à leurs collines et se mirant avec orgueil sur les eaux de l'une et l'autre rives. L'une, légère et galante, étale ses maisons blanches et neuves le long de la rive droite : l'autre, plus austère, montre sur la gauche, avec la fierté des anciens preux castillans, les cicatrices glorieuses de ses murailles déla-

brées dans de nobles combats. Ce sont Hendaye et Fontarabie. L'une a plus de grâce; l'autre, plus de noblesse; l'une éclate et brille au soleil; l'autre se recueille au contraire et se gaudit intérieurement, car toute sa gloire est dans son âme et dans ses blessures encore béantes: *omnis gloria ejus ab intus*. C'est le moyen âge avec ses grandeurs, écrasant les glo-rioles et les fanfreluches éphémères du siècle qui s'en va; c'est la gloire d'avoir su mourir mille fois, en face de la folle joie de vivre.

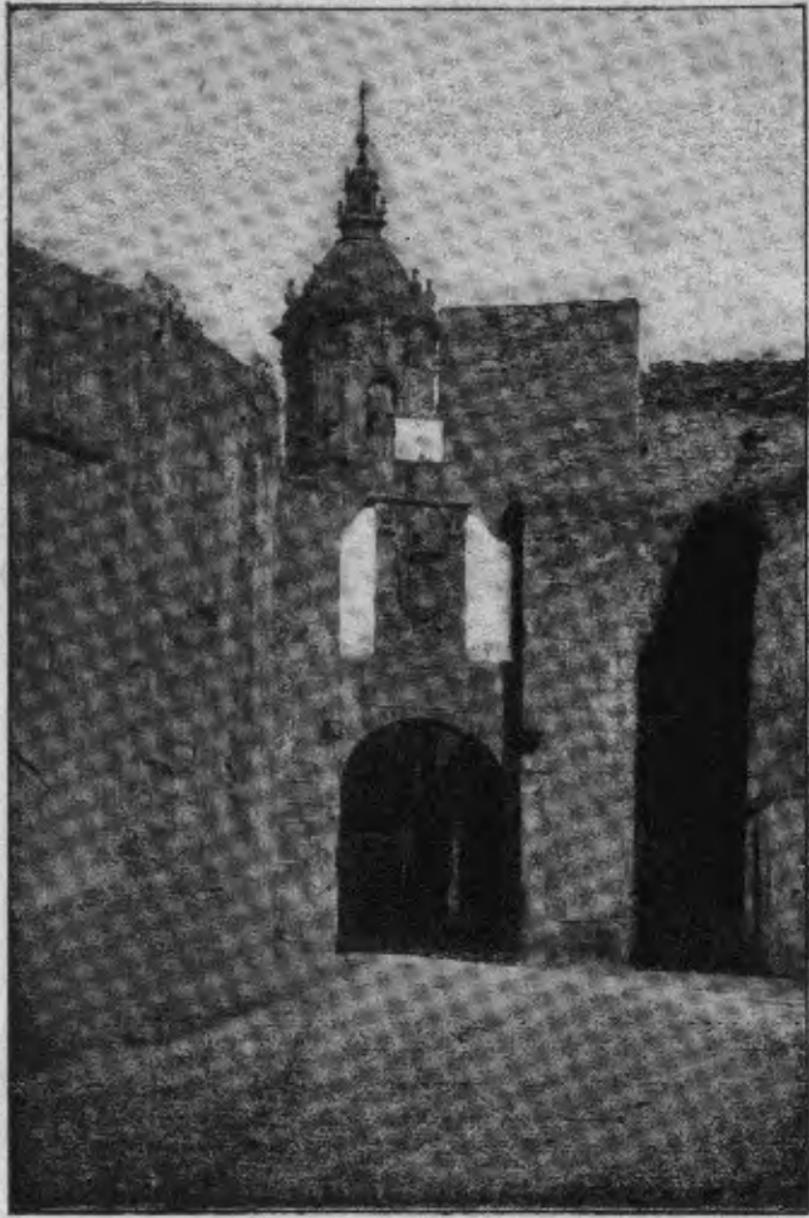
Regardez les flots qui s'animent sous les rames, laissez-vous bercer par leur cadence harmonieuse, révez sous le ciel bleu. Votre poitrine se dilate d'aise et s'ouvre aux douces émanations qui lui viennent de toutes parts, des eaux, de la montagne, de la mer. Sentez-vous les secousses de la barque qui glisse, tourne et retourne comme une dorade d'un coup de queue? A coup sûr vous vous croyez déjà dans les flancs d'une baleine, vous en éprouvez les émotions, et la barque n'existe plus pour vous. Vous êtes une de ces sirènes qui autrefois se montraient sur les vagues en furie et souhaitaient bon voyage aux marins attristés. La vie présente, ses soucis, ses amer-tumes, tout a disparu dans un rêve de chrysalide qui passe d'une vie à l'autre. La coque de Joaquin qui vous enferme encore va bientôt s'ouvrir. Relevez votre tête, sortez de l'onde d'azur. La fée enchanteresse de la nature étend au loin ses doigts magiques, et déroule l'immensité des cieux sur l'Océan. Elle y

a semé des montagnes de nuages blancs qui festonnent l'horizon et vous donnent l'illusion des Alpes couvertes de neige. Tout à coup le joli clocher dentelé, ouvré, de Fontarabie, avec ses cloches qui chantent l'*Ave*, pousse sa pointe dans l'azur du ciel et vous rappelle à la terre : le clocher vous ramène à l'église, l'église à la ville, la ville à la montagne chargée de fermes blanches et de vertes prairies.

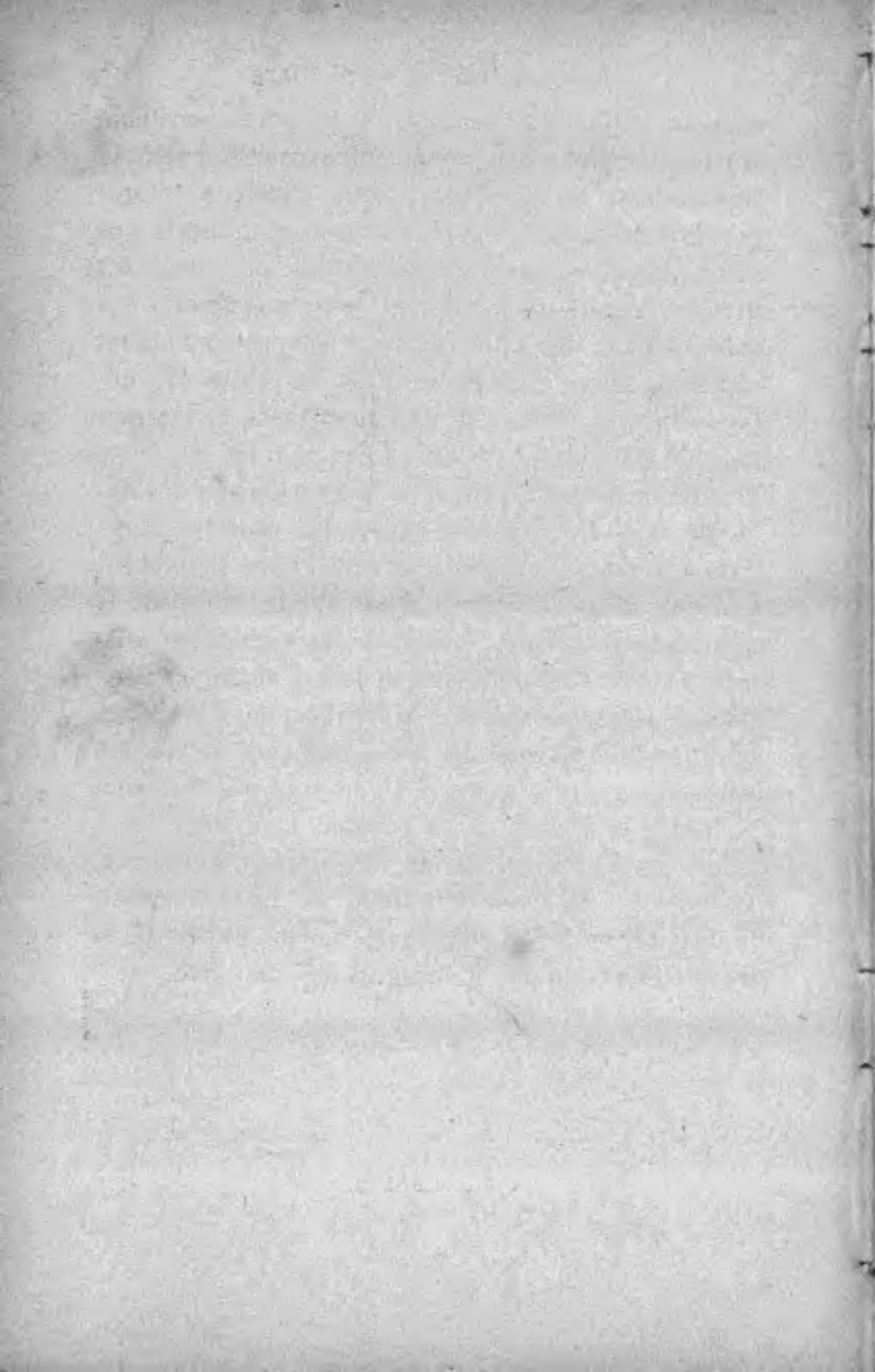
« Vous voyez, semble vous dire la cité vaillante, je ne suis pas seulement une ruine pleine de gloire, mais un séjour enchanteur : mes pieds baignent dans la Bidassoa et l'Océan ; mes blessures s'y sont lavées et guéries, et je suis assise sur les flancs du Mont Jaizkibel, fille séparée de la chaîne des Pyrénées, et qui, plantée entre Pasaje et mes terres fécondes, montre au loin ses tours carlistes en ruine, et la chapelle de Notre-Dame..... Regardez encore derrière vous, sur les rives de France : Hendaye vous sourit toujours joyeuse ; elle aussi a sa belle montagne au dos arrondi. Un peu sur la gauche s'élève la pointe de la Rhune ; à droite, les sommets de San Marcos, les Trois-Couronnes, l'Aya, San-Miguel, toutes les collines verdoyantes et fleuries, comme des jeunes filles, couronnées de jacinthe et de roses, dansent leur ronde devant l'Océan. Tandis que vous les contemplez encore, un léger choc sur le môle vous avertit que la barque a touché bord. Vous êtes à Fontarabie.

Ici les effondrements des grandes murailles, les trouées des balles ennemis s'accusent davantage. Vous gravissez une route montante et pierreuse et vous vous trouvez en face de la porte de la ville.

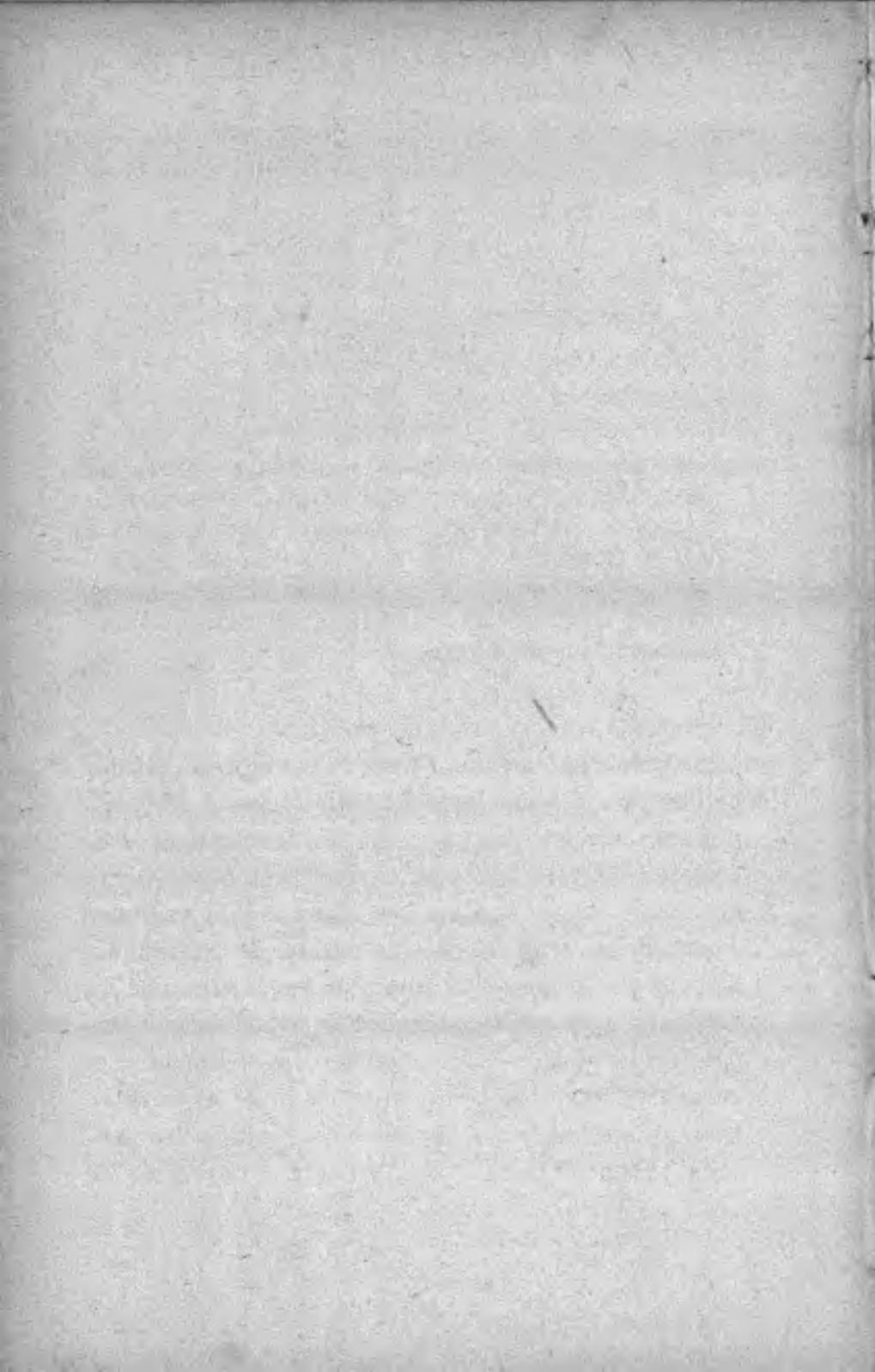
Recueillez-vous, voyageur, car en entrant dans cette enceinte, vous foulez aux pieds la cendre des héros. *Sta viator, heræm calchas.* Sur la porte en plein cintre domine l'écusson de la noble et loyale cité. On y voit un ange avec une clef, un lion, un navire aux voiles gonflées sur les flots où se débat une baleine prise au harpon, une sirène avec un miroir, et un triton avec une grenade. Sur le milieu un petit écusson où s'élève une tour surmontée de deux étoiles. La vierge de la Guadeloupe, patronne et protectrice de la ville, est assise sur tous ces attributs de valeur et de noblesse, qu'en cadrent douze étendards en faisceau et quelques pièces d'artillerie. Cet écusson rappelle les vertus guerrières et la foi de la noble cité. Fontarabie sut s'en parer durant des siècles. Elle aussi, comme la mère des Gracques, à laquelle on demandait quelles étaient ses richesses, peut nous montrer ses fils avec orgueil : elle en garde le souvenir et les noms qui survivent à toutes ses ruines et qui les rendent glorieuses et immortelles. Ce sont : Diégo Isasi, Leiba, Ascue, Machin Arzu, Gustiz, Sanchez Venesa, Diego Butron, Izquierdo, Egma, Ubilla, Ladron de Guevara, Zuloaga de Torrealta, Casadevante, Unza, Montaut, etc. Ces noms devraient être inscrits, comme ceux des généraux



PORTE PRINCIPALE.



anciens, autour de l'écusson de la porte, véritable arc de triomphe que le temps leur conserve et semble leur destiner. En face de ces noms glorieux, je proposerais de graver ceux des capitaines français qui s'illustrerent autour de ces murailles. La valeur fut grande de part et d'autre, et les grands noms des vainqueurs et des vaincus face à face, se donnent un regain de lustre et de gloire. Rien ne relève la vaillance du vainqueur, comme l'importance et la grandeur de celui qu'il a vaincu. Rien ne rend glorieuse la défaite comme le renom et l'importance du vainqueur. Il est humiliant de succomber sous les coups d'un adversaire sans lustre et sans gloire, mais il est glorieux d'être le vaincu d'un ennemi qui tient le monde dans sa main. Vainqueurs et vaincus se relèvent donc et s'ennoblissent en face l'un de l'autre ; ils s'ajoutent leur valeur réciproquement. C'est pourquoi je voudrais voir les héros français à côté des héros espagnols et basques. Ils ne sont pas, du reste, à dédaigner ; leurs noms sonnent bien dans l'histoire, car ce sont : Condé, le comte d'Agramont, Longueville d'Artois, Chatillon, de Lude Bouibet, le duc d'Épernon et son fils le duc de la Valette, le duc de Saint-Simon, le marquis de Forsa, etc.



## CHAPITRE II

LA CALLE MAYOR (RUE PRINCIPALE). — CALLE DEL OBISPO (RUE DE L'ÉVÈQUE). — MAISON ETCHEBESTNEA. — HISTOIRE. — RETOUR A LA CALLE MAYOR. — MAISON DE LABORDA (ANGIENNE MAISON VENESA). — MAISON IRIARTE. — MAISON DE ARBURUNEA. — LA MAIRIE. — LA MAISON DIÉGO BUTRON. — MAISON ZULOAGA DE TORREALTA. — MAISON DE CASADEVANTE. — MAISON LADRON DE GUEVARA.

Cette rue, la plus importante de la ville, est celle qui s'offre au visiteur immédiatement après la porte d'entrée. Elle est originale, empie de surprises et de souvenirs. L'art et la poésie y peuvent concevoir de grandes et belles choses. Les maisons qui grimpent deux à deux vers l'église, sont garnies de magnifiques balcons en fer forgé les uns plus audacieux que les autres : c'est à qui s'élancera plus avant dans la rue pour voir plus loin et entendre la sérénade. Les avant-toits les protègent contre la pluie et le soleil trop ardent du mois d'août : ils imitent les balcons, prennent la rue, et la voutent d'une série de

toitures dont les boiseries rivalisent de distinction et de ravissantes sculptures. A l'ombre de ces boiseries, des éclats de voix s'échangent, les conversations se tiennent, des yeux noirs vous envoient leurs rayons étonnés, et les lutines figures d'enfants vous sourient avec un geste de la main. *Adios! adios!* N'allez pas plus loin, jetez un coup d'œil d'ensemble sur la *Calle Mayor*, que nous allons parcourir et étudier dans un instant, et prenez la première ruelle qui s'offre à droite. Le passage en est fort étroit; prenez garde qu'un muletier, son sceptre à la main, ne vienne à votre rencontre, car encore que vous vous réduisiez de votre mieux le long du mur, la mule vous donnera du bât, de la queue et peut-être... du reste.

Vous voilà en face d'une maison qui a vu dix siècles de luttes et de combats. Sa structure, ses murs que le temps a noircis, ces mille détails qui sont comme les rides des siècles sur le front des édifices anciens accusent son grand âge et ses nombreuses souffrances. C'est la maison Etchebestenea. Un grand écusson noir flanqué sur l'arête du mur de façade témoigne de sa noblesse. Ce vieux palais au front de bronze, impavide et tout uni, a son escalier de pierre en dehors comme les demeures et les fermes primitives, afin, sans doute, que le voyageur y puisse secouer les sor didités de sa course. Ses croisées sont ogivales, petites et étroites comme celles d'un couvent moyen âge. Il n'en a pas du côté de la France. Il en a reçu

tant de poudre, de balles, de coups de mousquet et d'arquebuse qu'il semble bouder de ce côté, et ne réserver ses ouvertures, ses regards et son attention que pour la ville et l'église. Si vous êtes un peintre, un artiste quelconque, vous allez tressaillir de joie, car la vieille maison Etchebestenea est fort curieuse et originale dans sa bouterie. Elle est antérieure à toutes celles que vous verrez : elle fut, avec la maison Torre-Venesa, la première sentinelle de la ville. Flanquée d'une tour que les canons ennemis ont fait choir, elle dominait la plaine de Bidassoa. Le coin de la ville où elle se recoquille est appelé la rue del Obispo (rue de l'Évêque). Un évêque célèbre y naquit, en effet, et il n'en faut pas perdre le souvenir.

Il se nommait Cristoval Roxas y Sandoval, fils de Bernardo de Roxas y Sandoval, marquis de Denia, et de Dominga de Alzega. Il vint au monde le 24 juillet 1502, probablement dans la vicille maison que voilà : l'écusson qu'elle porte semble revendiquer cet honneur, car le chaudron sur le feu, l'arbre aux branches duquel il est pendu et la tour sont de la famille Alzega (1), mère de l'illustre archevêque de Séville. Il fut d'abord évêque d'Oviédo, puis de Badajoz, puis de Cordoue, puis archevêque de Séville. Pendant qu'il était encore évêque d'Oviédo, il vint visiter sa mère à Fontarabie en se rendant au concile de

(1) Lope Isasti, *Compendio Historial*, lib. III, cap. II, n° 4, p. 321.

Trente, en 1552 (1). On lui fit les plus grands honneurs. Il présida plus tard, le 8 septembre 1565, le concile de Tolède, étant lui-même évêque de Cordoue (2). Enfin il fut promu à l'archevêché de Séville en 1571 et mourut à Cigales, le dimanche 22 septembre 1580, à l'âge de 78 ans, plein de jours et d'œuvres de bienfaisance. Son corps repose en l'église Saint-Pierre-de-Lerme (3). Sa mémoire est en bénédiction parmi les peuples qu'il a évangélisés et une suave odeur de sainteté s'exhale de sa tombe de Lerme (4-5).

Le docteur Martin Carrillo, professeur de l'Université de Saragosse, lui attribue un miracle d'importance : en voici la charmante légende.

Sa débonnaireté et son amour du prochain lui avaient fait une âme oublieuse d'elle-même et qui ne regardait pas à la main. N'ayant d'yeux qu'à l'étendue de l'infortune et pas du tout à celle de ses propres ressources, il se mit maintes fois en grand embarras avec son intérieur. Un jour donc qu'il avait épuisé toutes les industries de sa philanthropie apostolique, mis à sec toutes les caisses de son diocèse et de ses fidèles, se trouvant en complète détresse, il se rendit

(1) Lope Isasti, *Compendio Histórial*, lib. III, cap. II, n° 4, p. 321.

(2) *Somme des Conciles*, édition Firmin Didot, 1764, p. 470.

(3) *Historia de Cristóval Roxas y Sandoval*, par Fray Prudencio de Sandoval, obispo de Pamplona.

(4) Garibai, I, épître dédicatoire.

(5) *Esplicacion de la Bula de Difuntos*, 2 p. c., 16 fol., 147.

à l'église de Lovanie et alla s'agenouiller en grande ferveur dans le coin le plus reculé de la chapelle des Ames du Purgatoire, auxquelles il était fort dévot. Plus d'une d'entre elles qui en auraient eu encore pour longtemps dans la vallée de l'Expiation, lui devaient d'en être sorties plus tôt, d'avoir vu accourcir la durée de leur peine et de leur captivité; plus d'une chantaient là-haut au sein des chérubins vermeils, qui auraient dû gémir encore parmi les anges noirs de la pénitence, grâce au bienfait de ses aumônes et de ses nombreuses indulgences... Au sein de la chapelle mystique, les lucers empourprées du crépuscule animaient les vitraux où les âmes élevaient leurs bras suppliants vers le ciel où les flammes de la justice léchaient leurs membres nus et les mordaient, tandis que le sang du Christ coulait dessus, en adoucissait les ardeurs et les morsures. Le silence était profond sous les arcades de l'église; tout était recueilli, idoine à la méditation. Le soleil seul se jouait parmi les diptiques de l'autel sur lequel il promenait les images et les nuances infinies qu'il revêtait au passage du prisme aux mille couleurs. Et dans ce jeu de lumière s'ébattaient des milliers de vases microscopiques, semblables à des êtres mystérieux qui boivent les rayons du soleil et en vivent. Le saint archevêque en était entouré, illuminé comme d'un nimbe d'or piqué de diamants. L'auréole des élus semblait couronner son front; et, plongé dans l'oraison, il ne voyait plus rien de la terre, rien de ce qui

l'entourait : il ne sentait plus la pesanteur de son corps, il ne lui était pas un obstacle aux élans et aux bonds de l'âme dans l'au delà. Nouveau Dante, il avait franchi le seuil de la vie terrestre, traversé le fleuve noir de la mort, il avait abordé sur cette rive douloureuse mais pleine d'espérance et de douce certitude, qui est le vestibule de la gloire et de la paix. Et comme il cheminait dans les sentiers des pleurs expiatoires, il fut arrêté par un des supplicants qui mettait plus d'insistance dans sa prière, et il lui tint à peu près ce langage : « J'ai déjà beaucoup fait pour toi, âme chère que j'ai connue durant mon pèlerinage terrestre, c'est à toi de me le rendre. Vois dans quel embarras je me suis mis pour te soulager, j'ai complètement épuisé mes ressources. On me reproche l'abondance, ou mieux, l'incontinence de mes aumônes, et cependant mes pauvres vont périr faute de quoi, si tu ne me viens en aide. — Mais comment te puis-je secourir, si mes mains sont liées ? répondit la suppliante. — Je vais encore prier pour toi, afin que tes chaînes tombent et que tu ailles trouver mon seigneur Dieu et que tu fasses valoir auprès de lui ce que j'ai fait pour augmenter sa cour. » Ainsi parla le saint archevêque, et joignant la promesse et l'action, il se mit en prière. Il n'avait pas achevé son oraison qu'un cri d'allégresse et de reconnaissance fit retentir la vallée de la douleur ; l'âme suppliante était ange devenue, et, battant de l'aile au sein d'un océan de gloire, il payait sa dette à son bienfaiteur.

Lorsque, après deux heures de profonde méditation et d'oubli de la terre, le saint archevêque revint à lui, l'obscurité discrète du saint lieu avait succédé aux clartés radieuses du crépuscule, et, à la lueur vacillante de la lampe du sanctuaire, il s'aperçut que des trésors de richesse chargeaient ses mains et encombraient ses genoux.

Je vous ai peut-être retenu trop longtemps, amis lecteurs, dans une rue qui n'a rien d'éiscopal, si ce n'est son indigente et triste apparence ; c'est la jolie légende qui m'a séduit qui en est la cause. Pour vous en faire oublier le souvenir je me hâte de vous ramener aux splendeurs de la *calle-mayor* (1). Au sortir de la ruelle, d'où j'ai pu vous tirer, je crois, sans encombre, encore qu'il faille bien garder ses pieds et sa tête, nous nous trouvons en face d'un magasin fort achalandé qui porte le n° 30.

C'est actuellement la maison des de Laborda, famille ancienne aussi, car j'en ai trouvé les traces au delà du quinzième siècle. Un Miguel de Laborda bachelier fut un ecclésiastique de valeur et de distinction. Il dirigea longtemps le collège de Huesca (1). Juan et José de Laborda se sont illustrés par leur vaillance dans les armées de terre et de mer. C'est à la suite d'une action d'éclat dans la journée mémo-

(1) Calle Mayor, grand'rue ; Calle, rue ; Mayor, principale.

(2) Lope de Isasti, *Compendio Historial*, lib. IV, cap. 1, n° 98, page 464.

rable de San-Miguel que Pepe de Laborda, comme on l'appelait dans le peuple, avait reçu en 1558 ses titres de noblesse (1). En 1623, les de Laborda habitaient, sur la hauteur de la Grâce, leur maison de famille. Ils avaient dans leurs armes un griffon sur fond de gueules (2). Aujourd'hui les de Laborda s'imposent à la reconnaissance du peuple par leurs bienfaits, et le généreux accueil dont ils sont prodigues à l'égard de tous indistinctement. Je ne dis pas ceci dans un sentiment de satisfaction personnelle ; ma personne est de fort peu de mise sur une terre hospitalière où je ne fais que passer comme une ombre fragile de ce que l'on appelle les rencontres de la vie.

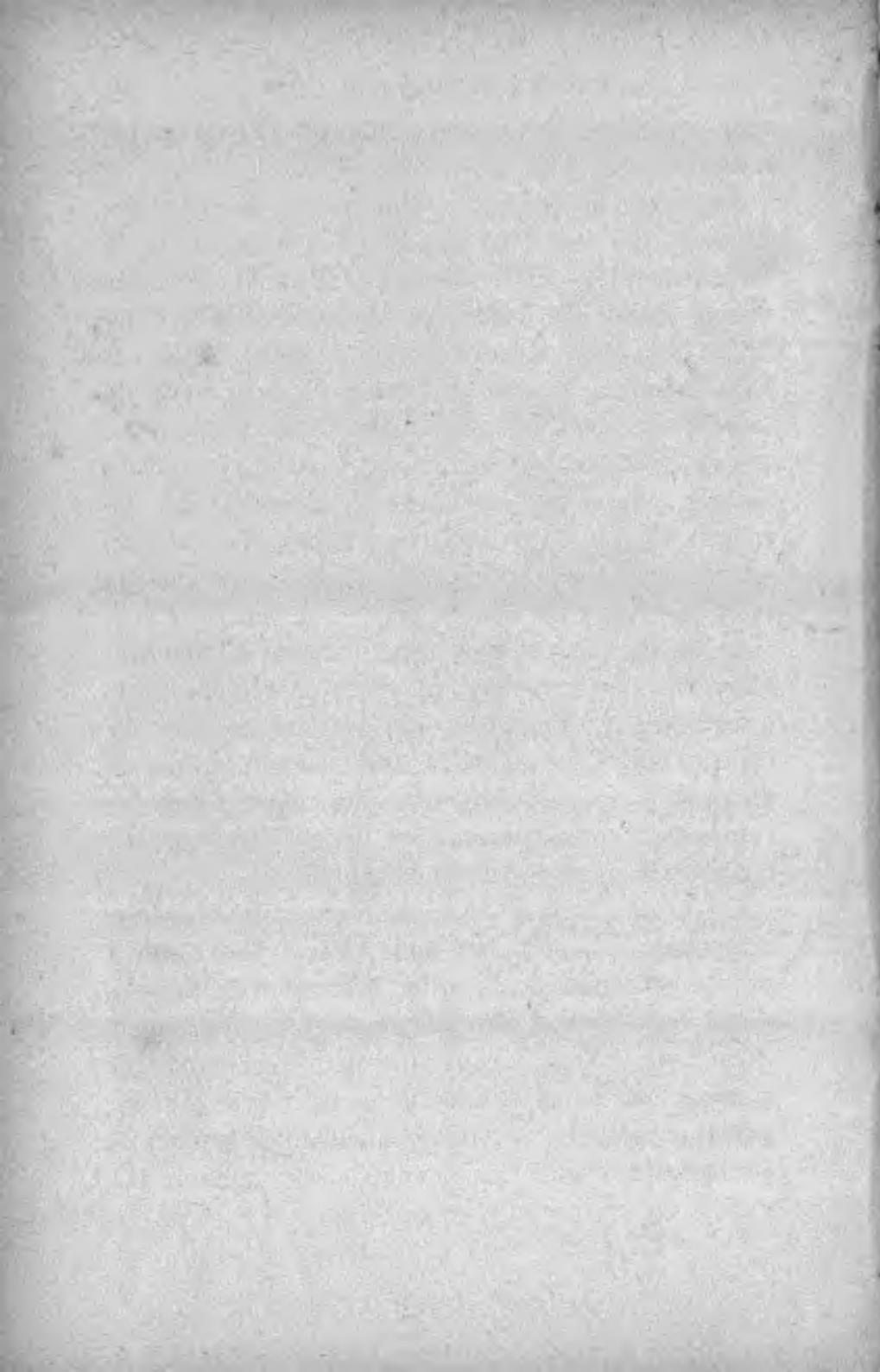
L'ancien maire Félix de Laborda est mort à la peine. Il ne rêvait que bienfaits de toute nature à répandre dans sa bonne ville de Fontarabie. Veiller à l'entretien des rues, faire des routes afin de rendre les excursions autour de la ville faciles et agréables, semer ça et là des promenades peuplées d'arbres feuillus, protéger le faible et l'indigent, ce fut l'occupation de sa belle carrière. Il cherchait sans cesse, à l'époque surtout où la mer par ses furies et ses bonds rend ses flots impraticables, de nouvelles occasions d'obliger les malheureux pêcheurs condamnés par les tempêtes au chômage et partant à la mi-

(1) Juan de Laborda, capitaine remarquable aussi, a donné son nom à une rue ; il était originaire de Lezo. Lope Isasti, *Compendio Historial*, lib. IV, cap. v, n° 17, p. 486.

(2) *Aitzen jaiyonk aitzera nahi.*



CALLE PAMPINOT.



sère. Aussi son nom est en honneur sur toutes les lèvres.

Ses frères, qui lui ont succédé dans sa charge et ses bienfaits, se disputent son héritage de labeur et de dévouement. Ils conservent et confirment, par actes dignes d'elle, les traditions anciennes de leur famille. Bien qu'ils soient encore à la peine, ils en ont déjà l'honneur à cause de l'ombre chère et sacrée du frère disparu qui préside à leurs actes. L'Amérique les avait tentés quelques jours, mais elle ne put les retenir longtemps : le Basque, comme il le dit lui-même, de si loin qu'il soit, aspire toujours à retourner au foyer qui l'a vu naître. Celui qui est né sous le chêne veut y mourir.

La maison que vous voyez maintenant est moderne ; elle n'a d'autre caractère que celui qu'elle emprunte à ses hôtes et à l'emplacement presque royal qu'elle occupe. Elle a été bâtie, en effet, par le père des de Laborda, il y a environ quarante-cinq ans, sur les ruines de la célèbre maison des Venesa, rivale de celle que nous venons de voir et de contempler.

Le château Venesa ! ce nom évoque mille souvenirs de grandeur. C'est là que naquit Pérot Sanz Venesa, prévôt perpétuel de la ville ; Domenjon de Venesa, grand de la cour et ami d'Enrique IV, roi d'Espagne, Pérot Sanz de Venesa, conseiller du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, sa femme ; Juan Sanchez de Venesa, prévôt perpétuel du roi et commandant de la place de Fontarrabie ; Miguel Sanchez de Veneza, capitaine qui,

au siège de 1321, fit une sortie mémorable pour rejoindre Charles-Quint à Burgos; Perot Sanz de Venesa, capitaine général des armées de terre et de mer; Miguel Sanz de Veneza qui, quoique jeune étudiant, se battit à Saint-Jean-de-Luz et en fit l'incendie et le pillage en 1358; Mignel Sanz de Venesa, officier d'infanterie qui s'illustra en enlevant un drapeau ennemi à la journée mémorable de San-Miguel, 1582; Miguel Sanz de Veneza et Esquivel qui commandait l'escadre du Guipuzcoa (1). De toutes ces gloires et de tous ces noms illustres, il ne reste plus rien, pas même les murs en ruines et les fondements de la tour où tous les rois catholiques s'étaient succédé, où Henri III d'Espagne avait séjourné longtemps, où Henri IV, son successeur, et Louis XI s'étaient donné rendez-vous pour trancher leur différend avec le roi d'Aragon, le mois d'avril 1463 (2).

Un tombeau à l'église, à gauche, sous une Vierge enfermée dans une niche vitrée, enserre toutes ces gloires. C'est le tombeau des Venesa. Leurs armes mêmes ont disparu : un chien levrier d'argent en sautoir disait à la postérité la grâce aimable, la droiture, l'amour de la justice et la vaillance de la noble lignée ; plus rien qu'une tombe, et la famille de La-borda dont le nom fut allié par les femmes à celle de

(1) Isasti, *Compendio Histórial*, lib. IV, cap. 1, n° 47. — Mariana, *Historia de España*, tome III, p. 42.

(2) Isasti, *Compendio Histórial*, *Diccionario Histórial*. Pablo Gorosabel, p. 181.

Venesa, car Domenja de Laborda fut femme de Juan de Esquivel, capitaine général, et belle-sœur de Miguel Sanz de Venesa y Esquivel (1). Passons.

La maison Iriarte. — Nous avons ici l'écusson primitif des Iriarte. Le damier en long qui sépare les deux quartiers appartient à la vallée de Bastan en Navarre. Or, Sanche Iriarte, le premier en nom qui a percé dans l'histoire était un Navarrais de forte trempe. Il avait suivi et secondé de sa valeur Ferdinand III à la victoire et à la prise de Baeza. Il fut l'un des plus vaillants capitaines du saint-roi, dans les grands combats qu'il livra aux infidèles maures qui occupaient l'Andalousie. C'est pour ce motif qu'il reçut, des mains aussi augustes que vaillantes et justes, ses titres de noblesse. Plus tard un de ses descendants, Martin Iriarte, vint à Fontarrabie, s'y établit et y fit souche. La valeur et le bon renom de ses ancêtres lui en ouvrirent incontinent les portes. Il y fut reçu, comme noble et chevalier n'ayant aucune tare, aucun mélange de race nègre, bohémienne, ni aucun dans sa lignée qui eut mérité les rigueurs de la sainte Inquisition. La preuve en avait été faite dans les formes requises.

Par les unions successives de ses enfants, les armes se modifièrent; c'est pourquoi l'armorial d'Es-

(1) *Certificación dada por Don Juan Alfonso de Guerra-Chronista mayor y rey de armas de Felipe V, rey de las Españas, 1º junio 1744.*

pagne porte maintenant un chêne vert avec deux loups aux gueules sanglantes au pied.

Parmi les alliances de marque contractées par les descendants d'Iriarte, il faut compter celle avec les Arinez de Béthencourt, car Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, fut un conquérant et un roi, ni plus ni moins. Jeune encore et se pouvant donner une vie de plaisir et de repos, le sire de Béthencourt et de Grainville-la-Teinturière au pays de Caux, en quête de valeureuses aventures, fit ses offres de services au roi de France pour aller, à ses propres frais, à la découverte des îles nouvelles dans la mer océanique. Sur le refus du roi de France, qui se rit de sa jeunesse et de son audace et le tint quelque peu pour timbré, il vendit une partie de ses vastes domaines, hypothéqua le reste et, ainsi lesté, vint trouver le roi d'Espagne Henri III, lui fit part de ses desseins et de sa déconvenue avec le roi de France. C'était l'an 1401. Henri III accueillit avec bienveillance et empressement les offres du courageux gentilhomme. Il était écrit dans le livre des nations que la France serait toujours défiante de la valeur de ses enfants, et que l'Espagne, plus accueillante, plus généreuse, saurait en profiter, et qu'ainsi son hospitalité grande et noble recevrait la récompense méritée de nouvelles conquêtes. Grâce à l'appui d'Henri III, le jeune Jean de Béthencourt partit sur la mer, découvrit les Canaries et en conquit quelques-unes en juillet 1402. Manquant de ressources pour achever sa conquête, il

revint tout glorieux trouver le roi d'Espagne. Celui-ci le combla d'honneurs, lui confia de nouveaux navires de guerre, chargés de vivres et d'hommes résolus, avec la souveraineté sur les îles conquises. De retour aux îles Canaries, le gentilhomme français s'empara de toutes les terres encore libres autour de l'île principale, prit le titre de roi, et fut appelé le grand. La reine Catherine, veuve d'Henri III, le confirma dans ses honneurs et ses attributs royaux. Le pape Martin lui envoya un religieux, comme évêque de ces nouvelles régions, avec mission de les évangéliser. Les peuplades de ces îles, quoique barbares, avaient des mœurs douces. Ils adoraient la nature, avaient horreur du sang répandu. Leurs prêtres, véritables vestales appelés Magade, recevaient les honneurs divins. Ils embaumait les cadavres de parfums, de fleurs et de substances aromatiques. Ils voulaient au moins conserver les restes de ceux qu'ils avaient aimés, ne pouvant leur rendre la vie. Ils leur chantaient des vers, les conviant à l'immortalité, car ils aimaient la poésie et la musique. L'Évangile trouva son développement naturel dans des coeurs ainsi préparés, et Jean de Béthencourt, de gentilhomme, devint roi, à l'âge où tant d'autres ont à peine le souci d'être eux-mêmes, de soutenir leur nom et leur rang. Sa mort fut pleurée et chantée de tous les insulaires, comme celle d'un bienfaiteur et d'un ami. Et ses successeurs, par leur tyrannie, ne firent qu'accroître les regrets qu'il avait laissés sur

sa tombe. Saluez, voyageur : le sang du vaillant gentilhomme français survit encore à toutes les ruines dont vous êtes le témoin (1).

La maison Zahaleta et Arburunea porte les armes de la famille de Lesaca, dont l'un des fils, Salvador de Lesaca, fut capitaine général aux Philippines ; l'autre, Agustin, s'illustra, comme capitaine au Chili. L'origine de cette famille est Lesaca en Navarre.

Au milieu de la rue se trouve la mairie surmontée des armes de la ville ; elle date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVIII<sup>e</sup> ; commencée le 14 juin 1677, elle fut achevée en 1740.

C'est devant cette mairie et sous ses arcades que, les dimanches et les fêtes, le peuple danse au son du flageolet de bois et de deux tambourins. La musique en est monotone, mais l'allégresse et la grâce des élégantes danseuses y suppléent. Toute la rue est emplie des voltes, des allées et venues, des saluts et des courbes de la sauterie populaire. Les doigts claquent en castagnettes, à chaque mouvement des bras, et c'est une joie qui déborde dans tous les rangs et sur tous les balcons. A voir ce peuple qui s'amuse si simplement et se contente de cette innocente sauterie, on se dit à part soi : Oh ! que voilà des gens heureux !

(1) Pascual Madoz. *L'Espagne et ses Possessions d'outre-mer*, tome V, page 409. Madrid, 1846.

Hier encore c'était l'élection de l'alcade, et il fallait voir de quel respect joyeux et satisfait on l'acclamait. Dès le matin le flageolet et les deux tambourins ont été le prendre chez lui pour le conduire jusqu'à la porte de l'église. Là, parmi la foule accourue pour le féliciter, au milieu des autres membres de l'ayuntamiento, le maire dont les pouvoirs expirent, lui a remis la *bara*, la baguette du commandement, selon les règles de l'ancien *for* ou *fueiros*. Les saluts étant échangés dans la transmission des pouvoirs, la musique rustique, suivie du cortège de l'ayuntamiento et du nouvel alcade, est descendue en procession le long de la rue que nous parcourons, puis, arrivée devant la porte, elle a tourné à droite sur le magnifique plateau que forment les vieilles murailles en face du mont Aizkibel. La foule est immense : les murailles ourlées de verdure et de mousse, habillées d'adiantes, de violiers et de lierre, sont couronnées d'une multitude joyeuse et endimanchée. Que va-t-il se passer ? Riez, ô vous sceptiques, qui n'avez pas les nobles aspirations, les douces et candides hantises de la foi, qui ne voyez dans la transmission de l'autorité que la transmission d'une force, et non une émanation de la puissance divine, riez ou plutôt admirez dans un peuple noble et vigoureux les belles choses que nous avons perdues, car l'autorité séparée de Dieu est une tyrannie, et partant un joug qu'on méprise et qu'on rejette. Sur le mont Aizkibel se trouve la chapelle de

Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, de Notre-Dame qui a si souvent sauvé sa bonne ville de Fontarabie. Le nouvel alcade, ayant de prendre possession de sa magistrature, vient la saluer. Il se découvre noblement, la foule entière suit son exemple; le flageolet rustique et les tambourins se taisent; et sur le silence de tout ce peuple assemblé, il s'écrie d'une voix émue : *Salve, Regina.* Et la multitude, sur ces mêmes murailles dont Saint-Simon et Condé avaient fait l'assaut, salue la Vierge en chantant : *Salve, Regina!* Puis la procession du nouvel alcade et de l'ayuntamiento revient à l'église dans le même ordre pour y entendre la messe.

N'admirez-vous pas la grandeur de ces coutumes anciennes qui relevaient sans cesse l'autorité, en faisaient quelque chose d'auguste, de divin, en la rapprochant de la divinité dont elle découle? Cette baguette reçue devant l'église ne disait-elle pas que la magistrature qu'elle représentait venait du Dieu de toutes les justices et qu'elle requérait la droiture et l'équité dans celui qui la prenait. Cette procession civile à la Vierge, cette action de grâce sur les murailles emblèmes de la force et de la grandeur, n'enseignaient-elles pas que le pouvoir doit être toujours revêtu de mansuétude, que la bonté en doit adoucir les commandements et les rigueurs? Jamais, pour ma part, je n'ai si bien senti tout ce que la foi dans l'au-delà, met de grandeur, de force et de douceur, dans l'autorité qu'elle tempère et moralise. Ces vieux

et farouches remparts qui rappellent tant d'héroïques combats, ce plateau dominant la plaine et la mer, cette multitude suppliante qui se presse, cet ayuntamiento, cet alcade, qui s'inclinent et s'humilient devant la fille d'Israël assise là-bas sur le flanc de la montagne, tout ce spectacle d'un siècle de foi, jeté en défi sur la frontière française, terre autrefois franche de toute oppression, et aujourd'hui subjuguée, desséchée par le scepticisme, m'a mis dans l'âme un sentiment qui ne se peut définir et y a gravé d'impérissables souvenirs. C'est un retour vers les temps heureux des légendes et de la poésie, au milieu de l'affaissement et de l'indifférence qui ravagent notre civilisation décrépite, qui, suivant l'expression de Joseph de Maistre, s'achemine par ses raffinements et ses inventions meurtrières, vers la dernière barbarie. J'ai été ému jusqu'aux profondeurs de l'âme ; l'étincelle vive qui couve au cœur de tout homme et attend son heure, a jailli sous ce coup et j'ai chanté avec le peuple : *Salve, Regina !...*

Voyez-vous, en face de la mairie, cette vieille maison à l'allure originale et dont les balcons sont soutenus par des socles en pyramides renversées ? C'est la maison du plus grand héros de la ville, de l'alcade qui la gouvernait durant le siège de 1638, la maison du grand don Diego Butron.

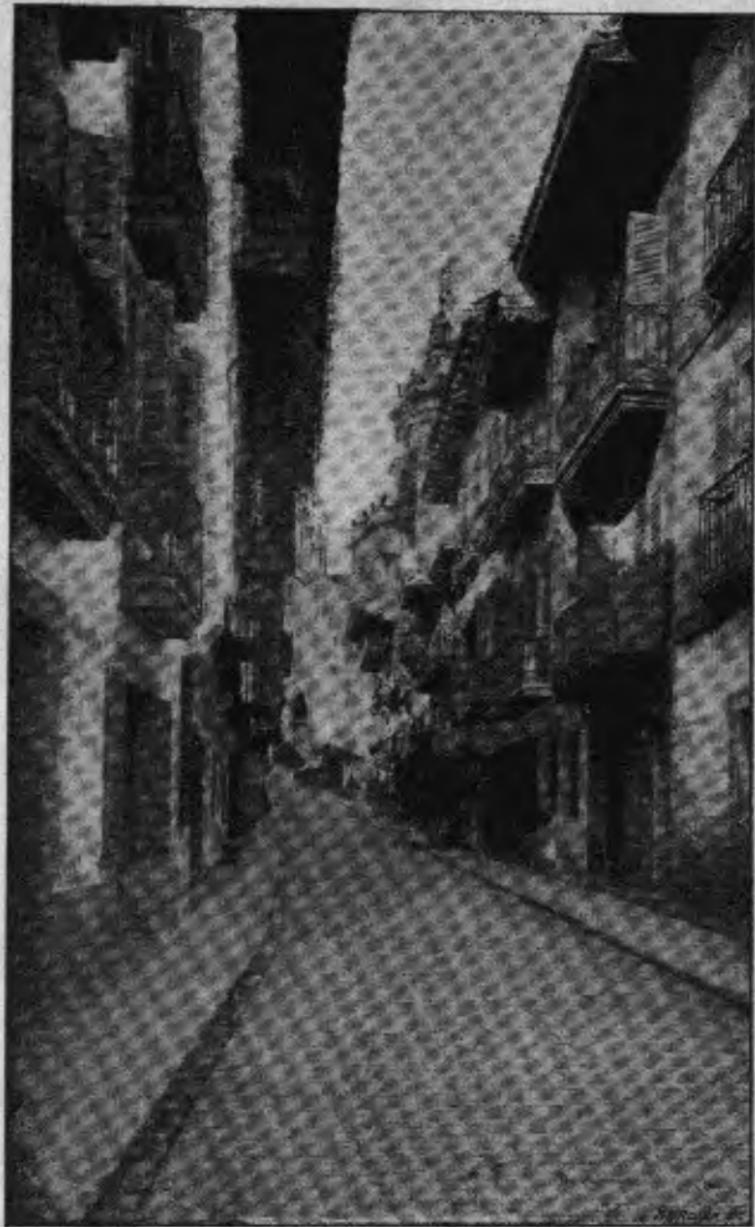
Après 64 jours d'un siège horrible et plus de vingt assauts repoussés, la ville allait se rendre. Déjà le

conseil de guerre réuni avait déclaré que Fontarabie n'en pouvait plus, que les remparts étaient ouverts, que, les fossés franchis, l'ennemi demeurait maître de toutes les issues, que la défense elle-même était réduite à quelques hommes désarmés puisqu'ils n'avaient ni balles, ni de plomb pour en faire (1). A cette déclaration, don Diego Butron s'écria de l'accent le plus indigné : « Je sais très bien où en est la défense et quelles sont nos ressources. Le plomb ne manque pas autant que le courage, et manquerait-il, nous le pouvons remplacer par l'argent dont nous ferons des balles. J'en ai quinze cents livres dans ma maison, on le peut prendre et le fondre. Quand la valeur existe dans l'âme, les moyens de la montrer ne font jamais défaut. Que toutes nos richesses passent en balles meurtrières à l'ennemi ; ainsi, quand il entrera chez nous pour le pillage, sa cupidité déçue trouvera nos trésors épuisés, mais non la valeur. Que quelqu'un de vous ose parler encore de rendre la ville et je le perce de mon poignard » (2).

Condé ayant appris la courageuse résolution de l'héroïque alcade, fit cependant une dernière tentative pour l'amener à une entente. Il lui manda par un tambour ces quelques mots : « Réfléchissez bien à votre situation personnelle : vous n'avez qu'une fille ; elle est l'unique espérance de vos vieux jours

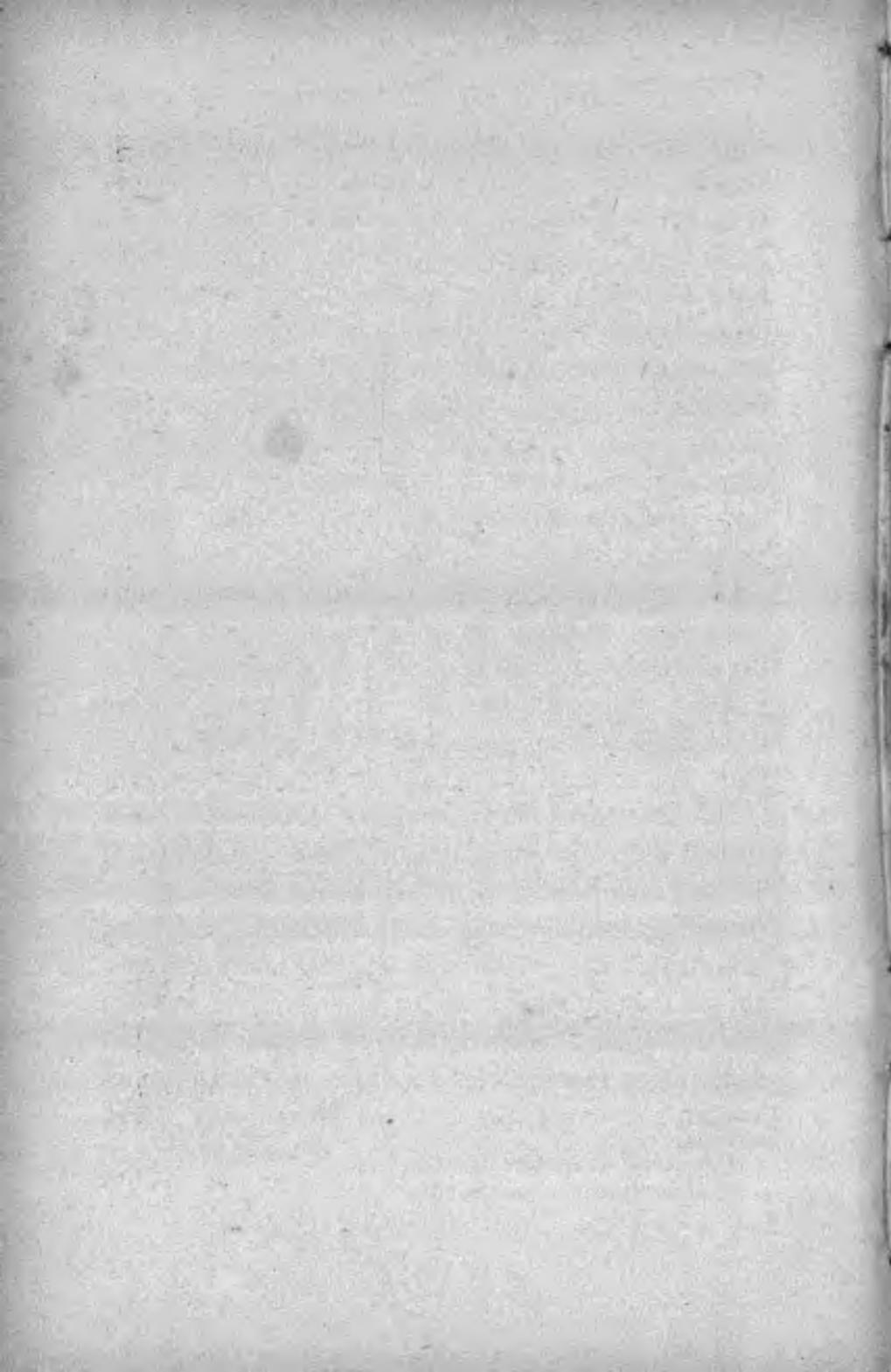
(1) Archives de Fontarabie, année 1638.

(2) Archives de Fontarabie, 1638.



CALLE MAYOR.

2.



et de votre foyer ; la prise violente de la place l'exposera aux derniers outrages d'une soldatesque furieuse et se livrant aux représailles les plus cruelles (1). — Je m'étonne, dit don Diego Butron au jeune tambour de Condé, que ton maître ait une confiance si présomptueuse en ses armes. Dis-lui donc que celui qui ne se laisse pas mouvoir par la perspective ou la menace des malheurs publics, ne saurait être touché, moins encore réduit par la crainte de ses maux domestiques ; j'ai un bras et une épée à la ceinture pour défendre mon foyer et l'honneur de ma maison (2) ».

Entrainés par l'exemple du vaillant alcade, tous les autres citoyens de la ville portèrent l'or et l'argent qu'ils avaient chez eux, dans un réduit de la rue aujourd'hui appelée *calle de la Plateria*, rue de l'Argenterie, où un creuset avait été préparé pour la fonte des métaux précieux. Les femmes y jetèrent leurs bracelets, leurs anneaux, tout ce qu'elles avaient de joyaux. Ainsi dépouillées de leurs biens et de leurs richesses, elles se portèrent en foule sur les remparts, et se livrèrent aux derniers excès sur les assaillants. Les chaudières d'huile bouillante, les couteaux de cuisine, tous les ustensiles de ménage leur servaient d'armes défensives, et elles en usaient dextrement. Pour animer davantage leur ardeur, elles avaient porté avec elles sur les murailles la Vierge

(1) Archives de Fontarabie, 1638.

(2) Archives de Fontarabie, 1638.

de la Guadeloupe qui présidait au combat. Sa vue leur donnait à tous et à toutes un regain de courage. Elle fut généralissime, pour la défense de la ville en ces heures désespérées où toute tentative humaine paraissait inutile. On n'interrogeait que ses regards. On n'implorait en bataillant de mains vigoureuses que son secours. Sous son commandement tout marcha de si ferme allure et d'un si grand courage, que, pour le jour de sa fête du 8 septembre qui arrivait le lendemain, elle refoula les troupes françaises sur les montagnes, et les força à demander paix et quartier à ses vaillantes héroïnes. Aussitôt on la couvrit d'acclamations et de couronnes. « Vive notre Vierge! vive Notre-Dame! vive notre Reine! » On la chanta; on la promena dans toutes les rues de la ville, avec des transports inouis; on la porta devant Condé qu'elle avait vaincu afin qu'elle présidât aux conditions de paix comme elle avait présidé au combat et à la victoire. Et l'une des premières clauses du traité imposé au général français fut que le sanctuaire de la Vierge victorieuse, démolî dans la bataille, serait restauré et embellî à ses frais. Condé, en galant chevalier de Notre-Dame, plus flatté de sa défaite qu'il n'eût été de son triomphe, à cause de l'honneur qui en revenait à l'auguste généralissime, ne se le fit pas dire deux fois : il donna incontinent et largement, pour qu'on célébrât dans la pompe qu'elle méritait, la glorieuse intervention de sa très haute et très puissante rivale.

Deux maisons portent les écussons de la famille Zuloaga de Torrealta, dont la comtesse de Llobregat est l'unique descendance. Elle a donné des hommes de valeur et de gloire à la patrie et à l'Église. Un Pedro Zuloaga fut bachelier, archiprêtre de la paroisse et commissaire du Saint-Office en 1604, comme en témoignent les comptes de la paroisse laissés aux archives de la ville (1), et l'histoire de don Lope Isasti (2). Un autre Zuloaga est une des gloires de l'Espagne. Il conquit par sa valeur le titre de comte de Torrealta dans la défense de Guaira et de Puerto-Cabello en 1740 (3). Les Zuloaga sont originaires de la Navarre, c'est pourquoi ils ont dans leurs armes un damier; l'arbre et le sanglier percé au pied, sont des Zuloaga d'Oyarzun (4).

Nous voici devant une maison fort ancienne aussi et à la résonnance glorieuse, comme semblent le dire les trois lions et les trois demi-cloches de ses armes. La guerre n'a laissé subsister que les murs de la noble demeure des Casadevante avec son avant-toit sculpté et sa porte aux clous anciens. Elle fut appelée long-temps, dans la langue du pays, Aurreko-echea, qu'on

(1) *Relacion de cargo y descargo del dinero que hemos recibido nos Pedro Zuloaga.* Archives de la ville, 1604.

(2) De Isasti, *Historia de Guipuzcoa*, lib. IV, cap. II, n° 98, p. 464.

(3) Miguel Rodriguez Ferrer. *Illustracion Española*, n° VI, 94.

(4) Lope de Isasti, *Compendio Historial*, lib. I, cap. XI, n° 14.

traduit en espagnol Casadevante (1). Juan de Casadevante fut le premier de son nom qui s'illustre et s'ennoblit comme capitaine d'infanterie espagnole, Miguel de Casadevante fut homme généreux et de grande valeur qui s'était fait remarquer à côté de Diego Butron et Izquierdo Eguia. De tous les palais qui existaient avant le siège, celui de Casadevante que vous avez sous les yeux fut le seul épargné. La forteresse de Charles-Quint était inhabitable. Ce que voyant, don Miguel de Casadevante offrit sa maison ; c'est dans son enceinte que se réunirent tous les héros du siège. Généraux, capitaines, gouverneur, alcade, chevaliers et nobles assemblés, célébrerent en chœur la victoire entre ces murs aujourd'hui silencieux et abandonnés (2). Voyez-vous à droite du palais une petite pharmacie fort achalandée, avec de charmants enfants à l'allure distinguée, qui vous regardent avec surprise ? Ce sont les descendants de la noble lignée des Casadevante.

Enfin, presque en face de l'église se trouve l'écusson des Ladron de Guevara. Nom illustre encore quoique précédé d'un qualificatif injurieux qui ne se容忍rait point devant un autre nom que celui de Guevara, car ladron en espagnol signifie *voleur*. On n'a pas accoutumé, pour ennoblir et illustrer un nom, d'y ajouter un terme qui en langage courant est une

(1) Lope de Isasti, *Compendio Historial*, lib. IV, cap. 1, n° 91.

(2) O'Reilly, *Sitio de Fuenterrabia*, p. 291.

injure. J'ai voulu savoir d'où venait à une famille noble un titre aussi étrange et pourquoi on a appelé les de Guevara ladron, voleur, et j'ai découvert que ce nom convenait à cette noblesse, qui n'est issue que d'un noble vol, d'un vol royal et courageux. C'est pour ce motif que l'écusson lui-même en est fier et dit à la postérité : « *A que buen ladron.* Ah ! quel bon voleur ! » Voici l'aventure en raccourci. Comme le roi de Navarre Garcia Iñiguez, qui habitait en ce moment la vallée d'Aybar, se promenait dans ses terres avec sa femme en grossesse avancée, il s'aventura par mégarde aux environs de Lombier, frontière du pays occupé par les Maures, et fut surpris par leurs troupes, et mis à mort. Son épouse, la reine de Navarre, doña Urraca, tomba près de lui sans vie et le ventre ouvert par une lance. Aux cris déchirants qu'elle poussait, les gens d'alentour accoururent, mirent en fuite la bande de brigands qui s'acharnaient après elle. L'un des officiers de la cour venu à son secours se fit remarquer par son énergie à disperser les barbares, puis il revint à la reine qui réclamait des soins immédiats, laissant à d'autres l'honneur de la venger. Il la trouva étendue mourante auprès de son royal mari. Tandis qu'il s'apprétait à la relèver, il aperçut une main d'enfant qui sortait et s'agitaît à travers la plaie que la lance du soldat maure lui avait faite. Incontinent il prit la petite main, la tira doucement, et eut bientôt sur ses bras le fils de l'infortuné Garcia-Iñiguez. Il l'enveloppa avec mille

précautions dans son manteau, l'emporta chez lui, le nourrit quelques jours. Il avait ainsi conservé à la Navarre son roi et le meilleur de tous. Cet officier, qui avait ainsi arraché du sein de sa mère le jeune roi, s'appelait Fortuno de Guevera ; l'enfant devint plus tard Sancho Abarca. Devenu roi, il appelait son bienfaiteur son père et lui disait souvent par manière plaisante : « Bon voleur, tu m'as ravi à la mort qui me tenait, tu seras désormais Fortuno Ladron de Guevera ; je fais d'un voleur le premier noble de mon royaume ». Ceci se passait en l'année 891. (1)

En 1763 Francisco Ladron de Guevara, l'un des descendants de l'illustre et noble voleur, fut alcade de la ville de Fontarabie et majordome de l'église paroissiale (2).

(1) Medina, lib. II, cap. 159. — Zurita. — Fernandez Perez, *Historia de la Iglesia y Obispos de Pamplona*, tomo I, lib. I, cap. xxxviii, pages 47-48. — Roder. *Tolet. de rebus in Hispania gestis*, lib. V, cap. xxii. — Masdeu, *España árabea*, lib. I, n° 124. — Lope de Isasti, *Historia de Guipúzcoa*, lib. I, cap. x, 47.

(2) *Chron. Albed. continuatio*, n° 87. *Chron. Silens. cont.*, n° 74.

## CHAPITRE III

SANCHO ABARCA ET LA MAISON DE GUSTIZ

Le jeune Moïse de la Navarre sauvé de la fureur des Maures passa son enfance entre les mains de Fortuno de Guevara qui le combla de son affection et de ses soins paternels. Dès l'âge le plus tendre, il annonça les meilleures dispositions pour le bien et la justice. D'une intelligence rare, élevée, d'une foi vive, d'un cœur ouvert aux infortunes de la terre et aux souffrances des malheureux, d'une oreille attentive à leurs plaintes (1), il fut couronné roi à l'âge de quatorze ans, 905 (2). Il avait une nature gaie, encline au bien, prompte à la riposte : son commerce était facile et doux. Pendant son adolescence, il partait dès l'aube avec de jeunes Basques de son âge pour chasser, et ne dédaignait pas de chanter au milieu

(1) *Chron. Burg.*, n° 943. — *Roder. Tolet.* lib. V, cap. xxii.

(2) *Masden*, id., lib. I, n° 125.

d'eux, dans la langue des vieux Cantabres, les anciennes chansons eskuariennes de la Navarre; mais dès qu'il reçut la couronne des mains de l'évêque de Pampelune, don Ximeno, les occupations de la charge royale absorbèrent sa grande intelligence et sa belle âme. Le fier roi des Eskualdunaks avait bien les énergies et les nobles élans de sa race. A peine en possession du commandement suprême, il n'eut d'autre pensée que celle de venger le nom chrétien sans cesse opprimé par les infidèles. Son enfance avait été bercée au souvenir de la mort terrible de son père et de sa mère, de sa merveilleuse et tragique naissance. Sa mémoire en était remplie, et cette perpétuelle hantise d'un drame sanglant dont avaient été victimes les auteurs de ses jours l'enflammait de colère. Les charmes de la jeune Theuda, princesse de sang royal qu'il avait épousée, ne purent étouffer les nobles ressentiments qui couvaient en son cœur. Malgré l'ardeur de son amour, il échappa promptement de ses douces étreintes pour aller guerroyer. Il fondit sur les Maures, les battit à la Rioja et sur le mont Oca, les refoula en dehors de la Navarre et d'une partie de l'Aragon jusqu'à Huesca. L'hiver l'ayant surpris dans l'entraînement de sa poursuite, Sancho Garces, toujours attentif, malgré l'ardeur du combat, aux nécessités de ses Navarrais et de ses Guipuzcoans, s'aperçut que leurs pieds ensanglantés aux roches anguleuses que la neige couvrait les faisaient souffrir et il leur ordonna de chausser incontinent une sandale rusti-

que de cuir appelée *Abarca*. En souvenir de cette attention généreuse et pour en perpétuer la mémoire, ses soldats et compagnons d'armes le surnommèrent *Abarca*. A partir de ce moment, l'Histoire ne le connaît, lui et sa descendance, que sous le nom de Sancho Abarca. Les comtes de Aranda qui en descendent se nomment encore aujourd'hui Aranda de Abarca.

Les Maures revenus de leur fuite, ayant envahi la ville de Pampelune, il se jeta sur eux d'un tel empörtement et en fit une telle tuerie qu'il n'en resta presque plus pour en porter la nouvelle au roi de Cordoue (1).

La citadelle dans laquelle se retranchaient les infidèles et d'où ils tombaient sur les populations d'alentour était réputée imprenable, inabordable. Elle se dressait orgueilleuse et menaçante sur le mont Monjardin, non loin de l'endroit où s'est élevée depuis la petite ville d'Estelle en Berrueza. C'était la citadelle de San Esteban. Sancho Abarca voulant en finir avec les Maures résolut de s'en emparer : la tentative était audacieuse et témoignait d'un courage peu commun. Il le savait ; mais rien n'arrête un Navarrais dans ses résolutions quand une fois il les a sacrées justes. Il les appuie seulement pour plus d'assurance sur le sentiment religieux, qui les rend invincibles.. Dans cette pensée, Sancho Abarca se rendit avec ses Basques au

(1) P. Morel, *Anal. de Navarre*, lib. VIII, cap. II.

monastère de Hyrache, à une lieue de la citadelle ennemie. Il s'y agenouilla de solide foi, y entendit la messe célébrée par un religieux, s'anima au combat et commit à Notre-Dame le soin de la victoire. Au sortir du monastère et de la prière, il commanda l'assaut; aussitôt, tous les Basques aux pieds agiles gravirent, en poussant des cris et des hurlements, les hauteurs escarpées du Monjardin, escaladèrent les murailles fortes, égorgèrent ceux qui s'y abritaient et plantèrent sur le sommet où brillait le croissant le drapeau chrétien et la croix. En reconnaissance de cette victoire et de la déroute complète des infidèles, Sancho Abarca fit don à l'église de Pampelune et au monastère de Hyrache de toutes les terres conquises sur les Maures et de la forteresse de San Esteban.

Pendant les trêves et les répits que lui laissaient les soucis du fardeau royal et des combats, Sancho Abarca venait se reposer dans son château de Fontarabie, sur les bords de la Bidassoa, en face de l'Océan. Là, il reprenait sa vie de jeunesse et d'aventure, et se ivrait au plaisir longtemps oublié de la chasse.

Or, un jour que, las et altéré, il s'était arrêté sur les flancs du mont Aizkibel, ayant perdu ses compagnons et les sentiers connus, il vit une jeune fille d'une éclatante beauté qui se rendait à la ferme voisine. Sa vue fut un allégement à ses fatigues, l'éclat de ses yeux qui inondait ses regards ravis une enivrante douceur à son âme. Encore que sa fatigue lui eût engourdi les membres, il se redressa pour la

saluer. La jeune fille, dont la craintive timidité avait ralenti la marche et suspendu la parole, chercha un instant à se dérober à son attention, mais le jeune roi, qui connaissait le canal le plus sûr pour toucher et vaincre le cœur d'une chrétienne eut recours à sa charité. La pitié est, en effet, chez une femme, la voie la plus sûre qui conduit à l'amour.

— Je suis, lui dit-il, dans la belle langue escuarière, un pauvre voyageur égaré dans ces lieux, sans asile et sans secours d'aucune sorte : la nuit vient et je ne sais où m'abriter ; j'ai soif et je ne trouve point de fontaine, ni de source parmi ces rochers arides pour me désaltérer. Connaissez-vous un ruisseau limpide où je puisse plonger mes lèvres comme les brebis que vous pressez devant vous ? Pourrez-vous me laisser m'étendre quelques heures dans l'étable ou la caverne sous le roc, où elles se retirent, afin de reposer ma tête sur leur laine blanche et chaude ? Dites-moi, le pourrez-vous ?

Il n'en fallut pas davantage pour arrêter la marche déjà ralentie de la jeune fille : son désir d'obliger avait vaincu sa timidité, et dissipé ses craintes.

— Seigneur, lui fit-elle, nous ne sommes pas riches, mais nous avons, non loin d'ici, une petite chaurière et de la paille fraîche pour dormir, et du lait bien doux pour épancher la soif et apaiser la faim ; suivez le sentier où cheminent mes brebis, et nous ne tarderons pas d'y arriver.

La jeune pastourelle accompagna son invitation du

sourire le plus engageant. Ce sourire idéal, où la bonté le disputait au charme, où l'innocence et la candeur se mariaient avec la modestie, illumina sa figure incomparable. Les étoiles, qui commençaient de paraître, en pâlirent et Sancho la suivit, aussi léger et allègre que s'il n'eût marché tout le jour. Il ne sentait aucune lourdeur dans ses membres, sa marche était dégagée. Il franchissait d'un bond rapide les cours d'eau qui d'aventure sillonnaient la montagne, et lorsque la nuit venue, la lune, qui paraissait dans un beau ciel semé de perles d'or, illumina la figure angélique de cette Rachel des bois, il ne put contenir son transport et la regardant fixement : « *Gustiz ederra zera*, lui dit-il. Vous êtes tout à fait belle, chère enfant ! » La jeune fille, pour toute réponse, fit un bond de chèvre en dehors du sentier, comme si elle se fût blessée aux ronces de la montagne. Une fois à distance, elle se retourna et, avec un regard sévère et plein de reproche : « Ne vous moquez pas, seigneur, d'une pauvre fille qui est ici sans défense ». Le silence suivit ces paroles, et le roi et la pastourelle arrivèrent à la petite ferme. A la façon empressée dont on l'accueillit au foyer de la vierge, le jeune Sancho comprit que l'hospitalité, loin d'être une charge, y était un devoir sacré. Il prit le lait qu'on lui offrait avec abondance, et il s'y reposa jusqu'au jour : mais son sommeil fut bercé par les rêves les plus enchanteurs. L'image de la touchante rencontre qu'il avait faite l'avait rempli et illuminé. A partir de ce jour il

s'égara souvent dans ses courses sur le mont Aizkibel. Ses chasses eurent un autre objet que le gibier vulgaire qui hante les monts et les bois; d'autres en eurent le soin et le plaisir, tandis que lui venait se reposer sous les regards et les grâces aimables de celle qui, moins farouche dans le commerce que dans la rencontre, l'avait accueilli, et à laquelle il répétait sans cesse le cri de son admiration: « *Gustiz ederra zera.* Vous êtes tout à fait belle. » Il avait demandé la toison blanche des brebis pour reposer sa tête; il eut les épaules d'albâtre de la jeune pastourelle qui, pour le récompenser de son amour, lui donna un fils. Quand le galant roi de Navarre eut ce fils dans ses bras, il ne put contenir son bonheur. « Voyez-vous, dit-il à la jolie bergère, mère d'un fils royal devenue, voyez-vous ces monts, ces bois ces prés de fleurs diaprés, toutes ces terres enfin qu'embrassent vos regards, je vous les donne en échange de cet enfant. » Puis, déroulant un parchemin qu'il portait sur lui: « Voici le titre de possession et de noblesse que j'ai créé pour vous. Notre fils portera le nom que vos charmes ont souvent mérité. Vous êtes *Gustiz ederra*, toute belle; il sera *Gustiz ederra*. »

Grâce à la munificence royale qui vint couronner les amours poétiques du plus aimable roi de Navarre, le domaine de la pastourelle du mont Aizkibel s'étendit aussi loin que sa vue.

J'ai visité ce domaine qui est à une heure de Fon-

tarrabie, en deçà de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe. La belle maison basque élargit sa belle toiture rouge, comme deux immenses ailes, parmi les chênes et les noyers qui couronnent la colline. Dans les champs cultivés avec soin, un vieillard, dont la figure accuse la noblesse et la loyauté, le frontruiselant de sueur, travaillait à la terre. Il n'avait rien d'affecté dans sa tenue et dans sa mise : le béret traditionnel des Basques couvrait sa tête, des sandales chaussaient ses pieds. Il était en manches de chemise, une pioche à la main. Il me salua d'un sourire amical et ouvert.  
« Où donc allez-vous ? me fit-il d'un ton de surprise.  
— N'est-ce pas ici la maison de Gustiz ? — Parfaitement.  
— Sauriez-vous me dire si Gustiz est chez lui ?  
— C'est moi-même et je suis dehors, comme vous voyez. »

A ces mots je le regardai fixement, comme pour me graver davantage ses traits et son regard dans la mémoire, et m'inclinant avec respect je le saluai. J'avais sous les yeux le descendant du plus grand roi de Navarre, de l'enfant du miracle comme Jean-Baptiste, le père d'une famille qui subsiste là dans le même lieu depuis plus de mille ans.

« Vous venez peut-être, reprit le vieillard, voir un pauvre paysan du bon Dieu, dont tout le bien est la terre qu'il travaille ? — Je viens saluer en vous la noble descendance de Sancho Abarca, car vous êtes, grand vieillard, comme l'arbre de Guernica, l'arbre sacré des fueros et des libertés ; comme lui, vous portez

sur le front dix siècles d'intégrité et de droiture. — Bah ! m'interrompit le vieillard en me tendant la main, laissez tout cela, vous êtes fatigué et altéré, venez vous reposer. J'ai du bon cidre de mes pommes à vous offrir et cela vaut mieux que le vin quand il fait chaud comme aujourd'hui. »

Je serrai avec empressement la main rugueuse que me tendait le vieillard qui, plantant sa pioche à une motte argileuse, me conduisit dans sa belle ferme basque. Je ne pensais, moi, qu'à ce magnifique descendant des rois de Navarre, à son origine si gracieuse, à la jolie bergère des bois que je venais de traverser, mais je vous assure que lui n'y pensait pas. Il n'était attentif qu'à me bien recevoir, à me désaltérer d'un bon cidre mousseux et panaché dont il était prodigue. Les poules et les poulets m'environnaient et picoraient à mes pieds, sans s'effrayer de ma présence; un beau chien blanc des Pyrénées, terreur des maraudeurs pendant la nuit, me léchait les mains comme s'il eut deviné les sentiments que j'éprouvais pour ses maîtres si hospitaliers et si bons. La laine des brebis qu'on venait de tondre était en monceau sur le seuil de la porte et Gustiz était devant moi, la bouteille de cidre qu'il venait de déboucher dans une main, et le verre qu'il me présentait dans l'autre.

Voyant le peu de cas qu'il faisait des souvenirs que j'avais évoqués, je n'insistai pas davantage et je lui parlai de tout autre chose, de ses troupeaux, de ses

récoltes de pommes, de ses espérances pour l'année. Cependant on m'avait parlé d'un document positif établissant la royale lignée des Gustiz et je tenais à le voir. Comment reprendre ce sujet devant un vieillard qui en use d'un tel dédain ? Je profitai d'une courte absence qu'il fit dans ses étables pour témoigner mon désir à sa femme. Aussitôt, sa fille, dona Benita, m'apporta le document aux armes royales de Navarre, que je lus et copiai avec soin. Il fut donné par les archives des armoiries le 2 juillet 1613 à D. Martin Gustiz, sur l'ordre de Philippe III, roi d'Espagne. Comme je lisais encore ce document, le vieillard rentra.

« C'est un bien vilain papier que vous tenez là, s'écria-t-il. — Comment l'entendez-vous ? lui répondis-je, étonné. — Mais, oui, ajouta le vieillard, ne voyez-vous pas que ce titre est un témoignage de faiblesse et l'ennoblissement d'une faute ? »

C'était l'âme du chrétien qui se révoltait contre une origine coupable. Et ce disant, le front du vieillard s'assombrit, mais aussitôt je le relevai par ces mots de saint Augustin à propos de la faute originelle :

« Oh ! heureuse fante ! que celle qui a donné à l'Église et au pays basque, une si auguste descendance ! Votre famille a toujours été en honneur par la vertu et le bien faire. Vos aïeux ont fait revivre sur ces montagnes les mœurs pures et les saintes pratiques des anciens patriarches. Les capitaines Diego Gustiz et Martin Gustiz se sont illustrés dans les

armées du roi par leur vaillance et leur courage. Le dernier Martin Gustiz abandonna toutes ses affaires et vint en courrier de Valladolid pour défendre héroïquement, avec don Diego Butron, sa ville de Fontarabie. Il fut un des héros du siège de 1638. Je ne compte pas les vertus que vous montrez ni celles plus nombreuses que vous ne montrez pas, que vous cachez, au contraire, dans la simplicité du travail quotidien. Sancho Abarca, en son temps, s'était battu pour la foi : il avait exposé sa vie en mainte circonstance pour elle ; et cela suffit à couvrir la multitude des fautes échappées à la fragilité humaine. Saint Pierre lui-même, qui est cependant fort sévère, les avait oubliées et pardonnées. A preuve, c'est qu'un jour, Sancho se trouva en grand péril de payer tribut à nature, par suite d'une fièvre maligne qui le dévorait (1). Et savez-vous qui le sauva de la fièvre et de la mort, sa compagne ? Ce fut saint Pierre. Le roi malade courut au monastère du grand apôtre à Usun, non loin de Lombier. Il se prosterna en grande foi devant ses reliques, et saint Pierre l'écucha de si bonne oreille, qu'il en revint guéri et consolé (2). Or, saint Pierre tient un compte rigoureux des fautes des pécheurs, car il a le registre des condamnés et des élus. Lorsqu'il avait exaucé les prières et les larmes de Sancho, c'est

(1) Fernandez Perez, *Historia de Pamplona*, tom. I, lib. I, p. 57.

(2) Sandoval, *loc. cit.*, fol. 23. Moret, *loc. cit.*, lib. VIII, cap. v, 43.

qu'il avait aussi déjà effacé ses fautes du livre de vie car entendre une prière et l'exaucer, c'est donner le pardon, c'est une preuve de réconciliation et d'amitié... Ne soyons donc pas plus sévères que le prince des apôtres à qui Dieu a commis les clefs de la justification et du salut. »

## CHAPITRE IV

CALLE PAMPINOT. — CALLE UBILLA. — CASA DE ARSU

En suivant la rue qui fait le coin de la Maison noble des Zuloaga, n° 8 de la Calle Mayor, rue étroite et presque couverte à son entrée par la panse proéminente de la maison de droite, et l'avant-toit de la maison de gauche, on trouve d'abord une rue qui rappelle l'Orient. C'est la calle Pampinot. Parcourez-la: vous vous croirez un instant égaré dans un carrefour du Caire. Toutes les maisons en sont originales, mais celle qui porte le n° 22 et dont la toiture richement sculptée avance de trois mètres sur la rue, est la plus remarquable de beaucoup. Sa façade depuis le premier étage est en briques blanchies à la chaux suivant la coutume basque, et en boiseries, qui se croisent comme dans les chalets suisses.

Des fenêtres crevées et noircies par le temps, des linges qui pendent à tous les balcons, des figures hâlées, avec de grands yeux lutins, qui sortent des ou-

vertures noires et profondes, une légère odeur de moisissure et de bergamote qui échappe des portes et fenêtres achèvent l'illusion de l'Égypte. Il n'y manque que les ânes traditionnels et la danse du ventre. Sans sortir de Fontarabie vous avez fait un voyage en Orient ; vous avez parcouru une rue du Caire, moins les terrasses. Remontez maintenant au point d'où vous êtes descendu, vers la maison ventrue de la calle de las Tiendas et continuez à gauche, mais, de grâce, qu'il n'y ait pas de peintre et d'amateur parmi vous, car nous n'en finirions pas avec leurs cris d'admiration et leurs croquis.

Nous voici à la calle Ubilla. Nous sommes toujours en Égypte, sauf devant la Halle qui jure parmi tant de belles ruines. Au bas de la rue se trouvent les quatre murs délabrés de la maison qui fut le palais Ubilla. Hélas ! il n'en reste que des pierres mousseuses ; les deux colonnes de marbre qui, il y a quelques années, faisaient sentinelle sur la porte, ont été transportées ailleurs.

D. Miguel de Ubilla méritait plus des hommes et des siècles, car il fut un des héros du mémorable siège et de la victoire de 1638. Avec une poignée de soldats, trois cents à peine, par une nuit obscure, à travers la haie des sentinelles ennemis qui emplissaient tous les postes des monts et des ravins, il osa venir au secours de la ville assiégée. A pas de loup, rampant sur l'herbe humide et dans la boue, retenant l'haleine, donnant des ordres par une pression de main

qui courrait de l'un à l'autre, il arriva au pont de Mendelo. Il voulut traverser les lagunes fangeuses qui se trouvent dans ces régions, mais il avait compté sans la marée qui était haute. Quand il eut de l'eau jusqu'à la poitrine, ayant reconnu son erreur, il donna ordre à ses hommes de s'arrêter et d'attendre dans cette situation, l'escopette en l'air, le retrait des flots. Cette nuit fut une nuit héroïque pour Ubilla et ses vaillants soldats. Le corps dans la vase et dans l'eau, la tête exposée aux balles meurtrières, au moindre réveil, à la moindre alerte l'âme remplie d'émotions et d'anxiétés, ils avaient passé déjà trois heures sans mouvement en cette horrible torture, lorsqu'un soldat irlandais, prenant une ombre pour un ennemi, pressa la détente de son escopette. La détonation réveilla les échos et compromit l'expédition. Aussitôt les sentinelles françaises, s'écrient : « Garde à vous ! » et font feu dans toutes les directions ; les trois cents hommes d'Ubilla se dispersent dans l'eau, les uns à la nage, les autres sur la vase. A l'aube naissante, quand il arriva à la brèche qui lui était ouverte, il n'avait plus que quatre-vingts hommes. Il fut reçu en grand honneur dans la ville par le vaillant Pedro Sanz Izquierdo, adjoint du maire Diego Butron. C'est pour cette nuit héroïque passée toute entière entre la vie et la mort que le roi lui donna la croix des chevaliers de Saint-Jacques et qu'il l'anoblit.

Sur une vieille maison, n° 4 de la même rue, se trouve l'écusson de la noble famille de Arsu. Vous

n'avez ici qu'une maison dépendante : la maison principale et primitive se dresse sur la montagne d'Olearso, aux confins de Cornuz. S'il vous prend envie de vous y rendre, je vous assure d'avance l'accueil le plus empressé, le plus noble, le plus cordial. Ce n'est pas là une noblesse d'or et de clinquant, une noblesse d'arlequin, telle qu'en ont obtenu les juifs de nos gouvernements de mercantis. Nous avons ici une noblesse de sang, une noblesse de vaillance et de courage, une noblesse pure de toute infamie, de toute compromission et de toute lâcheté. C'est une tour d'or surmontée de trois fleurs de lys sur fond de gueule et au bas cinq têtes décapitées que portent les ondes vertes. En voulez-vous entendre l'histoire ? La voici : Quoique les historiens et les archives elles-mêmes se soient complus à l'embrouiller, nous allons tâcher de nous frayer une voie claire à travers les broussailles épaisses de leurs contradictions. M. Gorosabel, auteur d'un dictionnaire d'Histoire et de Géographie de la province, place l'événement en 1280, sous le règne d'Alphonse le Sage (1). Claudio Otaegui, l'aimable poète, prétend que l'héroïque conduite de Machin de Arsu eut pour théâtre le mont Olearso sous le règne d'Alphonse XI (2). Il a pour

(1) Gorosabel, *Diccionario Histórial*, p. 193. Machin Arsu, capitán a quien el rey D. Alonso el sabio comisionó en el año 1280, para desalojar al ejército francés.

(2) Claudio Otaegui. *Machin Arsu. Azana bat.*, p. 21. Alonso amaikagarrena.

appui de son dire le document donné par l'armorial d'Espagne à la famille (1). Lope de Isasti fait remonter l'action d'éclat du célèbre Guipuzcoan au temps des rois de Navarre (2). Tous disent unanimement que Machin de Arsu s'illustra comme capitaine durant une guerre contre la France. Mais quelle guerre? sous quel roi? à quelle date? Ils sont muets sur tout ce qui peut fixer le fait et en confirmer l'authenticité. J'ai beau parcourir toutes les histoires de France et d'Espagne, je ne découvre pas de guerre entre les deux peuples à cette date de 1280. Je ne vois pas le roi de France sur le mont Olearso et à Fontarrabie à cette époque. En revanche, l'histoire entière est sillonnée de guerres entre les Maures et les Navarrais. Depuis leur séparation, les deux provinces sœurs ont été souvent en querelle. Le Guipuzcoa, par un coup de tête regrettable pour l'autonomie du pays basque, s'étant donné au roi de Castille qui par ambition attisait sa dispute, épousa les intérêts de sa nouvelle alliance et combattit pour les défendre contre la Navarre, sa sœur.

Si Machin Arsu a guerroyé sous Alphonse XI, ce n'est pas sous Alphonse le Sage, qui était le dixième de ce nom, ce n'est pas non plus en 1280, mais plus tard, en 1312. Si c'est sous les rois de Navarre, comme

(1) Document qui se trouve entre les mains de Domingo Berretaran de Arsu.

(2) Lope de Isasti. *Historia de Guipuzcoa*, lib. IV, cap. I, p. 459, año 1625.

le prétend Lope de Isasti, si l'on a confondu Alphonse le Sage, roi de Castille, avec Sancho, le sage roi de Navarre, il nous faut remonter d'un siècle jusqu'à l'an 1150. Où faut-il donc placer l'action valeureuse de Machin Arsu ?

Le certificat de noblesse donné par l'Armorial de Madrid, le 24 mars 1620, à don Miguel de Arsu, certificat qui devrait être un argument décisif en pareille matière, raconte le fait en ces termes. Je traduis littéralement le texte espagnol que je reproduis en appendice.

Sous le règne de Sancho VIII le Fort, la province du Guipuzcoa fut durant quelques années gouvernée par un monsieur français du nom de Artenet. Cet Artenet, nommé gouverneur de cette province par le roi de Navarre, se montra si dur, si tyrannique dans l'exercice de sa charge, que les Guipuzcoans se révoltèrent, le mirent à mort et refusèrent leur obéissance à Sancho VIII pour passer sous la juridiction du roi de Castille Alphonse IX auquel ils offrirent obéissance et secours. A partir de cette époque, l'an 1200, le Guipuzcoa ne fit plus partie du royaume de Navarre, mais bien de celui de Castille. Environ soixante-dix ans après cette rupture, d'une part, et cette alliance de l'autre, Tibaot ou Theobaldo, second de ce nom, roi de Navarre, étant mort, on lui donna pour successeur son frère Henri, surnommé le Gros. Celui-ci ne régna que peu d'années. En effet, élu en 1271, il mourut en 1274, laissant pour unique

héritière sa fille, la princesse Jeanne, encore en bas âge, sous la tutelle du roi de France Philippe III le Hardi. Philippe III, voulant s'assurer le royaume de Navarre, fit épouser plus tard Jeanne par son fils ainé Philippe IV. Par ce mariage Philippe IV le Bel devenait le premier roi de Navarre de ce nom. Il arriva qu'au temps où il exerçait sa tutelle, en 1280, Philippe III le Hardi envoya des ambassadeurs auprès de don Alphonse XI, roi de Castille, pour lui demander de vouloir bien mettre en liberté les enfants Alphonse et Ferdinand de la Cerda, ses petits-fils, et neveux du roi de France par sa sœur, qui étaient détenus en prison au fort de Xativa depuis deux ans par le roi d'Aragon, à l'instigation du roi de Castille. Il fut convenu par les ambassadeurs que les deux rois se verraien t à Bayonne le mois de décembre. Au mois de décembre, le roi de Castille traversa donc le Guipuzcoa avec ses fils, sous bonne escorte et avec toute la garde de Bayonne. Le roi de France, de son côté, arriva jusqu'à Sauveterre-de-Béarn. Les deux monarques, avant de se voir, se parlèrent par la voie des interprètes, au sujet de la délivrance des deux jeunes princes injustement détenus. L'accord n'ayant pu se faire de loin, ils refusèrent de se voir de près. Le roi de Castille revint en sa province de Guipuzcoa. Philippe le Hardi, vexé de l'inutilité de sa démarche pour sauver ses neveux, résolut incontinent de les délivrer lui-même, et, dans cette pensée, il poursuivit le roi de Castille d'une telle vitesse qu'avant l'arrivée

de ce dernier à Saint-Sébastien, il avait déjà tenté de réduire le Guipuzcoa sous l'obéissance de la Navarre. Il y était entré en faisant grand ravage sur son parcours, et avait établi son campement et son armée sur les hauteurs du promontoire d'Olearso, aux confins de Cornuz. Il ne pensait pas qu'on pût le venir surprendre par la chaîne plus élevée de Jaizkibel et lui causer les plus grands dommages. Au courant de ses projets, le roi Alphonse convoqua les personnes d'expérience et de savoir de son entourage et les écouta longuement. Après avoir pesé tous les avis, il se rendit à celui d'un officier de haute lignée du nom de Machin de Arsu en Cornuz, qui lui dit que, s'il le voulait bien, il le conduirait au passage retiré où les Français se croyaient en sécurité, et que, les surprenant dans le désarroi d'une irruption inattendue, il en serait facilement le maître; que ce passage sur le mont était de facile accès pour la cavalerie, qu'il n'y voyait qu'un moyen d'y aborder sans bruit, tout d'abord d'envelopper de drap les fers des chevaux, afin qu'ils ne sonnassent pas sur les rocs et les heurts du chemin, en second lieu demander aux hommes qu'ils missent leurs chemises au vent par-dessus les habits, afin qu'ils se reconnaissent dans la marche; qu'ainsi, quand ils avanceraient en silence, les Français n'étant pas avertis leur tomberaient dans les mains comme rats en ratière. Le conseil parut bon et le roi, sans plus, ordonna qu'on le suivît sous la conduite de Machin. Aussitôt, la troupe en chemise

gravit les hauteurs, si bien que le matin du 20 décembre 1280, elle tomba avec l'aurore sur le roi de France et son armée qui, saisis d'un réveil si subit, si impétueux et d'une telle fureur, ne pensèrent même pas à se défendre et se mirent à fuir à qui plus vite abandonnant tentes, armes et bagages. Machin les poursuivit d'une telle ardeur, frappant les uns, tuant les autres, qu'il arriva jusqu'à la tente royale qui était sur le bord d'un ruisseau, tua de sa seule main cinq gentilshommes de la suite du roi et mit Philippe le Hardi lui-même en grand péril de perdre la vie.

Alphonse de Castille, en reconnaissance d'une victoire aussi éclatante qu'inattendue, lui donna tout le territoire de Cornuz, une partie des terres de Fontarrabie avec des rentes et les armes ci-jointes (1).

Le document de l'armorial que je viens de vous donner est rempli d'erreurs qui feraient douter de son authenticité si la tradition constante de l'héroïque conduite de Machin de Arsu n'était consacrée par les siècles. Il est certain que le valeureux capitaine basque a combattu, qu'il a tué de sa main cinq chevaliers surpris ou endormis; mais quand? Dans quelle circonstance? Sous quel roi? A quelle date? Rien de moins établi, rien de plus fantaisiste, que ce qu'en dit l'armorial. Et d'abord, ce n'est pas sous Alphonse IX, mais bien sous Alphonse VIII que le

(1) Voir à l'appendice.

Guipuzcoa a passé sous la juridiction des rois de Castille, car Alphonse VIII n'est né qu'en 1214 (1), et d'après le titre de l'armorial lui-même, c'est en 1200 que le Guipuzcoa a cessé d'appartenir au royaume basque. En second lieu, le titre de l'armorial prétend que soixante-quatorze ans après, Philippe III le Hardi envoya des ambassadeurs auprès d'Alphonse XI. C'est encore une erreur; c'est à don Alphonse X le Sage qui régnait à cette époque en Castille (2).

En troisième lieu, et c'est ici que surgissent les doutes et les difficultés les plus graves, tout le document et la noble conduite de Machin de Arsu reposent sur une guerre, sur une invasion des troupes françaises dans le Guipuzcoa dont il n'est fait mention dans aucune histoire. Les historiens espagnols s'accordent à dire que le roi de France, frère de Blanche, prit sous sa protection ses neveux et revendiqua leurs droits à la couronne dont on les avait injustement dépouillés pour les jeter en prison, mais que l'intervention du pape empêcha les hostilités entre les deux peuples français et espagnol. « El rey de Francia, hermano de doña Blanca, tomó bajo su amparo los derechos de sus desheredados sobrinos pero la intervención pontificia evitó el rompimiento que amagaba a los dos reinos, francés y castellano (3) ». Dans ces

(1) Eduardo Orodea e Ibarra. Lección 40, p. 223.

(2) Eduardo Orodea e Ibarra. Lección 40, p. 223.

(3) Eduardo Orodea e Ibarra. *Curso de Lecciones de Historia de España*. Lecc. 42, p. 236.

conditions, que devient l'irruption de Philippe le Hardi dans le Guipuzcoa, son campement à Cornuz sur le mont Olearso, et sa fuite devant l'attaque subite de Machin de Arsu ?

Les historiens français disent à leur tour que le roi Philippe s'avancait lui-même à la tête d'une armée formidable, qu'il allait demander au roi de Castille compte d'une perfidie qui privait de la couronne ses neveux : qu'arrivé près des Pyrénées, il s'arrêta à Sauveterre. Que là, ses projets s'évanouirent, que l'imprudence ou la trahison avaient négligé les approvisionnements et que la famine menaçant ses troupes avant même qu'elles eussent touché le sol ennemi, force lui fut de retourner sur ses pas (1).

Il est étonnant qu'un fait comme celui de l'attaque subite d'un roi de France mis en péril de mort par un chevalier espagnol et la disparition de cinq gentilshommes nobles de sa suite ait ainsi échappé à toute l'histoire et que, seul, en fasse mention l'armorial de Madrid. Il y a évidemment confusion de lieu, de temps et de personne. Si Philippe le Hardi s'est arrêté à Sauveterre, il n'est pas venu camper sur le mont Olearso et faire autour de Fontarabie un siège dont aucun historien ne parle. Si son armée s'est retirée à cause de la famine avant même de toucher le sol ennemi, comment aurait-elle pu assiéger Fontarabie ?

Il y a eu en l'année 1276 invasion de l'Espagne par

(1) Nangis. — Marca. — Dom Vaissette, tome IV.

l'armée française, mais le roi de France ne suivit pas l'armée, qui était plutôt composée de Navarrais et de Gascons. La vaillante tactique de Machin Arsu peut avoir sa vraisemblance, en la plaçant à cette époque et dans cette circonstance. Il est impossible de la maintenir ailleurs et selon le récit de l'armorial.

Le roi d'Aragon don Jaime et le roi de Castille don Alphonse, qui s'entendaient comme larrons en foire pour tout ce qui s'offrait à leur ambition, convoitaient depuis longtemps le royaume de Navarre qui, en outre de sa richesse et de son étendue, était une menace perpétuelle pour sa sœur séparée, le Guipuzcoa. Ils cherchèrent à profiter du trouble dans lequel tomba ce royaume à la mort d'Henri le Gros qui en était le souverain. Dans cette admirable pensée, ils voulaient s'emparer de sa fille et unique héritière Jeanne, comme voie plus sûre de s'emparer de son héritage. La chose allait à bien par leur astuce et leurs fourberies; ils faisaient disparaître la fille du roi de Navarre, comme ils avaient fait disparaître leurs neveux, les infants Alphonse et Ferdinand de la Cerdanya et ils héritaient tout uniment et sans bataille de sa couronne; mais ils se trompèrent. La reine mère de Navarre, qui était sœur de Philippe le Hardi, instruite des projets usurpateurs et criminels de don Jaime d'Aragon et d'Alphonse de Castille, alla se réfugier avec sa fille auprès du roi de France, son frère (1).

(1) Eduardo Orodea é Ibarra. *Curso de Lecciones de Historia de España*. Lecc. 33, p. 247.

Son absence augmenta les troubles dans son royaume abandonné désormais à toutes les compétitions. Pour y rétablir l'ordre et la paix, Philippe le Hardi envoya Robert comte d'Artois, en Navarre, le priant de s'assurer, chemin faisant, l'aide et l'appui de deux puissants seigneurs voisins des Pyrénées, Gaston de Béarn et Roger-Bernard comte de Foix. Robert et les deux seigneurs gascons envahirent aussitôt l'Espagne avec une armée de vingt mille hommes. Arrivés en toute hâte sous les murs de Pampelune, que les rois d'Aragon et de Castille poussaient à la résistance, ils en firent l'assaut et s'en emparèrent le 6 septembre 1270 (1).

Philippe le Bel, devenu époux de sa cousine Jeanne de Navarre, y fut proclamé roi. Il est donc probable que Machin de Arsu chercha querelle à cette armée qui passait en Navarre ou qui en revenait, et Alphonse de Castille eut quelque satisfaction à voir sa déconvenue politique vengée par une déroute partielle de l'armée gasconne et navarraise sur ses terres, et la mort de cinq chevaliers ennemis. On a confondu le roi de France Philippe le Hardi qui était en son Louvre, avec Robert comte d'Artois ou Gaston de Béarn ou Roger-Bernard comte de Foix. Les cinq gentilshommes tués par le vaillant Arsu sont assurément cinq gentilshommes gascons ou navarrais de la suite de ces grands seigneurs. Encore une fois l'ac-

(1) Marca, livr. VII, ch. xiii. — Dom Vaissette, tome IV.

tion d'éclat de Machin Arsu est authentique, mais les circonstances de lieu, de temps, de personnes, rapportées par l'armorial, ne supportent pas la critique et se dissolvent par une analyse attentive. Comment a-t-on pu glisser dans un document aussi grave que l'extrait de l'armorial royal de Madrid, des erreurs aussi grossière que celles qui confondent deux rois et deux règnes : Alphonse VIII avec Alphonse IX et Alphonse X avec Alphonse XI ? Ces premières erreurs, établies avec la dernière évidence dans une pièce qui devrait toujours être frappée au coin de la plus rigoureuse exactitude, confirmement l'erreur de la confusion du roi de France avec les seigneurs gascons ou Robert d'Artois, car si l'armorial de Madrid a pu confondre, à la légère, un roi d'Espagne avec un autre roi d'Espagne, il a pu également confondre un roi de France avec un de ses seigneurs. Il a bien pu transporter un fait d'une époque à une autre !

Lope de Isasti, historien grave et judicieux, dans son *Compendio Historial* du Guipuzcoa écrit en 1625, dans son livre IV, chapitre 1, n° 63, page 459, fait remonter la glorieuse aventure de Machin de Arsu sous le règne des rois de Navarre, par conséquent à une époque plus reculée. Il détruit la version de l'armorial. « Machin de Arsu, dit-il, homme de valeur estimé des rois de Navarre, sous lesquels se trouvait en ce

(1) Eduardo Orodea è Ibarra. *Curso de Lecciones de Historia de España*, Lecc. 43, p. 247.

temps la province du Guipuzcoa, fut le maître de l'antique maison noble des Arsu qui est sur le promontoire d'Olearso. L'armée française s'étant établie sur les hauteurs de Cornuz avec le projet d'assiéger Fontarrabie, il vint au secours du roi de Navarre, qui, suivant le conseil de Machin de Arsu, surprit les Français et remporta la victoire. Le vaillant Machin marchait devant, et sous une tente de campagne il tua d'une main dextre cinq Français, et, pour ce fait d'armes, le roi de Navarre lui donna de grandes étendues de terrains et fit ajouter aux armes qu'il possédait déjà une tour avec deux fleurs de lis et cinq têtes en ondes de mer. Cette maison est la seul de ce nom. C'est d'elle que sortit l'alferez Martin Saez de Arsu, valeureux soldat qui se signala dans les guerres d'Italie (1). »

Maintenant, ami lecteur, si vous n'êtes pas satisfait,

(1) Machin de Arsu, valeroso hombre y estimado de los Reyes de Navarra (a quien en un tiempo estuvo encomendada la provincia de Guipuzcoa), fue dueño de la casa solar antigua de Arsu que está en el Promontorio sobredicho con términos estendidos: y que también fueron de los primeros pobladores de esta casa. Habiendo llegado el ejército de Francia al término de Cornus con intento de sitiarn la villa de Fuenterrabía, llegó a socorrer el Rey de Navarra, y por consejo y parecer del noble Machin de Arsu, dió en los franceses, y alcanzó victoria de ellos en el mismo puesto de Cornus, siendo delantero el valeroso Machin el cual en una tienda de Campaña mató a cinco caballeros franceses; y por este hecho el rey de Navarra le hizo merced de algunos términos, y que además de las armas que este solar tenía, pusiese un castillo, con dos flores de lis, y cinco cabezas sobre ondas de mar.

cherchez ailleurs ; quant à moi, je jette ma langue au chat. Je vous ai donné les versions pour et contre ; à vous de trancher le litige. Vous avez la lanterne avec une bougie dedans ; tâchez de l'allumer, afin qu'elle vous éclaire dans ce dédale de contradictions et de récits divers.

## CHAPITRE V

### LE PALAIS DE CHARLES-QUINT

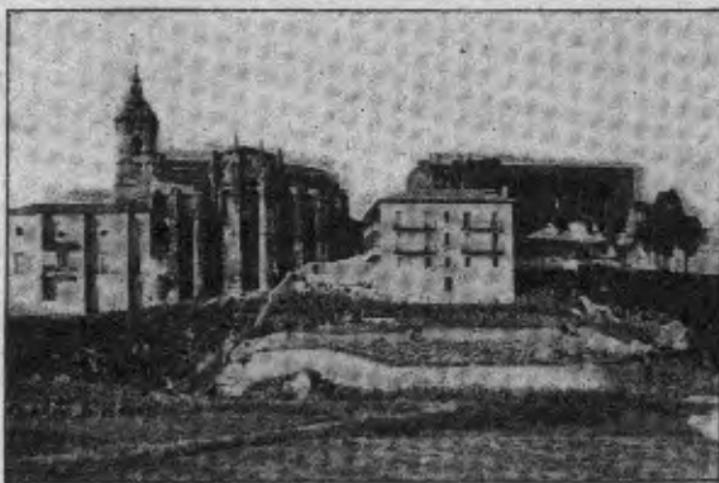
Arrivé au haut de la rue principale, de la calle Mayor, se trouve le château de Charles-Quint, qu'on appelle à tort le château de Jeanne la Folle, qui n'y a jamais mis les pieds. Un immense mur de trois mètres d'épaisseur, n'ayant que quelques ouvertures étroites et petites sans accident, sans sculpture d'ornementation d'aucune sorte ; c'est le château. C'est un monument de guerre plutôt qu'un séjour royal. Il n'a rien de grand, de noble que ses proportions gigantesques, son austère uniformité et les souvenirs de gloire et de combat dont il porte les traces indélébiles sur son front noirci de poudre et de fumée.

Il paraît que durant les sièges, il reçut des hauteurs du mont Aizkibel et de la Guadeloupe plus de douze cents boulets de canon, sans se dérider, ni sourciller d'une seule pierre (1). Le fait est que cet

(1) O'Reilly. *Sitio de Fuenterrabia*, p. 123.

immense mur est encore impavide, et qu'aucune fente creusée par le temps et la poudre n'en menace la solidité. Les gueules et crénelures qui la couronnent dans toute sa largeur, et d'où le canon répondait au canon sont seules légèrement échancrées sur les bords. Elles sont lasses d'avoir vomi la poudre et de l'avoir reçue. Une porte basse y donne accès : l'homme qui s'y glisse avec ce sentiment de surprise et de crainte qu'inspirent les édifices aux lignes colossales et hardies, ressemble à une fourmi qui entre dans le creux d'une montagne, tant il en est écrasé. Cet amas de pierres superposées donne l'illusion, en effet, d'une montagne coupée en forme de falaise rocheuse sur l'Océan. Les arcades massives sous lesquelles on s'avance ne contribuent pas peu à l'écrasement. En face, se trouve la petite cour couverte de ruines mousseses et, sur l'une de ses ruines, quatre coulevrines rouillées, débris oubliés aux jours de combat. Cette cour sépare les deux châteaux des temps anciens : l'un, demeure que s'étaient choisie les rois de Navarre pour y séjourner durant les chaleurs estivales ; l'autre, forteresse que Charles-Quint avait élevée pour s'abriter derrière ses batteries et ses épaisse murailles. Les deux édifices se ressentent des époques qui les ont vus naître et des mobiles qui les ont fait concevoir. Le premier, dont les ogives sont enveloppées de verdure, malgré les ravages que le temps et les batailles y ont creusés, porte fièrement encore les traces d'une certaine grandeur. L'art s'y montre davantage.

A travers le revêtement de lierre, d'amblyodes et d'adiantes, les formes primitives transparaissent plus élégantes, plus sveltes. Le second n'a rien d'artistique : c'est un immense bloc de pierre, avec les



L'ÉGLISE ET LE CHATEAU

ouvertures carrées nécessaires pour y pénétrer et s'y blottir. Il accuse une seule préoccupation : la défense. Ce n'est pas un palais, c'est une forteresse ; ce n'est pas un séjour de plaisance, c'est un abri sûr contre l'ennemi. Charles-Quint n'avait aucun souci de l'art, il en avait de sa personne et de sa puissance. Il se défiait de tout le monde, car il n'y avait personne au monde dont il n'eût trompé la confiance. Il lui fallait des palais en forteresse d'où il put tirer sans paraître lui-même. Les rois de Navarre, au contraire, confiants en leurs populations, avaient des

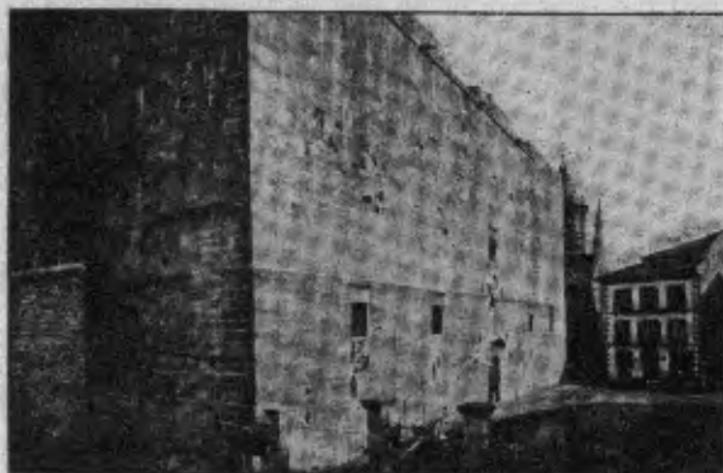
demeures plus accueillantes, plus ouvertes. Le fier Wamba, dont on a trouvé le nom sur une pierre au siècle dernier (1), venait se reposer sur cette pointe de terre qui repousse la Bidassoa vers l'Océan, car il n'avait pas à s'armer contre la France: son empire embrassait les deux versants des Pyrénées, tout le peuple basque qui l'avait choisi pour roi. Ses efforts et ses armes ne se portèrent que sur la Gascogne et la Gaule Narbonnaise qu'il avait soumises (2), et dont il avait étouffé les constantes révoltes en 673 (3). Don Garcia Iñiguez et don Sancho surnommé Abarca, qui lui succédèrent en 891, étaient venus souvent se reposer de leurs rudes batailles sur les rives de la Bidassoa. On les avait vus s'accoster à la margelle de ces croisées ogivales, on les avait entendus faire retentir les voûtes sonores de ce palais du chant des Cantabres. Ils avaient chassé sur le mont Aizkibel, ils avaient suivi les abattures du gibier jusque sur le promontoire d'Olearso. Écoutez, voyageur qui foulez ces ruines, ces voix lointaines qui semblent vous revenir de mille ans en réveillant les échos de ces murailles. Le vent, qui fait tressaillir l'adiante et le lierre dans les fentes mal assurées, vous les porte à l'oreille. Mais s'ils vous redisent les joies, les chan-

(1) O'Reilly, *Sitio de Fuenterrabia*, p. 113. — Gorosabel, *Diccionario hist.*, p. 170.

(2) Saut Julien de Tolède.

(3) *Historia de la Iglesia de Pamplona*, par Fernandez Perez, tome I, p. 49.

sons et les amours poétiques de Sancho Abarca, ils cessent d'être si doux quand vous gravissez les escaliers de bois de la forteresse de Charles-Quint dont la grande masse écrase la ville. Montez, montez, vous



CHATEAU CARLOS

n'aurez sous les yeux partout que d'immenses couloirs voûtés qui sentent la caserne, et les dortoirs où plus de huit cents lits roulaient à l'aise, et plus de mille soldats se tenaient aux aguets de l'ennemi. Vous n'entendez plus que la voix sèche du commandement et du feu. Montez encore, montez : vous êtes au sommet de l'édifice, sur une immense plate-forme et tout à coup, sous vos yeux éblouis, ravis, le soleil du midi jette ses rayons d'or, et sous ses rayons d'or s'étale le beau tableau d'une nature incomparable. Les rois disparaissent ainsi que des nains de la puis-

sance souveraine : les batailles rangées, les armées se noient dans la brume lointaine des âges. C'est la nature immortelle qui l'emporte sur tous, c'est elle la seule reine séductrice qui se fait un jeu de nos enchantements. J'ai vu de grandes et belles choses sur la terre ; voyageur altéré d'infini et d'idéal, j'ai cherché partout ce qui en approche pour repaître mon âme. J'ai gravi les sommets des Alpes et des Apennins, je me suis assis au haut de l'Acropole d'Athènes, sur les armilles des chapiteaux doriques, à côté d'un lézard qui buvait le soleil et me regardait sans frayeur, mais jamais je n'ai eu sous les regards un spectacle plus fini, plus achevé des beautés de la nature. D'un côté les Pyrénées, la pointe acuminée de la Rhune, les arêtes en couronnes de l'Aya, les dos arrondis de Biandi, de Mirall et de l'Hermana, les collines de Saint-Marcial, puis les vallées ombreuses, riantes, ombrées de Renteria et d'Oyarsun, puis l'île des Faisans qui émerge comme un bouquet de fleurs des ondes de la Bidassoa, puis la Bidassoa elle-même, qui s'étend à son embouchure, qui déferle et s'égare en mille méandres gracieux dans les prés et dans les champs, comme si elle voulait se cacher de la mer, en éviter la rencontre, puis toutes les filles de la frontière, Fontarrabie, Hendaye, Irun, Béhobie, assises sur ses rives jonchées de fleurs. De l'autre côté, sur des mamelons chargés de vergers et de chênes touffus, des moissons dorées, d'antiques maisons basques se regardant coquetttement, comme des jeunes filles au

lever du jour de fête. Le mont Aizkibel, avec ses tours carlistes et sa chapelle de Notre-Dame, festonne et dentelle l'horizon. La vue descend en suivant ces ondulations jusqu'aux rochers noirs et aux falaises abruptes de San-Telme et du cap Figuier, puis enfin c'est la mer, l'immensité bleue sous le ciel d'azur. La poitrine se dilate comme pour aspirer l'infini dont elle éprouve la sensation. Les yeux s'ouvrent, le vent souffle en légère brise ; l'azur du ciel pâlit pour laisser place à un bleu plus tendre. Voyez, ce n'est plus du bleu, c'est du vert : la mer, sa fidèle compagne, se transforme avec elle ; elle change sa robe d'azur, en celle d'émeraude. Tous les tons, toutes les nuances s'estompent sur ses flots qui se rident. La voici transformée en une plaine immense où toutes les végétations se croisent avec leurs couleurs diverses, et sur cette plaine chevauche l'écume blanche des vagues, comme un troupeau de moutons que Neptune presse devant lui et qu'il fait bondir sur les falaises, et lance jusque sur les flancs des montagnes, où les vagues deviennent des brebis à laine pendante et aux mamelles gonflées. Trois immenses rochers, qu'on appelle les trois sœurs, semblent présider au bondissement des flots, comme des bergers auxquels le roi des plaines liquides a commis le soin de son troupeau. Derrière ces trois rochers, un large et riant coteau vêtu d'un bois de chênes, montre avec orgueil à la lune et aux astres le château d'un prétendu savant, appelé d'Abbadie. C'est le seul

endroit où l'art humain a tenté de rivaliser avec la nature. Viollet-le-Duc, qui certes s'y entendait, a construit une belle retraite à la vanité humaine, mais son œuvre, quelque belle et grandiose qu'elle paraisse, est écrasée par les splendeurs qui l'environnent, assombrie par les hôtes étranges qu'elle enserre et cache avec soin.

On quitte avec regret la plate-forme de Charles-Quint d'où la vue se repaît de lumière et de splendeurs, pour entrer dans les immenses couloirs en sous-sols voûtés, et l'on descend en toute hâte pour ne pas perdre dans les dédales de la caserne abandonnée, les enchantements que l'on a goûtés là-haut. La place entière sur laquelle on tombe était autrefois environnée de murs et de forts. Les plans de ces fortifications, comme ceux du grand palais commencé vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, se trouvent aux archives de Simancas, copiés en 1844 par la direction du corps des ingénieurs. Ils ne remontent pas au delà de 1574 et 1581 (1).

Dans ces archives se trouvent le nom d'un certain Frontino, maître des travaux de ce genre, à la date de 1574, et une lettre de Tiburcio Expanochi, du 20 novembre 1580, par laquelle il déclare avoir levé le plan de Fontarabie et de ses environs. En 1594, le Conseil de Cantabre proposait à Philippe II de faire

(1) Archives de Simancas, tomos I, II, siglos XVI, XVII. Sección 1 Fortificación C Ingenieros.

venir Tiburcio Expanochi et de le charger, d'accord avec don Juan Velasquez, des plans et projets de fortification. Une lettre de don Diego Butron, conservée aux archives de la ville (1), déclare que ces projets et plans furent mis à exécution, et que les travaux incessamment commencés furent poursuivis jusque vers le milieu du siècle suivant, jusqu'au siège mémorable de 1638, et, chose étrange et qui accuse des tendances guerrières, à cette époque, jusque dans les hommes pacifiques du sanctuaire, il y est parlé du père Isasi, jésuite qui fut chargé de la direction des travaux, et du père Claude Richard, jésuite aussi, qui fut souvent consulté pour ces fortifications comme pour celles de Saint-Sébastien (2). Toutes les grandeurs des deux peuples qui se touchent par les Pyrénées ont gravi tour à tour les degrés de cet édifice guerrier qui n'a de royal que sa belle terrasse d'où nous avons admiré la nature. En 1615, ce fut Philippe III qui vint avec Anne d'Autriche, sa fille, pour la donner en épouse à Louis XIII. Ce fut Isabelle de Bourbon, fiancée du prince des Asturies, qui fut échangée sur la Bidassoa avec celle qui devait être la reine de France.

Le 2 juin 1660, ce fut Philippe IV avec sa fille Marie-Thérèse d'Autriche, qui devenait l'épouse de Louis XIV. Le 6 juin 1777, ce fut Joseph II, empereur

(1) Archives de la ville de Fontarabie, année 1542.

(2) Archives de la ville de Fontarabie, année 1542.

d'Allemagne, qui venait reconnaître les brèches faites par les troupes françaises. Le 17 septembre 1858, ce furent Napoléon III et la belle et gracieuse Biscayenne, l'impératrice Eugénie, puis enfin le prince impérial, en 1867, qui vint incognito de Biarritz. L'alcade, don Pedro Noguera, l'ayant reconnu, courut aussitôt lui présenter les hommages de la ville. En vaillant défenseur des Fueros et des priviléges de sa race, Noguera avait reconnu le sang basque dans les nobles élans du jeune prince, qui, comme le duc de Bourgogne, n'a laissé que des regrets immortels dans la France éplorée et dans tous ceux qui avaient eu l'heure de l'approcher et de le connaître.

Je ne parle pas des capitaines et des généraux qui ont arrosé ces murs de leur sang. Je ne parle pas des cris de victoire et des colères de la défaite qui ont tour à tour éveillé les échos de ces voûtes cintrées, ni des bruits de canon ou des chants d'allégresse, ni des fanfares joyeuses des unions pacifiques. De toutes ces magnificences, de toutes ces pompes royales et guerrières, il ne reste que ce grand mur noir et ces ruines vêtues de lierre, d'adiante et de violier, véritable mausolée élevé à la gloire des héros qui sont tombés sur le champ de bataille. Seule, une pierre s'est rencontrée plus parlante que les autres en son langage muet. Elle gisait sur le sol brisé, lorsque don Miguel Rodriguez-Ferrer la découvrit sous la mousse, la restaura, en ranima les caractères effacés par le temps et la donna au curé de la paroisse, don José-Joaquin

Ollo, lequel l'a transportée et placée à Notre-Dame de la Guadeloupe sur le mont Aizkibel. Sa place primitive était au fronton de la porte d'entrée du palais de Charles-Quint; les traces s'y trouvent encore. Son langage est une prière ancienne empruntée au formulaire d'exorcisme, conjurant les éléments du ciel. Elle accuse la foi de l'empereur qui survit à sa puissance oubliée, car elle dit :

Le Christ est venu en paix et se fit homme de la vraie chair humaine.

Le Christ, guérison de tous, passait en paix.

Le Christ fut crucifié.

Le Christ fut mis à mort.

Le Christ fut enseveli.

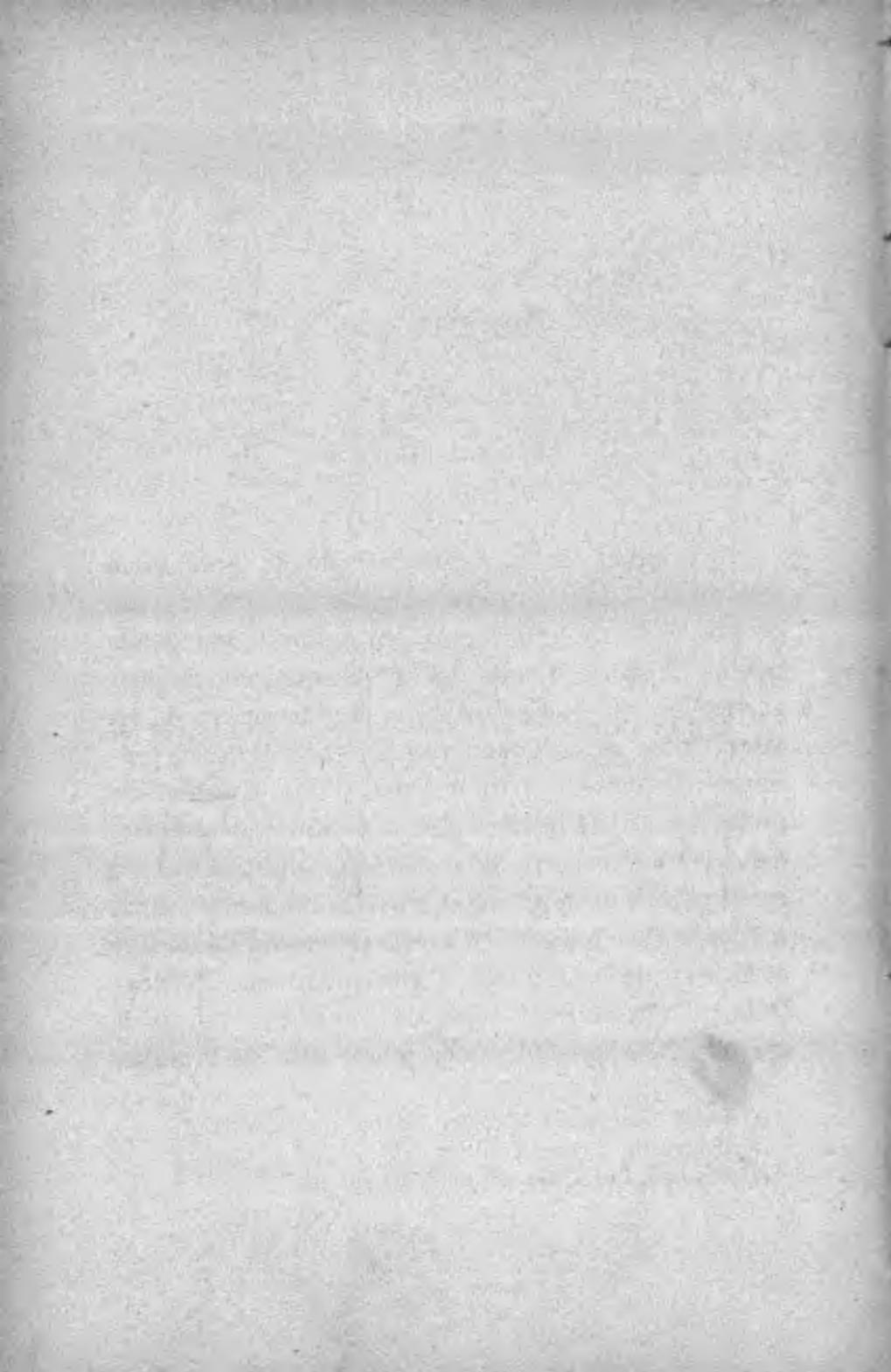
Le Christ monta au ciel.

Le Christ commande.

Le Christ règne.

Le Christ nous défend de la France.

Dieu est avec nous.



## CHAPITRE VI

### PRÉCIS D'HISTOIRE

Les origines de la vaillante ville de Fontarabie remontent à mille ans environ. Ce que l'on raconte de son existence antérieure tient plutôt de la légende que de l'histoire. Fontarabie, en basque, Ondarrabia, corruption de Ondar-Ibaia, qui signifie épave de rivière, terre abandonnée par les eaux, doit ses premières fondations à un roi des Goths. Un bloc de pierre, qui a été trouvé, vers la fin du siècle dernier, dans les ruines du vieux château, semble l'établir, car il portait profondément gravé le nom de Wamba, roi des Goths. L'historien Isasti (1) après Beuter (2) et Florian de Ocampo (3), chroniqueurs de Charles Quint, l'affirmait en 1623, et ceux qui ont écrit après lui, s'appuyant sur la pierre dite de Wamba,

(1) Isasti. *Compendio Historial*, lib. IV, cap. I, n° 4, p. 446.

(2) Beuter, lib. I, cap. xxvii.

(3) Ocampo, lib. I, cap. II; lib. VII, cap. XIII.

ont répété encore avec plus d'assurance son affirmation. Néanmoins, il existe un document que je donne plus loin, qui semble le contredire et donner à notre ville une antiquité plus reculée. Ce document, c'est l'acte du martyre de saint Léon, premier évêque de Bayonne, qui dit que le grand apôtre du golfe Cantabrique, arriva d'abord à Faberio, en Espagne, *versus Hispaniam accedens in loco qui dicitur Faverio*. Ce *Faverio*, d'après Floranes, homme de véracité et de grand savoir, serait Fontarabie (1).

Or, saint Léon est un apôtre des temps apostoliques ; ce saint Philippe, diacre et compagnon de Léon, dit Helcea, un des premiers évêques de Saragosse, revint à Rome en l'année 67 de l'ère chrétienne comme saint Pierre vivait encore. *Hic sanctus Philippus qui diaconus erat comesque Leonis reversus Romanam adhuc vivente Petro, anno 67* (2). Donc, d'après les actes de saint Léon, Fontarabie existait déjà au premier siècle de l'ère chrétienne (3). Il y a peut-être moyen de mettre les plaideurs de l'histoire d'accord en les entendant bien. Tous disent unanimement que les premiers habitants de Fontarabie avaient dressé leurs tentes sur le promontoire d'Olearso, au banc du mont Aizkibel, qu'on y voit encore les premières maisons dont l'une porte le nom d'Arsu et l'autre de Gustiz. A ce compte, Fontarabie d'O-

(1) Garibai, lib. XII, cap. xxxi.

(2) *Diccionario historial de Gorosabel*, p. 174.

(3) Archives de l'évêché de Saragosse.

learso devait exister aux temps apostoliques et Fontarrabie sur la rive gauche de la Bidassoa n'a commencé de s'élever que sur la pierre de Wamba, en 623, et tous les contradicteurs ont raison. Que Beuter Garibai, Gorasabel et Floranes se donnent donc la main et que la paix soit avec eux.

On ne trouve aucune autre trace écrite de l'existence de Fontarrabie jusqu'à l'année 1180. Cette fois le document ne laisse plus de prise à l'équivoque et au doute; nous n'avons plus des hypothèses, nous avons la certitude : c'est la lettre en mauvais latin du roi de Navarre, Sanche le Sage, lettre par laquelle il concède à la ville de Saint-Sébastien, ses priviléges et ses fueros. Il y est parlé de Fontarabie, *Ondarribia : Dono ad populares de sancto Sebastiano pro termino de Undarribia usque ad Oriam* (1).

Ces priviléges et fueros, d'abord propres à la ville de Saint-Sébastien, furent étendus à Fontarrabie par le roi de Castille don Alphonse VIII, le 18 avril 1203 (2). D'après Enao et Gainza, c'est bien Alphonse VIII, en 1203, qui étendit et confirma les priviléges de Saint-Sébastien (3). Garibai et d'autres historiens tiennent pour Alphonse IX (4). Un tableau qui se trouve dans la sacristie de l'église de Fontarabie représente

(1) Enao, lib. I, cap. XLVI.

(2) Gainza. *Historia de la Universidad de Irún*, p. 62.

(3) Gorosabel, *Diccionario Histórial*, p. 172. Isasti, *Hist. de Guipúzcoa*, lib. IV, cap. II, 16, p. 469.

(4) Garibai, tome II, lib. XII, cap. xxiii.

saint Julien, évêque de Cuenca, avec cette inscription : « Saint Julien, évêque de Cuenca, qui fut chargé par le roi Alphonse IX de venir à Fontarabie et de confirmer en son nom les priviléges et droits de la ville. » L'une et l'autre thèses se peuvent tenir, car les priviléges peuvent avoir été concédés par Alphonse VIII et confirmés par lui-même et par Alphonse IX peu de temps après. Quoi qu'il en soit, ces priviléges accusent déjà, à cette époque, l'importance de Fontarabie. Ce document conservé aux archives, soit de Saint-Sébastien, soit de Pampelune, jette jour sur les mœurs de l'époque, c'est pourquoi nous le donnons en son entier dans l'appendice.

En 778, Charlemagne, mû par son ambition, plutôt que par le zèle de délivrer l'Espagne des Maures, comme on l'a voulu dire, traversa les Pyrénées (1). Hibinaxalabo, roi des Maures de Saragosse, s'étant révolté contre son maître, Abderamen, de Cordoue, et en craignant les réprésailles, offrit à Charlemagne de se soumettre à sa puissance et à sa merci avec toute sa province, s'il lui venait en aide. Il n'en fallut pas davantage pour exciter les convoitises du grand empereur. Il savait trop bon gré à son étoile de sa bonne fortune pour la dédaigner. Le désir de civiliser n'était pour rien dans son expédition, car quelle civilisation pouvaient attendre des Francs les Maures de Grenade, de Cordoue et de l'Alhambra (2) ? Il envahit donc sans

(1) Eginhard. *Anal. de gestis Caroli Magni*, an. 778.

(2) *Chron. Silens*, num. 18, Era 816.

rencontrer de résistance la Navarre, s'empara de Pampelune et courut jusqu'à Saragosse, non sans causer de notables dommages aux populations désolées et atterrées (1). Après la surprise du premier moment, la colère succédant à la frayeur, un cri s'éleva sur toutes les montagnes du pays basque, depuis le sommet d'Aizkibel, qui touche à l'Océan, jusqu'aux arêtes rocheuses du mont Altabiscar, qui s'en éloigne d'environ quarante lieues. Les troupes ennemis avaient soulevé la vaillance avec la poussière sur leur chemin, et lorsque Charlemagne revint de son expédition, il trouva les montagnes couvertes d'une nuée d'hommes, noire et dense, résolus à en défendre les défilés. Les populations d'Olearso, de Fontarabie, d'Oyarzun, de Saint-Jean-de-Luz, avaient couru auprès de leurs frères de Roncevaux et de toute la vallée appelée depuis ce jour la vallée de Charles, Val Carlos. Troublés dans leurs paisibles retraites, ils s'étaient levés comme un seul homme pour une lutte de géants. Un immense cri avait éveillé les échos, longtemps endormis, des montagnes escuariennes.

Et l'Etchecco Jauna s'était dressé devant sa porte.

Et prêtant l'oreille au murmure lointain qui faisait ronfler la gorge rocheuse, il avait crié : « Qui va là ! Que me veut-on ? »

(1) *Hist. de la Iglesia de Pamplona*, par Fernandez Perez, tome 1, p. 24.

Et le chien qui dormait à ses pieds avait bondi ; et il remplissoit de ses aboiements les échos d'Altabiscar.

C'est du col d'Ybaneta que le bruit se fait entendre. Il approche, en frôlant les rochers, à droite et à gauche. Ce sont des voix qui se perdent d'abord et expirerent au val silencieux, puis l'on distingue le bourdonnement d'une armée qui s'avance.

Les nôtres, réveillés en sursaut, y ont déjà répondu du sommet des montagnes, en soufflant dans leurs cornes de bœuf.

Et l'Etcheco Jauna aiguise ses flèches.

Ils viennent ! Ils viennent ! Quelle haie de lances !

Comme les bannières aux mille couleurs flottent dans leurs rangs !

Des éclairs jaillissent de leurs armes.

Combien sont-ils ? Enfant, compte-les bien !

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt.

Vingt... et des milliers d'autres encore !

Comment les compter ? ce serait perdre son temps.

Debout les gars ! unissons nos bras nerveux, arrachons ces rochers, de ces hauteurs lançons-les sur leurs têtes.

Écrasons-les ! Tuons-les !

Et qu'avaient-ils à faire sur nos montagnes, ces hommes du Nord ?

Quand Dieu fait des montagnes, c'est pour qu'on ne les franchisse pas.

Cependant les rochers roulent, bondissent et tombent; ils écrasent les troupes ennemis.

Le sang ruisselle de toutes parts, les chairs palpitent. Oh! combien d'os broyés! Quelle mer de carnage!

Fuyez, fuyez, ceux à qui il reste de la force et un cheval!

Fuis, roi Carroman, avec tes plumes noires et ta cape rouge.

Ton neveu, ton brave, ton cher Roland est étendu mort, là-bas.

Son courage ne lui a servi de rien.

Et maintenant, Escualdunacs, laissez les rochers.

Descendons vite en lançant nos flèches sur ceux qui fuient.

Ils fuient! Ils fuient! Qu'est devenue la haie de lances?

Où sont leurs bannières aux mille couleurs qui flottaient parmi eux?

Les éclairs ne jaillissent plus de leurs armes, humiliées et souillées de sang.

Voyons, comptons de nouveau : vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze, treize, douze, dix, huit, sept, six, cinq; quatre, trois, deux... un... Un!

Il n'y en a même plus un!

C'est fini!

Etcheco Jauna, vous pouvez rentrer avec votre chien,  
Embrasser votre femme et vos enfants,  
Nettoyer vos flèches, les serrer avec votre corne  
de bœuf,

Et ensuite vous coucher et dormir dessus.

La nuit, les aigles viendront manger ces chers  
écrasés.

Et leurs os blanchiront dans l'éternité.

Seigneur d'en haut, nous vous prions à genoux,

Recevez-les en grâce et pitié dans votre gloire, car  
encore qu'ils fussent en guerre avec nous, ils sont  
aussi vos enfants.

Après cette rude bataille de Roncevaux et de Val-  
Carlos, la paix régna sur les sommets du pays basque.

Ce fut le seul événement qui troubla quelques  
jours le repos du peuple escuarien et, par conséquent,  
celui de Fontarabie. A partir de cette époque,  
sous le sage gouvernement des rois de Navarre et  
l'égide protectrice de ses fueros et priviléges elle  
reprit sa vie paisible de pêche et de labour. Elle fai-  
sait de lointaines et périlleuses expéditions sur la  
mer à la recherche de la morue et de la baleine,  
comme l'indique la partie inférieure de ses armes.  
Elle découvrit avec les marins de Saint-Jean-de-Luz,  
les îles de Bacalaos, et de retour au foyer, après avoir  
essuyé plus d'une tempête, assise sur ses rives en-  
chanteresses, elle s'occupait à renouer les mailles  
rompues de ses filets. Pour en assurer la vie paï-

sible contre les surprises ennemis Sanche le Fort commença à la fortifier en 1194 : les murailles commencées par lui ne furent achevées que par le roi Alphonse VIII, en 1203 (1). Tour à tour sous la couronne de Navarre et sous celle de Castille, elle fut souvent troublée par des événements de différente nature, qui tantôt la remplirent d'allégresse et de joie, et tantôt l'accablèrent d'amertume et de tristesse. Un jour, en 1412, comme elle s'occupait aux semaines de maïs dans ses champs, et à la pêche dans son océan bleu, elle fut envahie par les troupes de la Navarre unies à celles de France sous le commandement d'Aman Labrit, livrée au pillage et aux flammes qui la dévorèrent presque en entier. Un second incendie, survenu en 1472, acheva ce qu'avait épargné le premier. Il ne resta que neuf maisons debout sur toutes les ruines fumantes et amoncelées (2). Quelques années à peine écoulées, en 1488, Alain d'Albret y assemblait quatre mille hommes d'élite, que le roi Ferdinand d'Aragon avait mis à sa disposition pour aller combattre le duc d'Orléans. C'est de Fontarabie qu'il prit voile pour les côtes normandes après avoir vendu sa vaisselle d'argent (3).

(1) Garibai, tome III, lib. XXIV, cap. xv, fol. 164, année 1367.  
— *Historia de la Universidad de Irún*, por Francisco Gainza, cap. XVII, p. 82, añ. 1738.

(2) Gorosabel, *Diccionario historial*, p. 168. — O'Reilly, *Sitio de Fuenterrabia*. — Moret.

(3) Moulezun, *Histoire de la Gascogne*, tome V.

A cette période d'agitation succéda une période de paix qui alla jusqu'à l'année 1521. On se trompe gravement lorsqu'on affirme que la guerre lui vint alors de la France ; la guerre et le siège de 1521 ne furent portés à Fontarabie que par les Navarrais, car il s'agissait de l'indépendance du royaume de Navarre, et, par conséquent, de l'indépendance du pays basque menacée par l'Espagne (1). Les Français, dans la circonstance, ne furent que les alliés des Basques navarrais qui voulaient venger la félonie de Charles-Quint, qui après avoir promis à leur roi Jean d'Albret de le rétablir sur le trône de Pampelune dont il avait été injustement dépouillé par Ferdinand, roi d'Espagne, se rit et se joua de ses serments et du traité de Noyon, et s'opposa aux prétentions de la Navarre soutenue par François I<sup>er</sup>. C'est Charles-Quint qui acheva le royaume de Navarre tout en promettant de le reconstituer (2). Aussi, les Basques le considérèrent comme un traître et un félon. L'astucieux empereur eut beau s'entourer d'un médecin basque, et des conseils d'un confesseur basque, il eut beau apprendre la langue des vieux Cantabres et s'entretenir dans cette langue avec eux pour se rendre populaire, jamais il ne perdit la défiance et le mépris dans lequel le tenaient les Navarrais. Si bien qu'un jour, comme il cheminait sur la montagne, il reçut une franche leçon d'un muletier qui poussait devant lui ses mules chargées de

(1) Moulezun, *Histoire de la Gascogne*, tome V.

(2) Gorosabel. *Diccionario Histórial*, 178. — Moret. — Gainza.

froment. — Muletier, lui dit l'empereur, d'où viens-tu ?  
 Mandozaia nondic zatoz ? — De la Navarre, Nafarrotic.  
 — Il y a en Navarre beaucoup de froment ? — Oui,  
 seigneur, beaucoup. — Nafarroan gari asco. — Bai  
 jauna asco. En Navarre beaucoup de froment, mais,  
 pas du tout pour moi. — Seigneur, vous l'avez dit, pas  
 du tout pour vous. Nafarroan gari asco, batere, ba-  
 tere, ez neretako. — Jauna batere zuretako (1).

C'est sous les murs de Fontarabie, sur la Bidassoa,  
 en face du château de Charles-Quint qui la domine  
 que se fit l'échange entre François I<sup>e</sup> et ses deux fils,  
 le Dauphin et le duc d'Orléans, livrés en otage (2).  
 François I<sup>e</sup> s'était battu avec une telle vaillance à Pavie  
 qu'il avait tué de sa propre main sept soldats ennemis.  
 Le soir venu, comme il s'aventurait trop loin dans  
 l'ardeur du combat, un arquebusier lui tua son che-  
 val, et dans sa chute il se trouva en face d'un Basque  
 d'Hornani, du nom de Jean Urbieta, que cette cir-  
 constance a rendu célèbre. Le brave soldat guipuz-  
 coan, frappé de sa distinction, l'arrêta en lui met-  
 tant la pointe de son épée sur le flanc, à l'endroit  
 laissé découvert par son armure. « Rendez-vous, lui  
 dit-il. — Je suis le roi, répondit François I<sup>e</sup>, et je me  
 rends à l'empereur. » Urbieta le comprit, mais voilà  
 qu'au moment où il était tout entier à la joie de sa  
 royale capture, il aperçoit le porte-étendard de sa

(1) Lope de Isasti, año 1625, lib. I, cap. xiii, 13, p. 168.

(2) Lope de Isasti, año 1625, lib. IV, cap. viii, 12, p. 529. — Sandoval, *Historia de Carlos V*, tomo I, lib. XII, 31.

compagnie qui se débattait parmi les fantassins français. Aussitôt il s'écria en toute hâte : « Si vous êtes le roi, quelle preuve m'en donnez-vous ? » Pour toute réponse François I<sup>er</sup> souleva son amulette, découvrit son visage, lui montra sa bouche édentée dans sa partie supérieure, avec ces mots : « A ceci vous me reconnaîtrez. — Bien, » fit Urbreta, et, sans s'attarder davantage aux gages et aux questions, sur la simple foi d'une parole du vaillant roi, il courut défendre son drapeau menacé et le sauva. Sur ces entrefaites, un autre homme de guerre, Diego de Avila, rencontra François I<sup>er</sup> ; le voyant de bonne mise et de figure avenante, il le pria de se rendre. « Je suis déjà rendu à l'empereur, lui dit le royal prisonnier. — Et quel gage en avez-vous donné ? — Aucun. — Mais il en faut un. — Voici mon épée, » et il la remit toute sanglante au soldat d'Avila moins confiant que le Basque Urbreta (1).

Nul n'ignore les souffrances que dut endurer à Madrid le roi, dont l'élégance et la grâce égalaient la bravoure. Il y faillit mourir et il y serait mort sans les soins de Marguerite, sa sœur, accourue auprès de lui. L'empereur fut aussi brutal que félon avec un prince qui était la droiture et la délicatesse mêmes et qui avait été prisonnier de sa parole avant de l'être de son rival. Sa captivité ne prit fin qu'à des conditions très onéreuses, et ses deux fils en furent le gage.

(1) Sandoval, *Historia de Carlos*, tomo I, lib. XII, 31.

(2) Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, tome V.

Vingt-deux mulots chargés d'or et d'argent traverserent à gué la Bidassoa et se rendirent au château de Fontarabie; c'était le prix de la rançon. Dans le même temps deux barques s'avançaient de l'une et l'autre rive : l'une portait les deux fils de France, conduits par Lautrec à la tête de huit gentilshommes armés seulement d'une épée : l'autre, le roi avec Lannoi, vice-roi de Naples, et huit gentilshommes espagnols. Au milieu de la rivière les deux barques royales se rencontrèrent, sans qu'on permit au père d'embrasser ses enfants. Les regards échangés en cette cruelle circonstance se dirent tout, et je laisse à penser quel fut leur langage. Je laisse aussi à penser quels purent être les sentiments des populations de la frontière assemblées en foule, et de quel œil se regardèrent les bateliers, et de quelles langues ils se traitèrent en face d'un spectacle qui provoquait la pitié d'une part et l'indignation de l'autre. Le prince le plus chevaleresque et le plus loyal s'était trouvé aux prises avec la fourberie et la bassesse les plus révoltantes. Jetons un voile sur ce tableau, et arrêtons nos regards sur une scène plus digne de deux grands peuples.

Le 12 juin 1564, Charles IX, petit-fils de François I<sup>e</sup>, vint voir sa sœur Élisabeth, devenue reine d'Espagne par son mariage avec Philippe II. Sa marche ne ressemble point à celle de son malheureux grand-père : elle fut joyeuse et triomphale. Le fils de Charles-Quint, ayant pour femme la petite-fille de François I<sup>e</sup>,

devait faire oublier les rigueurs de son père. Élisabeth s'avança au-devant de son frère, accompagnée des trois évêques de Pampelune, de Calahorra et d'Orihuela, et du duc d'Albe, confident et ministre de Philippe II. Charles IX, de son côté acclamé partout, arriva à Saint-Jean-de-Luz avec la reine-mère Catherine de Médicis. On leur fit grand accueil et belle fête. Saint-Jean-de-Luz, tout en festons et guirlandes, se fit remarquer par son entrain. Une goëlette, à laquelle on donna le nom de *Caroline*, y fut lancée en l'honneur du roi. Sur le lieu même qui avait été le théâtre de l'humiliation, la gloire et la grandeur se donnaient rendez-vous, sous les yeux de deux peuples accourus de toutes parts et qui avaient envahi les monts, les collines et toutes les hauteurs d'alentour. La vallée de la Bidassoa, sillonnée dans tous les sens par la cavalerie et l'infanterie de la France et de l'Espagne, était comme une immense arène dont les montagnes, les coteaux, les falaises formaient les tribunes. Fontarabie, qui avance sur la rivière et la force à un contour, semblait en être la loge principale où se pressaient en curieux tous les grands d'Espagne. Les barques richement pavoiées et couvertes de fleurs attendaient, frémissantes, les hôtes royaux qui devaient s'asseoir en elles sous les dais de brocart d'or qui reluisaient au soleil éblouissant du mois de juin. Tout à coup une longue et joyeuse clamour fait retentir la vallée : c'est Élisabeth qui s'avance sur le môle de Fontarabie, suivie du duc d'Albe, des pré-

lats et des dames de la cour. Catherine de Médicis, impatiente d'embrasser sa fille, apparaît sur la rive espagnole et l'entraîne sur la barque qui la doit conduire vers son frère. Charles IX était déjà au milieu de la rivière, attendant sa sœur. Et les cloches des églises de Fontarabie et d'Irun faisaient belle volée ; tambours, trompettes, hautbois s'y joignirent en grande mélodie ; des acclamations partirent de toutes parts. Et au milieu de tout ce concert d'enthousiasme, les deux barques d'or se rencontrèrent, et le roi de France embrassa la reine d'Espagne, sa sœur, sur les mêmes flots où leur grand-père avait passé sans pouvoir embrasser ses fils. Il était midi, la chaleur était accablante, les soldats étouffaient sous les armes. Sous une feuillée touffue, couverte de roses et de lis entrelacés, qui donnait l'illusion d'un palais de verdure et de fleurs dont le parfum embau-mait la rive française, une table était dressée où la famille royale réunie, entourée des grands de l'un et l'autre peuple, fit une riche et fraîche collation. Après le repas, Charles IX ayant déposé sa sœur en grand honneur sur une belle haquenée blanche dont il lui avait fait présent, ils partirent en magnifique cortège pour Saint-Jean-de-Luz où ils passèrent la nuit. Le lendemain, le cortège reprit le chemin de Bayonne, où le roi s'était rendu la veille. Un palais de planches, dressé près de l'évêché, attendait Élisabeth et sa cour, mais le cortège grossit tellement et de tant de gens d'importance s'emplit, qu'à neuf heures du soir

la reine et sa mère n'avaient pas encore atteint les portes de la ville. Il y eut dix jours de fêtes pendant lesquels Charles IX défraya généreusement les seigneurs espagnols qui accompagnaient sa sœur. Le 23 juin, il s'embarqua pour aller dîner à l'île d'Aigue-man où l'avaient précédé sa mère et sa sœur. « Pour cette cause la royne y fit faire une belle feuillée qui coûta un grand denier et un festin ou souper auquel les grands seigneurs et dames portaient la viande et étaient habillés en bergers et bergères. Puis après souper qui était vigile de saint Jean-Baptiste, s'embarquèrent pour aller voir le plaisir du feu de Jouannie qui fut magnifiquement fait au milieu du fleuve du Gave. Il y avait tout du long de ladite rivière, des baleines, dauphins, tortues et sirènes toutes contrefaites en artifice de feu qui fut un grand plaisir qu'il était bien deux heures après minuit quand ils furent retirés en leur logis de Bayonne. »

Le jour de la Pentecôte, pour donner à la religion sa part de solennité et de joie communes, devant une multitude incroyable d'Espagnols assemblés en la cathédrale de Bayonne, le roi toucha des écrouelles.

Le 2 juillet enfin, la fête, s'acheminant vers son départ, se porta à Saint-Jean-de-Luz. Le roi y passa huit jours pendant lesquels « print plaisir à se faire pourmener à la grande mer avec des barques et à voir danser les filles à la mode basque qui sont tondues, celles qui ne sont pas mariées, et ont toutes chacune un tambourin fait en manière de crible, auxquels il y

a force sonnettes et dansent une danse qu'ils appellent la canadelle et l'autre bendel. »

Après la danse de Saint-Jean-de-Luz, la Bidassoa revit le cortège royal éblouir encore ses flots. Charles IX et sa sœur s'embrassèrent en grandes larmes, car ce fut pour la dernière fois.

Catherine de Médicis, en mère que la séparation retient, suivit sa fille jusqu'à Irun, pour être plus longtemps avec elle, puis, le cœur tout gros de s'en éloigner, elle courut à Saint-Jean-de-Luz et trouva consolation auprès du roi son fils de l'absence de sa fille.

Cinquante années s'écoulèrent durant lesquelles Fontarabie et la Bidassoa vécurent du souvenir de ces journées à jamais mémorables. Aucun événement de si riche nature ne vint réveiller les paisibles échos de leurs montagnes, lorsque le 4 novembre 1615 une autre Elisabeth, sœur d'Henri IV, s'avança d'un côté pour aller épouser le prince des Asturies, tandis qu'Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe III, arrivait de l'autre pour devenir la femme de Louis XIII. Ce fut encore un échange entre les deux princesses bien différent de celui de François I<sup>e</sup> et de ses deux fils. Cette fois encore la rencontre fut belle; elle se fit avec une pompe et une allégresse indicibles. Tandis qu'Elisabeth de Béarn venait à Saint-Jean-de-Luz, Anne d'Autriche, accompagnée du roi son père, descendait au palais de Charles-Quint à Fontarabie. Malgré le temps sombre que novembre porte avec lui, toute la frontière était en grande liesse : les chemins

et les avenues par où la reine devait passer étaient ornés de verdure; une jonchée de buis les couvrait. Fontarabie surtout, où le roi et la reine devaient séjourner, avait revêtu ses beaux atours. Sa porte d'entrée, convertie en arc de triomphe où l'éclat de l'or et de l'argent animait les rayons pâles du soleil, était surmontée de faisceaux militaires, et tous les ordres de la chevalerie et de la noblesse attendaient à droite et à gauche l'arrivée du cortège royal. L'alcade, le bâton du commandement et de l'indépendance à la main, se tenait devant avec les clefs de la ville et les autres membres de l'ayuntamiento. La rue principale formait jusqu'à l'église une voûte de piergeries, de riches étoffes et de verdure. De chaque balcon tombaient des draperies de velours aux armes de la ville brodées d'or. Le sol disparaissait sous la jonchée et sous les linges blancs qu'on y avait répandus. Le palais de Charles-Quint était pavoisé; les drapeaux des deux royaumes y flottaient au vent et à travers les créneaux qui le couronnent, les canons avançaient leurs gueules et mêlaient leurs voix à celle des cloches et de la musique. La princesse Elisabeth était déjà sur la Bidassoa dans un bateau richement vêtu et au pavillon français. A côté de la sœur d'Henri IV étaient assis le duc de Guise, le duc d'Uzès, le duc d'Elboeuf et le maréchal de Brissac. La duchesse de Nevers et les comtesses de Lauzun et de Guiche l'accompagnaient. L'infante d'Espagne quitta le môle de Fontarabie et s'avanza sur la barque royale vers le

milieu de la rivière et lorsque les deux princesses s'embrassèrent à leur rencontre, une décharge d'artillerie se fit entendre de tous les forts et de tous les sommets à la fois. La foule tressaillit sur les hauteurs qu'elle occupait et acclama dans le baiser de ces deux princesses le baiser de deux peuples trop longtemps divisés.

Toutefois ce ne fut encore là qu'une ébauche de la réconciliation définitive et de la grande fête, car quelques années plus tard, la guerre devait troubler les relations d'amitié que des gages aussi beaux semblaient devoir immortaliser. La guerre éclata en 1635, puis vint le siège avec son noir cortège.

L'union la plus solennelle, la plus éclatante, fut célébrée avec des réjouissances inouïes quarante-cinq ans plus tard, le 6 juin 1660. Philippe IV, fils de Philippe III et frère d'Anne d'Autriche, se trouvait avec sa fille Marie-Thérèse au palais de Fontarabie. Il y venait pour la donner en épouse à son auguste neveu Louis XIV. Louis XIV, de son côté, à peine âgé de vingt ans, s'approchait, accompagné de sa mère, au-devant de sa cousine germaine qui allait devenir sa femme. Cette fois, les barques pavoisées sillonnaient la Bidassoa, portant, non le royal cortège, mais la foule des grands et des petits. Chaque batelier avait, pour cette circonstance, orné, nettoyé, habillé sa barque de fleurs et de festons de verdure, pour y convier les amis et les curieux venus de loin. Les eaux disparaissaient sous les barques innombrables, chargées

de princes, de ducs et de duchesses. Un magnifique pont de bateaux couvert de draperies d'or et aux armes de France et d'Espagne, unissait les deux rives à l'île des Faisans, et sur ce pont deux haies de mousquetaires et de soldats faisaient briller leurs armes au soleil de juin. Louis XIV et Philippe IV arrivèrent en même temps sur le pont et s'avancèrent l'un vers l'autre, dès leur entrée dans l'île; Louis XIV surtout, avec son maintien digne sans affectation, sa démarche élégante et assurée, son visage expressif, illuminé de deux yeux qui lançaient des éclairs et encadré d'une chevelure bouclée qui tombait sur ses épaules, paraissait comme l'image la plus sensible, l'incarnation même de la majesté royale. Philippe IV disparaissait devant lui, mais, dès que le jeune et grand roi aperçut son oncle dans son humble présentation, il s'empressa auprès de lui, s'inclina, lui fit mille grâces simples et charmantes et, avec cet art aimable et cette distinction dont il relevait tous ceux qui l'approchaient, il le prit par le bras, et l'entraîna sous un dais de velours à franges d'or qu'on avait dressé parmi la verdure au milieu de l'île, le fit asseoir sur un siège; et ses prévenances filiales firent tant et si bien que sa grandeur s'effaça en bonté pour rehausser celle du roi d'Espagne, et lui rendre le rang d'égalité que lui voulait l'amitié. Les témoignages échangés d'affection et de paix émurent les grands des deux cours, au point d'en arracher les larmes.

Parmi les effusions vives de l'heureuse rencontre, on ne pouvait distinguer lequel des deux était le plus grand. Philippe IV se retira de l'entrevue qu'il avait eue avec son neveu dans le dernier contentement. Le jeune roi avait ensoleillé de sa gloire et de ses charmants attraits le vieux monarque espagnol. Il en fut enivré tout le jour, et quand le lendemain il revint de Fontarabie dans l'île des Faisans avec l'infante, sa fille, en revoyant Louis XIV accompagné de sa mère, il complimenta longuement Anne d'Autriche, qui était sa sœur, sur les charmes et l'intelligence de son royal neveu ; il témoigna hautement combien il était heureux de donner sa fille à un gendre aussi accompli, de la donner à la maternelle sollicitude de sa tante. Le mariage de Marie-Thérèse par procuration avait été célébré la veille dans l'église de Fontarabie. Toutes les armes y avaient été représentées, tous les rangs de la noblesse et du clergé avaient rempli les trois nefs, et les rues pavoisées, couvertes de fleurs. Sous les arcades de feuillage et de guirlandes touffues d'où s'exhalait les plus douces senteurs, le flot de toutes les grandeurs humaines avait coulé en murmure joyeux. Aujourd'hui la foule s'est portée sur l'île des Faisans, où les deux monarques étaient réunis.

Chacun tenait dans sa main son bouquet de roses et de lis. Sur les deux rives, les armées des deux royaumes étaient en présence comme pour une bataille rangée. Les deux musiques alternaient avec les

batteries des forts et du château de Fontarabie. Les mousquets se répondaient comme dans le champ de bataille, et répandaient leur poudre en fête et réjouissance, comme pour témoigner qu'ils ne devaient plus servir à la guerre. L'immense concours du peuple poussait des cris d'allégresse des sommets des coteaux et des collines d'alentour : « Vive le grand roi ! Vive la jeune reine ! Vive Philippe IV ! À bas les Pyrénées ! Vive la France ! Vive l'Espagne. » Tandis que toutes ces manifestations enthousiastes éclatent de toutes parts, montent de la rive, descendent des montagnes, s'épandent dans la vallée, Philippe IV embrasse sa fille en pleurant, la remet à Louis XIV, la confie aux soins de sa sœur Anne d'Autriche, et la paix des Pyrénées est conclue.

Deux jours après, le 9 juin 1660, Louis XIV ratifia son mariage déjà célébré par procuration et épousa Marie-Thérèse en personne dans l'église de Saint-Jean-de-Luz. La rue qui allait de la maison Lohobiague où il était descendu, et qu'on a appelé depuis le château Louis XIV, était tendue de riches tapisseries et d'arceaux de fleurs. Les régiments des gardes françaises, les suisses et les deux compagnies de gentilshommes au bec de corbin formaient la haie royale. Les nobles et les grands de la cour défilent deux par deux suivant leurs titres, puis vient le prince de Conti, puis le cardinal Mazarin en rochet et camail. En ce moment, les hérauts sonnent du cor et annoncent le roi. Aussitôt, le jeune et beau mo-

narque apparaît en habit noir, dans un magnifique manteau brodé d'or, entre deux huissiers de sa chambre tenant leurs masses d'argent. La jeune reine arrive de son côté sur un pont de fleurs qu'on avait dressé depuis le château, connu aujourd'hui sous le nom de château de l'infante, jusqu'au point de jonction du cortège royal. Elle était conduite par le duc d'Orléans : elle s'avancait dans tout l'éclat de son jeune âge et de ses beaux atours. Elle était vêtue d'une robe de satin blanc broché d'or. Un manteau de velours violet semé de fleurs de lis couvrait ses épaules, et trois princesses du sang en tenaient les franges traînantes de distance en distance. La couronne royale, sertie de diamants, éclatait comme un soleil sur son front. La reine-mère la suivait en manteau noir. Jean d'Olce, évêque de Bayonne, en habits pontificaux, reçut les augustes époux à la porte de l'église, qui, suivant une coutume ancienne, a été fermée et murée immédiatement après le passage du roi, pour n'y laisser passer aucune autre grandeur. Le prélat conduisit le roi et la reine sur une estrade de velours violet semée de fleurs de lis et surmontée d'un dais pareil, tandis qu'Anne d'Autriche alla s'agenouiller sur une estrade séparée tendue de velours noir. En souvenir du Morganeguiba des anciens Franks, l'évêque présenta au roi, dans un plat de vermeil, l'anneau d'alliance et les douze pièces d'or, puis incontinent il bénit le mariage et célébra la messe. Mazarin, faisant fonction de grand

aumônier, porta l'instrument de paix à baiser au roi, à la reine et à la reine-mère. La cérémonie fut empreinte de toute cette grandeur, cette noblesse que la royauté ajoute toujours aux devoirs rendus à la divinité. L'alliance entre les grandeurs du ciel et celles de la terre relève l'éclat des pompes religieuses et les ennoblit. C'est fini maintenant ; le fils de l'arrière-petite-fille de Charles-Quint a épousé la fille de l'arrière-petit-fils de Charles-Quint. Louis XIV ne voulut point d'autre fête, ni de festin ; il soupa en famille, avec la reine son épouse, la reine sa mère, l'une fille et l'autre sœur du roi d'Espagne, et le duc d'Orléans son frère. Il passa six jours dans les douceurs de la vie intime à Saint-Jean-de-Luz dans ce même château de Lohobiague, puis il parcourut son royaume, en fit les honneurs à sa jeune épouse.

Toutes ces magnificences ne firent point oublier à Fontarabie ce qu'elle avait souffert, pendant les quatre sièges qu'elle soutint jusqu'en 1638. D'autres guerres qui surpriront sa vaillance vinrent encore troubler son repos, quelques jours bercé par des chants de fête. Elles ont été compendieusement racontées par des historiens espagnols (1). Il est à regretter que des chercheurs à la main peu discrète aient dévalisé sans scrupule les archives de la ville pour soustraire à l'admiration des siècles bien des

(1) Padre Moret, *Sitio de Fuenterrabia*. — O'Reilly, *Sitio de Fuenterrabia*.

actes dignes de la postérité. Les malheurs et les luttes perpétuelles aigrissent les caractères, développent la sensibilité. A partir de cette époque, Fontarabie perdit ses habitudes de paix ; sa vie fut désormais troublée. Elle se tint en garde contre les moindres bruits de la frontière comme une sentinelle aux aguets, dont la bonne foi a été souvent surprise ; elle voyait des ennemis partout et tirait parfois sur des fantômes qu'elle prenait pour des adversaires vivants.

A peine en possession de ses droits de cité et des titres de noblesse si chèrement conquis, Fontarabie ne voulut plus accepter aucune dépendance ; les juntas générales et particulières de la province n'eurent plus d'autorité sur elle, elle portait son conseil en elle-même, et n'en supportait point d'autre. Enorgueillie par ses luttes et son triomphe, elle se plaça au-dessus des priviléges et voulut avoir le premier rang sur les autres villes. L'accoutumance des combats lui avait fait une âme guerrière ; aussi ne cherchait-elle en toute occurrence que nouveaux prétextes à querelles et à batailles. Les autres villages et villes de Lezo, Irun, Pasaje, qui l'avaient aidée à la résistance comme aussi à la victoire, n'acceptaient point cette maîtrise et prédominance ; ils voulaient leur part à l'honneur comme ils l'avaient eue à la peine. Les choses allèrent à telle extrême de prétention d'une part et de dispute de l'autre qu'on en faillit souvent venir aux mains et que Fontarabie se

separa du reste de la province du Guipuzcoa, car elle ne voulait assister à aucune junte, ni payer aucune charge, de celles-là mêmes qui lui incombaien. La rupture plénier des relations de la ville révoltée avec le reste de l'Hermandad eut lieu à la junte générale tenue à Tolosa le mois d'avril 1651. Les termes de la rupture furent sévères ; la province du Guipuzcoa jugeait et flétrissait en toute rigueur sa fille vaillante, mais infidèle et farouche. Fontarabie fut donc séparée désormais de la fraternité provinciale et considérée comme une étrangère dans la patrie commune, et, pour la blesser plus profondément dans sa fierté et lui faire sentir davantage l'ingratitude de sa conduite, on admit sa rivale Irun à sa place dans la junte.

Quinze ans s'écoulèrent dans cette bouderie empêle de colères et de haine, de menaces et de querelles continues. Pendant cette période d'isolement, la Navarre, qui n'a aucun port sur la mer, voulut s'avantager de celui de Fontarabie, et dans cette pensée, elle lui fit les avances les plus captieuses, pour qu'elle s'incorporât à son Hermandad, et consacrât par un traité sa nouvelle alliance. De son côté, la junte de la Navarre s'engageait à relever la ville, à y construire un port digne de son incomparable situation, et à lui rendre son ancienne splendeur. Une commission envoyée de Pampelune vint élaborer, sur place, les projets et les plans, arrêtés par la junte, mais l'entente ne put se faire, et en 1666, Fontarabie,

lassé de son isolement, se désista de ses prétentions et revint à sa province naturelle.

Quelques années s'écoulèrent dans la paix, lorsque en 1693 un incident de nouvelle nature mit le feu aux petites rancunes qui couvaient entre les deux sœurs jumelles de la frontière, Irun et Fontarabie; celle-ci, du reste, voyait d'un œil jaloux la place qu'Irun avait prise dans la junta à la faveur de ses dissidences avec la province : elle l'accusait souvent d'avoir fomenté et entretenu la querelle pour en tirer profit elle-même. « — C'est à cela que tu voulais en venir, scélérate ; tu convoitais ma représentation et ma pré-dominance, lui disait-elle à la moindre rencontre. — Ce n'est pas vrai, répondait Irun, je n'ai pris que ce que ton mauvais caractère t'a fait perdre. Or bien, vivons chacune chez soi, car de se voir allume la dispute. Bonsoir. » On était de part et d'autre dans cet état d'esprit, lorsque l'alcade de Sacas, espèce d'officier chargé de percevoir les droits de la province, fit dénoncer et arrêter par ses gardes une certaine somme d'argent sur le pont Mendelo. Cette somme appartenait à Fontarabie. Il n'en fallut pas davantage pour remettre tout en question et raviver les furies impatientes du réveil. Les alcades de Fontarabie, accompagnés de seize hommes de la ville, bien résolus, se rendirent aussitôt à la douane d'Irun, saisirent l'alcade de Sacas dans son lit, et sans lui laisser même le temps de s'habiller, ils l'emmenèrent prisonnier au conseil de la ville. Là,

comme en un tribunal, ils le jugèrent incontinent comme coupable d'avoir fait prendre l'argent de la ville et ne le relâchèrent qu'après s'être bien assuré de son innocence et peut-être aussi par crainte des représailles. L'alcade de Sacas, qui avait fort sur le cœur le réveil désagréable du matin et sa comparution en chemise devant le conseil, ne se tint pas pour satisfait ; le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de courir à Saint-Sébastien et de se plaindre à grands cris de l'odieuse conduite de Fontarabie à l'égard d'un officier de la province. La province, à son tour, prenant l'outrage à son compte, fit une enquête dont les conclusions furent de châtier en leur personne trois habitants de la ville insoumise. A cette fin, elle manda un courrier pour les prier de comparaître à ses assises. Mais ceux-ci, non seulement refusèrent de se présenter, mais comble d'audace, ils s'emparèrent du mandataire de la province, lui arrachèrent la citation dont il était porteur et le jetèrent en prison. Ils envenimèrent le tout d'une lettre d'injures adressée aux représentants de la junte qui l'avait envoyée. La chose prit un tel caractère de gravité, qu'il fallut en référer au conseil royal. Le roi exigea la mise en liberté immédiate du mandataire captif, convoqua les deux alcades de la ville et en exigea satisfaction pour la province offensée. Ainsi finit la querelle.

Les fureurs étant au comble, la noise apaisée d'une part ne fit que reprendre de l'autre. Après

Irun, ce fut le tour d'Hendaye, la rivale d'en face sur l'autre frontière. Souvent déjà, depuis l'année 1510, Hendaye et Fontarabie s'étaient querellées et battues, et la querelle avait eu pour conclusion une barque brûlée sur la grève et quelques hommes assommés. Que faire entre voisins, si ce n'est allumer la dispute? car la dispute est un stimulant contre l'ennui, elle accourt et agrémente la monotonie de la paix et du bon voisinage. Tantôt c'est pour une chose, tantôt pour une autre : quelquefois on est d'accord sur le fond et, sur le que si, que non des paroles, on en vient aux mains. Hendaye et Fontarabie se disputent les eaux de la Bidassoa et ses saumons zébrés, et ses aloes et ses truites d'argent, et les passagers et les touristes. Survient-il d'aventure un personnage de rang et de marque, aussitôt les bateliers, rames en l'air, s'arrachent l'honneur de le porter. Si ce sont les bateliers d'Hendaye qui l'emportent, les bateliers de Fontarabie sont en furie, et réciproquement. Ne pouvant contenir leur humeur, ils accompagnent la barque fortunée qui porte le seigneur en chantant aux oreilles des rameurs, dans la verte langue des Cantabres, la litanie des reproches et des injures. — C'est à moi qu'il avait fait signe tout d'abord et tu me l'as ravi. — Ce n'est pas vrai, c'est à moi qu'il a parlé. — Comment le sais-tu? puisque tu n'entends pas sa langue! — Je te dis que je l'ai fort bien compris, et que c'est moi qu'il voulait. — Ce n'est pas vrai! — Oui, c'est vrai! — Tu en

as menti par la gorge ! — Et toi par le ventre ! — Du reste, je le connaissais avant de le voir. — Où donc l'as-tu connu ? — Mon père avait été au service de sa mère. — Quelle audace ! — Dis donc, depuis quand épouses-tu les reines, fils de poissard ? — Tais-toi, fils de cascarot ! — Cascarot toi-même. — Volez-le, avec sa figure de marsouin ! — Volez-le, avec son museau de singe ! — Il couche avec les reines ! Ah ! ah ! ah ! — Va-t'en ! va-t'en ! Reçois l'aumône de la pitié ! — Je t'invite à boire un coup pour laver ton gosier des injures dont tu l'as sali ! — Attends, attends ! nous réglerons nos comptes tout à l'heure. — En effet, ils règlent leurs comptes à la descente du personnage sur la rive. Tant qu'il est sur la rive, les rames se contentent de battre les flots, et la cantilène des menaces et des injures de bercer ses oreilles distraites par le beau spectacle qui ravit ses yeux ; mais, à peine a-t-il gagné le bord, les rames sortent des flots et se tournent en armes d'attaque et de défense entre les champions des deux rives.

Il en fut ainsi en 1617, après la traversée mémorable de l'infante Anne de France et de la princesse Isabelle. Mais plus tard, en 1679, lors du passage de la reine Marie-Louise de Bourbon, la querelle entre Hendaye et Fontarabie faillit allumer la guerre entre la France et l'Espagne. Les gens d'Hendaye se plaignirent fort des coups reçus et rendus, et comme la diplomatie se trouvait sur la barque, leurs plaintes devinrent nationales. Les gens de Fontarabie, ô

crime impardonnable ! avaient brûlé la barque d'excellence qui portait les domestiques de l'entourage du prince d'Ancourt. Le drapeau blanc fleurdelisé avait été outragé dans la dispute. Les troupes françaises marchaient déjà vers la frontière : quatre frégates occupaient le port de Fontarabie et s'y exerçaient aux représailles, s'amusaient à couler les barques de la ville qui voulaient sortir et celles qui revenaient de la pêche. La situation devenait de plus en plus grave et menaçante. Pour conjurer les malheurs qu'elle semblait annoncer, la junte générale se réunit à Saint-Sébastien sur l'ordre du roi : elle nomma D. Martin Antonio de Barrutia, natif de Mondragon, juge dans la cause pendante, avec mission de faire donner à la France toutes les satisfactions qu'elle réclamait, d'arrêter les coupables et de les conduire à Saint-Sébastien. De Barrutia partit en courrier avec son assesseur, son secrétaire et ses alguazils pour Fontarabie. Mais voilà qu'arrivé au couvent des capucins, il fut arrêté par le père gardien et un des prédicateurs, qui l'engagèrent à renoncer à la mission conciliatrice dont la junte l'avait chargé. La ville entière était, en effet, sous les armes, résolue à s'en servir contre les envoyés de la province s'ils tentaient d'y pratiquer une enquête pour éclairer la situation et de découvrir les fauteurs de la discorde. Sa résolution n'allait à rien moins qu'à tuer au besoin de Barrutia et ceux qui le suivaient. Dans ce péril extrême, le juge de Mondragon

crut plus sage d'attendre que de passer outre. Cependant, ne voulant pas quitter la partie sans rien faire, il pria le prédicateur du couvent, homme de savoir et de discours, de se rendre auprès des alcades de Fontarabie. Il pensait que son autorité, ses manières accortes et son bien dire les amèneraient à composition et l'aideraient à poursuivre son mandat. Mal lui en prit, car les prêtres de la ville vinrent incontinent à sa rencontre et l'obligèrent à retourner à sa cellule Gros-Jean comme devant. Force fut donc à de Barrutia et à sa suite de rentrer à Saint-Sébastien et de raconter à la junte, qui se tenait en permanence, l'inutilité de toutes ses tentatives pour la paix. De plus, Fontarabie déclara que ses députés, empêchés, ne pouvaient la représenter à la junte. Alors la junte lui manda un courrier, la priant de vouloir bien nommer d'autres députés non empêchés avec lesquels on pût parlementer et s'entendre. A peine arrivé sur les terres de Fontarabie, ce courrier fut arrêté à son tour par huit membres du clergé armés d'escopettes qui lui parurent plus longues que des piques. Ils l'interrogèrent sur ce qu'il était, sur ce qu'il avait, sur ce qu'il voulait ; puis, lui ayant pris le pli dont il était porteur, ils le renvoyèrent avec ces mots : « Va dire à ceux dont tu es le mandataire que Fontarabie n'a plus d'ordre à recevoir du Guipuzcoa. » En entendant cette réponse, la junte décréta, le 21 mai 1680, que, désireuse de la paix et de la tranquillité publiques, et ne pouvant appliquer

en toute sa rigueur la loi borale contre les insurgés, Fontarabie était exclue pour toujours de l'Herman-dad. Cela fait, elle soumit sa résolution au Conseil du roi pour qu'elle en reçût l'approbation. Le roi fit observer à la junte qu'encore que Fontarabie eût des torts considérables, sa valeur les couvrait et lui méritait des égards au-dessus de ses fautes, que la province devait se rappeler son passé et savoir éléver son indulgence, à l'égard de la ville révoltée, à la hauteur de son héroïsme. Cette lettre royale mit le baume dans l'âme aigrie de la farouche insoumise. Une nouvelle junte particulière se réunit dans l'ermitage de Olas afin de reprendre Fontarabie au sein de la fraternité provinciale, mais celle-ci se tint sur ses défiances et ses réserves pendant toute la durée de son procès au conseil royal avec elle. Ce ne fut que le 3 octobre 1680 que l'accord se fit entre le Guipuzcoa et sa farouche fille de la frontière, que le décret du 21 mai l'excluant de son sein fut rapporté et qu'elle entra dans la vie commune et normale.

A toutes ces luttes intestines et extérieures succéda une paix qui dura près de trente ans. Assiégée de nouveau en mai 1719 par le duc de Berwick, elle se rendit le 16 juin (1). Elle fut envahie et saccagée une dernière fois par les Français, au mois de juillet 1794. La fureur destructive des soldats de la Révolution détruisit tous les forts et les défenses qui lui res-

(1) Gorosabel. *Diccionario Histórial*, p. 174.

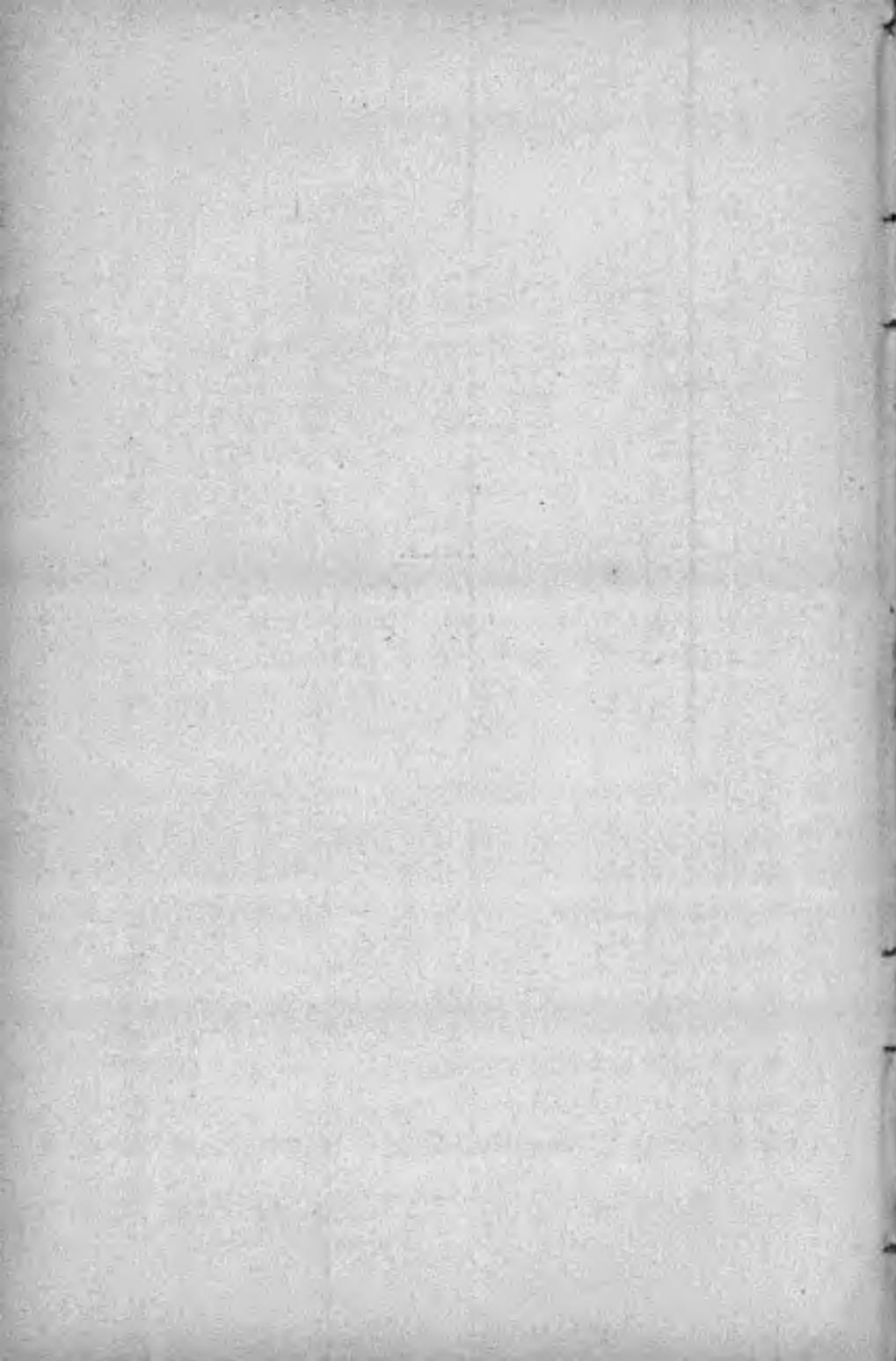
taient, à l'exception des forts de la Reine, de Saint-Nicolas, de Leiva et de la Madeleine (1), Napoléon, à son tour, l'occupa sans coup férir et, depuis cette époque, Fontarabie la grande, la noble, la loyale, la farouche, a repris sa vie paisible de pêche et de labour. Que le ciel la lui conserve longtemps, pour la sécurité et le bonheur de ses fils et lagrément des voyageurs amis qui viennent chercher dans son doux climat, son Océan bleu, son ciel d'azur et ses superbes montagnes, la solitude douce au penseur, la paix chère à tout le monde!

(1) Gorosabel. *Diccionario Histórial*, p. 175.

DEUXIÈME PARTIE

---

L'ÉGLISE



## CHAPITRE PREMIER

### L'ÉGLISE DE FONTARABIE

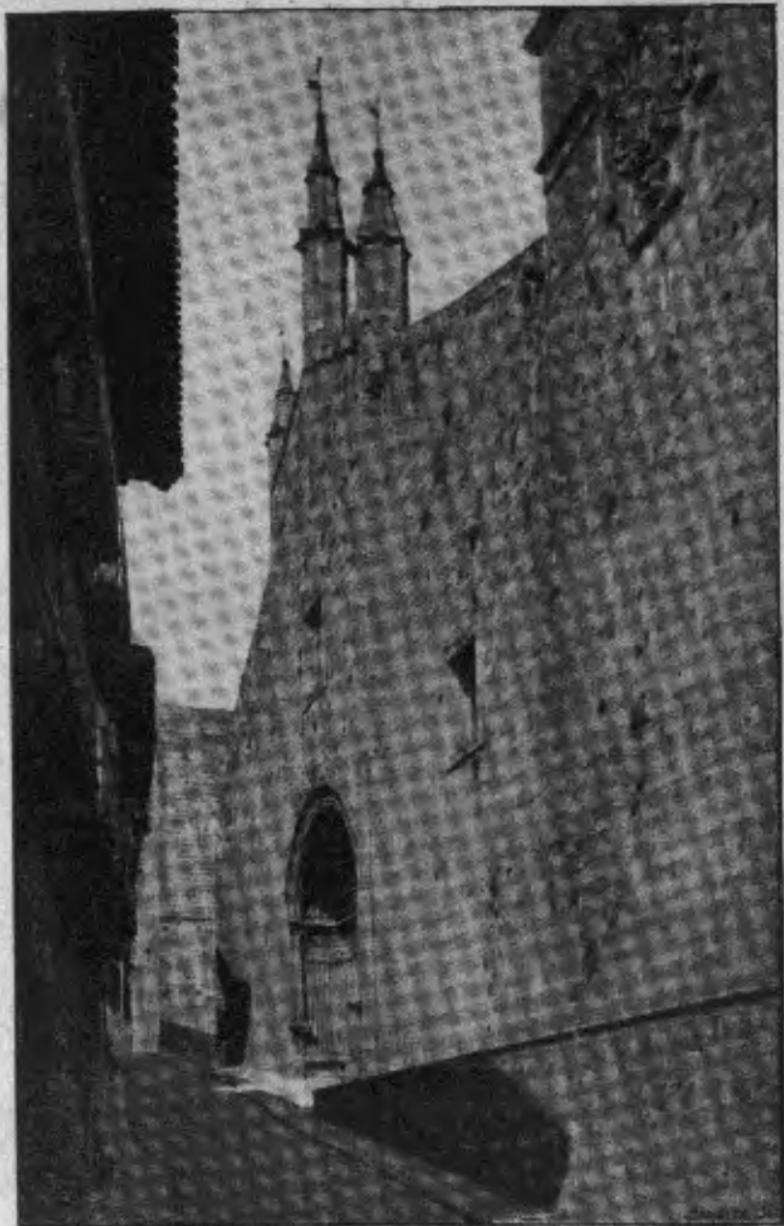
Je m'étais réservé, pour la fin de mon œuvre, pour qu'elle en fût la grâce et le couronnement, la belle église ogivale de Fontarabie. Sur tant de ruines que le temps et les disputes des hommes ont amoncelées autour d'elle, seule elle est demeurée intacte et pure au milieu des injures des siècles. Seule, en effet, elle a échappé à la destinée commune des sièges et des batailles, soit que les ennemis vainqueurs ou vaincus, chevaliers courtois à la reine du ciel, aient voulu épargner la robe de pierre dont la foi l'a revêtue, soit que les esprits de sa cohorte et de sa cour céleste aient fait bonne garde sur ses atours sculptés et brodés et en aient éloigné les boulets sacrilèges. Tandis que l'incendie, le canon, la fureur du pillage, la poudre, ont tout ravagé autour d'elle, et n'ont laissé que des toitures creusées et des murs délabrés; tandis que le palais des rois de Navarre et celui

de Charles-Quint gisent sous leur linceul de lierre et d'amblyode, que les châteaux Venesa, Ascue et Jaime, et trente maisons ennoblies par la valeur des grands capitaines, ont disparu à tout jamais, le sanctuaire de Marie se dresse au point le plus élevé sur la roche vive. Toujours radieux, il lance son joli clocher dans l'espace, comme un cri de foi échappé de son sein, qui éclate en joyeux carillon par toutes ses ouvertures ouvragées. Écoutez un instant la délirante volée, car c'est aujourd'hui Pâques et les cloches sont revenues de Rome. La Résurrection du Christ a délié leurs langues comme celles des apôtres et elles parlent, elles chantent ainsi que des filles en délire à la vue de leur bien-aimé qui revient. Le peuple dit d'elles, comme autrefois les disciples du Christ, qu'elles sont folles ou enivrées et qu'elles parlent un langage qui sent le festin et la framboisie, mais quoi qu'il dise, il aime ce langage, il est doux à son oreille et à son cœur. Il le grise, il l'élève, le rend meilleur, car il lui rappelle la morale la plus sublime, l'amour, l'espérance et la justice, bien mieux que les discours les plus éloquents. Entendez-vous le royal bourdon qui martelle gravement les affirmations du *Credo* et les répand en ondes sonores dans la vallée ? Le mont Aizkibel tressaille et en renvoie les lourdes et gracieuses coupelées, aux monts de l'Aya et de San-Miguel. Tout à coup, les cloches médianes croisent le chant grave du beffroi des trilles de l'*Alleluia*, et les clochetons éclatent comme des enfants dont l'al-

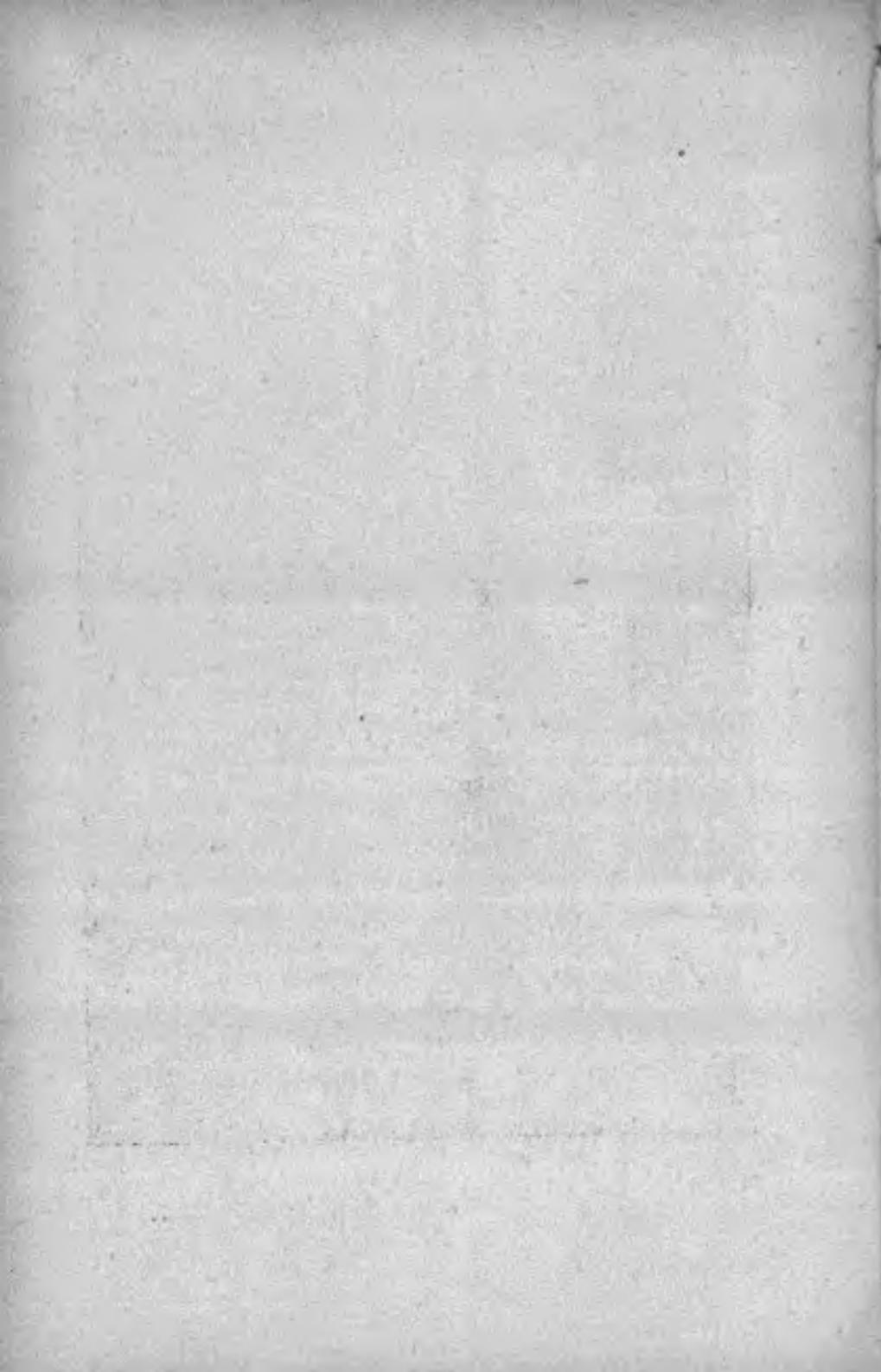
légresse n'est plus contenue, et lancent, sur le chant du *Credo* et le *Cantique des Anges*, la strette de l'*Ave Maria*. Maintenant l'orchestre est au complet : toutes les poitrines d'airain donnent leur voix, du haut de leur tribune de pierres ciselées. Rien ne vous met l'âme à la joie comme la symphonie des cloches au matin de Pâques. Il n'est encore que cinq heures, et toute la nature est en liesse. Le peuple chrétien en foule inonde le portique de l'église, et les rues sont emplies de murmure et d'apprêts de fête. Les fleurs et les jonquilles couvrent la terre ; les balcons sont revêtus de draperies blanches brodées. La foule s'écarte devant le portail du temple sacré, et des hommes en sortent armés d'immenses cierges, semblables à des hallebardes de cire, puis vient la croix, puis le clergé, puis, sous le dais de satin brodé d'or, le Saint-Sacrement, le Christ, le ressuscité du jour que chantent les vierges folles du clocher. Je me prosterné et, tout en courbant mon front sous la bénédiction matinale, je rappelle mes souvenirs. Est-ce que le jour de Pâques est la Fête-Dieu en Espagne ? me dis-je en moi-même. Les Espagnols font sans doute la procession à cinq heures du matin, à cause de l'ardeur du soleil à midi. Un fidèle auquel je faisais cette réflexion à l'oreille, me répondit : « Pas du tout ; nous célébrons Pâques, et cette procession est la procession de la rencontre, suivez et vous verrez ». Je suivis le cortège qui s'avancait dans le recueillement de toute la ville, sur la jonchée de verdure et de fleurs.

Et voilà qu'au détour d'une rue apparaissent les douze apôtres avec leurs insignes respectifs et la vierge Marie, son bouquet à la main, qui sortait d'un jardin pour venir saluer son fils. Les douze pêcheurs habillés en apôtres se prosternent; la vierge s'incline. La foule chante le *Regina Cœli*, la fanfare joue la marche royale, en présence du roi et de la reine des cieux, et la procession, augmentée des douze apôtres et de la mère du Christ, reprend la marche vers l'église. J'ai été touché de cette naïve cérémonie de la rencontre du Christ et de sa mère au matin de Pâques, tandis que les cloches chantaient à la grande volée. Elle est empreinte d'une candeur moyen âge qui a son charme et sa poésie. Chemin faisant j'ai recueilli un souvenir délicieux de voyage : je ne comptais voir que l'église, et j'ai vu la rencontre du matin de Pâques. Maintenant, à l'harmonie des sonneries, des chants et des fanfares a succédé celle des lignes ogivales. L'antique portail gothique, avec ses colonnettes fines qui le soutenaient et dont il ne reste que des traces vagues le long du mur de façade, a laissé place à la porte, lourde, écrasée, de la renaissance, mais une fois entré dans l'église, la renaissance disparaît, l'ogive triomphé pure et aérienne comme les légendes du moyen âge.

Chaque monument porte le cachet de son siècle. A sa structure on reconnaît son âge et sa valeur. Les siècles où la foi a été la plus vive, la plus profonde, la plus élevée, ont aussi produit des œuvres plus



L'ÉGLISE.



graves, plus solides, plus gracieuses et plus grandes à la fois. Unir les élans qui touchent aux cieux aux assises inébranlables qui bravent le temps et ses orages, c'est tout l'art du moyen âge. Tout y est gracieux et doux comme l'espérance. La lumière de la vérité perce à travers la pierre elle-même, la rend diaphane et translucide. Les lignes de l'architecture sont hardies, audacieuses, parce qu'elles s'élèvent avec assurance sur des bases solides, comme les aspirations de l'âme qui partent de principes sûrs et des convictions profondes. La philosophie, la raison, sont donc les assises de l'édifice ; la foi est au-dessus, qui chante, qui rêve, qui monte et perce l'infini. Elle peut s'élanter en colonnades et en flèches qui semblent tenir à peine à la terre et dont les hardiesse font frémir ; elles reposent sur des fondements qui défient la tempête et rassurent la confiance.

Dès l'an 1095, l'ogive l'emporte sur le roman. Le plein cintre avait atteint sa perfection dernière ; la foi lui avait donné toute la majesté et l'élégance qu'elle comporte dans la superbe abbaye de Saint-Étienne-de-Caen, construite par Guillaume le Conquérant, vers l'an 1064. Il ne pouvait prendre des proportions plus élevées, plus aériennes ; il avait atteint sa limite. Cependant la foi n'est pas satisfaite, elle grandit, elle s'élève encore plus haut, elle veut que l'art l'accompagne dans son essor, elle secoue ses entraves, s'affranchit des pleins cintres dont les courbes lui paraissent encore trop tenir à la terre, elle brise les liens

de la routine et jette ces lignes radieuses, sveltes, sublimes qui sont l'expression sensible, matérielle de ses élans vers la beauté infinie. Alors l'ogive jaillit de la montagne, comme une gerbe de pierres illuminées, comme l'élosion naturelle d'une foi triomphante et d'une confiance désormais sans réserve.

La foi et la philosophie du moyen âge s'entendaient à merveille pour former un art nouveau tout de raison, de sagesse et de poésie. Elles avaient déjà idéalisé la peinture, y avaient répandu ce quelque chose de divin qui transfigure le visage et le front de l'homme, lui donne un reflet de la face de Dieu. Spiritualisée, idéalisée par son commerce constant avec l'idéal suprême, l'âme chrétienne ne peut plus rien produire qu'elle n'idéalise et n'élève à son tour; en montant vers le Père de toute grandeur et de toute beauté comme le Christ, elle entraîne tout après elle, imprime à tout les caractères de ses hantises divines.

A peine sortie des terreurs de l'an mille, la foi chrétienne prit son essor. Dans les commencements de 1110 jusqu'à 1200, l'ogive ne prit ses hardiesse que dans la partie supérieure des cathédrales; les arcades inférieures furent toujours en plein cintre. Pendant tout le XII<sup>e</sup> siècle les deux formes se mélangent et se marient; c'est l'époque de la transition. Enfin l'ogive s'élance depuis la base jusqu'au faite, mais elle manque de confiance et d'audace; ses lignes sentent encore la courbe du cintre; les fenêtres sont

archivoltées de moulures romanes, parfois géminées, comme celle du plein cintre. Au-dessus de l'extrados, une rose s'arrondit et étale ses gracieux compartiments à forme un peu sévère ou bien déjà rayonnante comme les pièces d'une roue. Sans doute c'est l'ogive pure et sans mélange, mais de l'ogive timide qui n'ose point avoir toutes les audaces de la foi. A ce tableau vous avez reconnu celui que nous avons sous les yeux : le tableau de la belle église de Fontarabie qui est en ogive timide, en ogive de la fin de l'époque de transition et du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Vous avez la date de sa naissance. Comparez-la avec les monuments postérieurs, avec la cathédrale de Bayonne, par exemple, plus hardie, plus élancée, et vous reconnaîtrez que Notre-Dame de Fontarabie est la sœur ainée de Notre-Dame de Bayonne. Examinez bien ces deux filles de l'architecture ogivale qui dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle s'était répandue dans le midi de la France et dans le nord de l'Espagne (1) et vous verrez leur différence d'âge. Notre-Dame de Fontarabie a des piliers élégants, sveltes, au fût annelé, rehaussés de sculptures disposées en spirales ; leur base est attique mais le tore inférieur tend à s'aplatir. Les colonnes sont encore variées et accusent l'indécision de l'art, les unes sont aux arêtes anguleuses et saillantes, les autres en faisceau de colonnettes arrondies. Elles n'ont pas

(1) *Histoire de l'Art*, par Batissier, p. 497.

encore d'appendice ni en forme de griffe, ni en forme de feuille, ni de fruit, ni de globe, etc. (1).

Le clocher est du XI<sup>e</sup> siècle, il est carré et ne devient octogone que dans sa partie supérieure. Sous les clochetons des angles, les pendentifs résultant de ce passage du carré à l'octogone sont voûtés en plein cintre et évidés. C'est la nouvelle architecture, mais qui n'a pas pu encore se dépouiller des souvenirs de l'ancien style. Tout à coup, la foi triomphe et se rend maîtresse de la matière. Voyez, comme elle s'en joue et lui fait chanter l'hosanna dans Notre-Dame de Bayonne. Les piliers, cette fois, s'arrondissent entre les colonnes engagées ; les formes anguleuses disparaissent, les arêtes sont à peine sensibles entre les faisceaux des colonnettes qui se groupent autour du massif ; les socles eux-mêmes affectent la forme générale du pilier qui monte tout uni, sans annelures jusqu'au sommet ; le tailloir est à pans coupés, les moulures très saillantes ; la corbeille arrondie dans son pourtour, très évasée sur le haut, est décorée de feuilles à large découpure épanouies et recourbées en forme de crosse ou de crochets. Toutes les arcades sont ogivales et les fenêtres immenses, dont le sommet va se confondre presque avec l'arc supérieur, prennent tout l'espace laissé vide par les piliers, et font entrer des flots de lumière dans l'édifice, en éclairent les lignes cannelées, vaporeuses, et donnent à

(1) De Gaumont, *Architecture religieuse*, ch. III.

l'ensemble une légéreté, une élévation, une grâce incomparables. C'est la prière de la matière qui s'élève en une série de lignes hardies qui se croisent, s'entrelacent, se marient, se séparent et convergent toujours de si loin qu'elles viennent vers un centre commun qui est l'autel, comme les soupirs des âmes chrétiennes éclos de tous les points de l'univers se portent et se reposent au sein du même Dieu. C'est la pierre transfigurée, pénétrée d'une âme, vivante, parlante ; c'est la matière vaincue par l'esprit, tirée de sa lourdeur et de son insignifiance, devenue poreuse, ajourée, translucide, de manière qu'elle rende et chante la foi qui l'a engendrée et moulée à son image immortelle. En un mot, c'est la Sainte-Chapelle, c'est Notre-Dame de Paris, c'est Notre-Dame de Bayonne. Nous devons ces chefs-d'œuvre de l'art répandus dans toute la chrétienté aux écoles monastiques qui avaient formé des maîtres si habiles (1), en les nourrissant de foi, en faisant de leurs âmes des temples vivants, archétypes de ceux qu'ils devaient concevoir et exécuter plus tard. Les orfèvres, les sculpteurs, les peintres, les mosaïstes exécutaient partout des travaux dont l'élégance, la délicatesse, la correction et la variété dans le dessin étaient tous les jours plus merveilleuses. Avec le cintré roman, on avait une reproduction des catacombes à fleur de terre : avec l'ogive, c'est l'affranchissement, c'est la liberté de

(1) Montalembert. *Les Moines d'Occident.*

croire qui s'élève et qui s'affirme au grand jour; plus de crainte, plus d'entrave, plus de cryptes pour y célébrer les mystères sacrés : Dieu ne veut plus que son cher peuple se rassemble, d'une manière timide et honteuse, dans des trous et des cavernes (1).

Notre-Dame de Fontarabie était donc un monument d'ogive pure, sans mélange et sans tache, lorsque la Renaissance, croyant mieux faire assurément, est venue mutiler sa façade et une partie de son clocher. C'était un siècle de lourdeur, de prosaïsme, qui, jaloux d'un siècle d'art et de poésie, et incapable de l'égaler, en venait ternir les œuvres sublimes. Tresser une coiffure de Cendrillon sur une Madone de Fra Angelico ou de Raphaël, c'est l'art de la Renaissance. A côté de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame de Paris, elle a élevé cette église Sainte-Geneviève, si éloignée de la poésie chrétienne, ce Panthéon, que Victor Hugo appelait si bien le plus beau gâteau de Savoie qu'on ait jamais fait en pierre (2). Suprême injure à la mémoire du grand poète, on n'a pas voulu porter son corps à Notre-Dame qu'il avait aimée et chantée, on l'a enseveli pour lui faire honneur dans un gâteau de Savoie. Il n'a pas pu protester.

Voyez, maintenant, ce que le XIII<sup>e</sup> siècle a fait dans l'intérieur de l'église de Fontarabie. Dédaigneux de

(1) Titurel. Poème, III<sup>e</sup> chant.

(2) Victor Hugo. *Notre-Dame de Paris*, édition Hetzel, tome III, page 205.

la simplicité grandiose des inspirations de la foi, elle a tout encombré de dorure, et de figures d'ornementation. Quatre colonnes de la nef, près du sanctuaire, sont revêtues de quatre miniatures de retables dorés et chargés de sculptures. On a remplacé les fenêtres ogivales par des œils-de-bœuf. On a fermé en les mutilant les ogives ajourées du chevet, du chœur et des chapelles terminales par d'immenses retables à colonnades et à statues pleines de dorure. Tous les vitraux ont disparus. Et que dirait un sous-chantre du XVI<sup>e</sup> siècle en voyant le beau badigeonnage jaune dont un vandale curé a barbouillé cette église ? Il se souviendrait que c'était la couleur dont le bourreau brossait les édifices scélérés ; il se rappellerait l'hôtel du petit Bourbon, tout englué de jaune aussi pour la trahison du connétable : « jaune après tant de si bonne trempe, dit Sauval, et si bien recommandé que plus d'un siècle n'a pu encore lui faire perdre sa couleur ». Il croirait que le lieu saint est devenu infâme, et s'enfuirait. (1).

Quel crime avait donc commis Notre-Dame de Fontarabie pour que son sanctuaire portât ainsi la marque de l'infamie ? Elle n'avait commis aucun crime assurément ; elle s'est montrée toujours noble et généreuse envers sa bonne ville. C'est elle qui l'a sauvée de maints dangers et de la ruine définitive au siège de 1638, mais le XVII<sup>e</sup> siècle n'a pas pu s'empê-

(1) Victor Hugo. *Notre-Dame de Paris*, édition Hetzel, tome III, p. 167.

cher de jeter sur elle sa bave visqueuse et jaune, comme sur tous les édifices de l'époque. Les enfants de Fontarabie, en galants chevaliers de Notre-Dame, lui doivent de rendre à son sanctuaire son ancienne splendeur.

## CHAPITRE II

### HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FONTARABIE

Si, comme l'affirme Floranes, homme peu suspect en la matière, le Faverio dont parlent les Actes de saint Léon est Fontarabie, si Faverio est une erreur de copiste qui devait écrire *Fuenterrabia*, saint Léon aurait évangélisé Fontarabie avant Bayonne : « Car, dit la légende du Bréviaire ancien, s'étant dirigé vers l'Espagne, il arriva d'abord dans un lieu appelé Faverio. *Versus in Hispaniam primum ascendens in loco qui dicitur Faverio.* »

Cette légende de saint Léon, que Lope de Isasti avait découverte en 1625 et qui était déjà fort ancienne à cette époque, comme il le dit lui-même, est d'un parfum moyen âge qui ne permet pas de la laisser dans l'oubli. Je la donne intégralement, convaincu que le lecteur y trouvera comme moi quelque charme.

La parole humaine étant impuissante à dire la

naissance du glorieux martyr saint Léon et les merveilles de ses actes et de son entretien, nous allons du moins prêter l'oreille au récit de ses souffrances et de sa mort. Ce fut un homme bon. La connaissance des divines Écritures faisait l'ornement de son esprit. L'inspiration divine et la décision du siège apostolique l'avaient élevé à la charge et à l'honneur de l'archiépiscopat de Rouen. Peu de temps après son élévation à ce siège, sur l'ordre de la curie romaine, il se dirigea vers l'Espagne dans le but d'y porter le document de la foi chrétienne au peuple des Gentils. Étant d'abord arrivé dans un endroit appelé Faverie (lisez Fontarabie), il y sema la parole du Seigneur et convertit toute la population à la religion du Christ. Ensuite il remonta jusqu'au confluent de l'Adour et de la Nive où se trouvait une ville occupée en ce moment par des pirates qui adoraient le soleil. La nuit les ayant surpris, lui et ses compagnons de voyage, avant qu'ils n'eussent atteint les portes de la ville, qui étaient déjà fermées, ils durent attendre le jour en dehors. Le matin, les premiers qui sortirent rencontrèrent le Bienheureux et ses deux disciples, Philippe et Gervais. Ils reconnurent incontinent qu'ils étaient tous trois étrangers à leur secte ; étonnés de les voir sains et saufs après une nuit où ils avaient été exposés au pillage des brigands, à la rencontre des bêtes fauves et aux morsures des serpents qui environnaient la ville, ils témoignèrent hautement leur surprise. Aussitôt, curieux de les voir, les hon-

netes gens accoururent par cette porte appelée autrefois Eantum, et dès qu'ils entendirent de la bouche de Léon (auquel, sans doute, l'Esprit saint avait donné le don de langue basque) le verbe doux et séducteur de l'Évangile, ils se mirent incontinent à croire et à professer sa doctrine. Léon entra donc dans Bayonne précédé des meilleurs citoyens de la ville. Il leur demanda, au nom de Jésus, de lui assigner un emplacement convenable d'où il pût annoncer le salut du peuple. Dès qu'on le lui eut indiqué, il y prêcha durant trois jours, et, par la faveur et la grâce divines, il ramena tout le peuple à la loi du Christ. En entendant sa belle morale, toute d'amour, de sacrifice et de justice, tous s'écrièrent unanimement : « Nous ne voulons pas d'autre loi que celle que nous enseigne Léon. » Ce disant, ils renversèrent les idoles du Soleil et de Mars, et, sur leurs décombres, ils élevèrent une église en l'honneur de la Bienheureuse Marie et y recrurent l'onde sainte du baptême. Ce premier triomphe enflamma le zèle des apôtres de la bonne nouvelle. Ils s'acheminèrent vers les endroits moins fréquentés des humains, à la recherche des brebis égarées, c'est-à-dire des infidèles. Léon parcourut longtemps les campagnes et les bois et, en bon négociateur des âmes, il s'enrichit d'une multitude innombrable d'hommes. Il ne les abandonnait pas qu'il n'eût vaincu leurs doutes, corrigé leurs moeurs, éclairé leur foi.

Or, il y avait alors, non loin de la ville, des pirates

qui habitaient les cavernes et les bois d'alentour. Un jour, comme ces pirates rentraient dans la ville, selon leur coutume, ils en furent repoussés par les habitants catholiques. Étonnés du changement survenu dans la cité, honteux de l'accueil qu'on leur avait fait, ils voulurent en connaître le motif. Ils ne tardèrent pas à savoir que cette conversion dans les esprits et dans les cœurs étaient le fruit de la bonne nouvelle portée par de nouveaux apôtres. Aussitôt ils concurent l'idée de se venger sur eux de leur déconvenue, et se mirent à leur recherche. Comme ils sortaient de la ville, ils rencontrèrent Léon et ses deux disciples. Aussitôt ils se jetèrent sur eux et les frappèrent avec violence. Ils s'acharnèrent surtout sur Léon et, après l'avoir cruellement blessé en plusieurs endroits, ils lui tranchèrent la tête d'un glaive funeste. Mais, à leur grand étonnement, le corps du martyr, loin de suivre sa tête dans sa chute, demeura ferme et droit comme devant : plus ils faisaient d'efforts pour l'ébranler et le faire choir, plus il se raidissait sous leurs poussées vigoureuses. Las et frappés de l'inutilité de leurs violences, ils abandonnèrent la lutte avec un corps décapité qui leur opposait plus de résistance que s'il eût été intact. Ils le regardaient dans la plus grande surprise, toujours ferme, lorsqu'ils le virent tout à coup s'avancer d'un pas assuré vers le lieu où gisait sa tête, s'incliner gravement, la saisir dans ses mains, l'élever à sa hauteur et la porter. A cette vue, l'effroi succé-

dant à la surprise, ils s'enfuirent éperdus. Cependant Léon s'avancait, toujours sa tête dans ses mains, et quand il arriva au lieu où il avait prêché l'Évangile, la première fois, devant la porte de la ville, il l'offrit à Dieu, comme un sacrifice semblable à celui du juste Abel, en s'écriant d'une voix assurée : « C'est ici le lieu de la vraie prédication que j'ai choisi et où, grâce à Dieu, je reposerai désormais. »

Les deux frères du bienheureux Léon, Philippe et Gervais, émus par ce miracle, se retirèrent épouvantés. Un agriculteur qui était dans les champs, témoin de ce prodige, courut à la ville et, d'une voix forte, raconta ce qui s'était passé. Le peuple, à cette nouvelle, accourut, indigné, à la poursuite des malfaiteurs, et, arrivé à l'endroit du crime et du martyre, il aperçut une onde pure et limpide qui sourdait et bouillonnait de la terre tachée de sang que la tête du saint avait frappée dans sa chute. La tête de Léon, comme la verge de Moïse, l'avait fait jaillir abondante et pleine de vertus. C'est la fontaine du Miracle, que l'on voit encore aux portes de Bayonne. Ayant trouvé non loin de là le corps acéphale du vaillant martyr et sa tête doucement reposée sur la pierre, une grande émotion s'empara de la foule qui s'agitait et faisait mille gestes de désespoir et de douleur : « C'est bien là, se disait chacun en versant des larmes, l'aimable pasteur qui n'a pas craint de courir au-devant d'une mort si cruelle, pour le salut de ses frères. » Les chrétiens, reconnaissants, élè-

vèrent là même une église en l'honneur de Dieu et de ce corps sacré, et ils l'y ensevelirent en toute pompe. Plusieurs autres miracles furent opérés par les mérites du saint : les femmes en péril de couche furent heureusement délivrées ; les marins furent sauvés du naufrage certain ; les troupeaux commis aux soins et à la garde du martyr furent protégés contre la dent dévorante du loup et des maladies qui les décimaient ; enfin, une multitude innombrable de bienfaits exhalait de ses restes sacrés comme un parfum, par procuration, du seigneur Jésus (1).

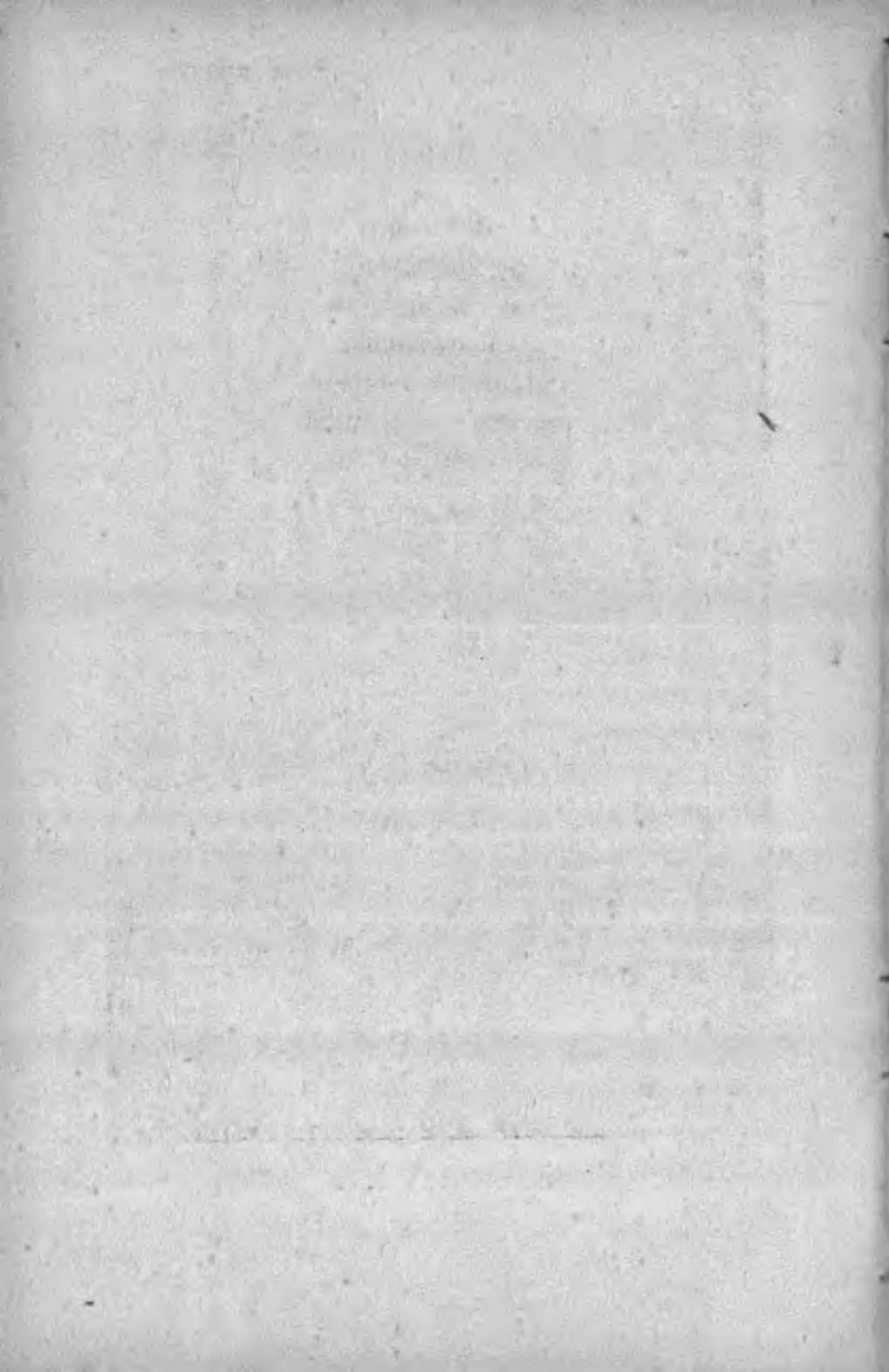
Etienne de Garibai, historien de conscience et d'étude, disait déjà, en 1567, que saint Léon, évêque de Bayonne, prêcha dans le Guipuzcoa aux temps apostoliques (2). A l'appui de son dire, il cite Helcea, l'un des premiers évêques de Saragosse, qui s'exprime ainsi en parlant des apôtres de la France dans son livre sur Flavius Dextre, contemporain de saint Jérôme : « On garde, en France et en Espagne, le souvenir de saint Philippe que saint Léon y avait envoyé. Il arriva à Rouen avec Léon, qui en était l'évêque, puis il vint dans le pays basque avec Gervais. Il prêcha dans la Gaule cantabrique. On l'avait surnommé Philotée. Ce saint Philippe, qui était diacre et compagnon de Léon, de retour à Rome comme Pierre vivait encore, en l'année 67, assista à son martyre et à celui de Paul. Puis il suivit son maître,

(1) Voir à l'appendice.

(2) Garibai, I, lib. III, cap. viii.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE



Clément, qui le sacra évêque et l'envoya de nouveau en Espagne. *Hic sanctus Philippus qui diaconus erat comesque Leonis reversus Romam adhuc vivento Petro, anno 67, et interfuit ejus Paulique martirio, secutus sanctum Clementem suum magistrum ab illo effectus est episcopus et postea misus est legatus in Hispaniam* (1).

D'autres historiens, comme Frai Geronimo, Roman, Padilla, dans son *Histoire ecclésiastique* et Diego Matute parlaient comme Garibai à la même époque (2).

C'est assez pour nous convaincre que dès le principe de l'évangélisation de la Gaule cantabrique, il n'y eut pas de Pyrénées pour l'église de Bayonne et Fontarabie. Ayant reçu la foi du même apôtre, elles furent toutes deux sous la houlette des mêmes pasteurs qui se succédèrent sur le siège de Bayonne jusqu'au 30 avril 1566. Sans doute les incertitudes flottent sur la succession des évêques et l'établissement du diocèse de Lapurdum : les troubles, le schisme, les convoitises incessantes des princes, et surtout le fanatisme protestant, ont fait disparaître les pièces nombreuses et les témoignages anciens de la juridiction épiscopale du Labour sur le Guipuzcoa et la Navarre, mais il en subsiste toujours assez pour l'établir d'une manière irréfutable. Quelques-uns, comme le grave Thuan, ont exagéré les limites du diocèse de Bayonne avant 1566 au-delà des bornes

(1) Helcea, Archives de Saragosse.

(2) Roman, lib. I, cap. v, fol. 89.

permises à une bonne critique, puisqu'ils y ont compris la Biscaye et le Guipuzcoa. Cela surprend d'autant plus qu'aucun document n'a pu servir la foi d'un homme aussi judicieux que Thuan. Au contraire, le dénombrement du diocèse de Bayonne fait en 980 par l'évêque Arsius donne, d'une manière précise, les noms des localités et vallées où s'étendait sa juridiction ; il dément l'affirmation de Thuan. « Moi Arsius, dit-il, indigne et humble évêque du Labour, je veux transmettre à mes successeurs, afin qu'ils n'en ignorent, les noms des localités qui sont soumises à notre juridiction épiscopale, sous le vocable de la bienheureuse vierge Marie du Labour ; nous avons : 1<sup>e</sup> Toute la vallée de Gitsia jusqu'à la Croix de Charlés, la vallée de Bigur, la vallée d'Er-burna, la vallée d'Ursaxia, la vallée de Bastan jusqu'au milieu du port de Belat, la vallée de Larrin, la terre d'Ermania et de Saint-Sébastien-de-Busico jusqu'à Sainte-Marie-de-Arosth et jusqu'à Sainte-Triana. Voilà ce que nous tenons et possédons sous notre juridiction de l'église de Sainte-Marie-du-Labour (1). »

D'autre part, les limites du diocèse de Pampelune, en 1027, confirment celles données par l'évêque Arsius, car elles s'arrêtent exactement là où commencent celles de Bayonne. « La vallée de Roncal, les vallées de Salazar et de Aezcoa, la vallée de Erro jusqu'à la chapelle de Saint-Sauveur, dite aussi de

(1) Oihenart, *Notit. ultriusque Vasconiae*, 2<sup>e</sup> édition, 1656, p. 172. (Voir le texte latin à l'appendice.)

Charles, d'un côté, et jusqu'au port ou mont de Belat, de l'autre, à partir de cet endroit jusqu'à Saint-Sébastien, la vallée de Lerin, d'Oyarzun, La-bayan, Berastegui, Araiz, Larraun, Araria, Ozcue, Ernani, Seyas, Tizias, Iraugui, Goyaz, Erretzil, Leyza, Areso, Egosqueta, Eycurra, Olarumbe, Imoz, Jaun-zaras et tout le reste de l'Ipuzcua (1).

Plus tard, en 1100, le pape Célestin III établit dans une bulle les possessions de l'évêché de Bayonne et confirme encore le dénombrement d'Arsius (2). Le diocèse de Saint-Léon comprenait donc une partie de l'Ipuzcua jusqu'à Hernani et une partie de la Navarre jusqu'au port de Belat, et jamais tout le Guipuzcoa et la Biscaye.

Dès l'année 1299, nous voyons sur les registres de la paroisse de Fontarabie, le curé Jaundorenguren, puis Perez de Zuloaga, Sanchez de Rivera, etc.; leurs titres de nomination, comme ceux de tous les curés qui se sont suivis jusqu'au 30 avril 1566, sont de l'évêque de Bayonne (3). La bulle de consécration de l'église paroissiale à la date de 1059 est aussi de l'évêque de Bayonne, Jean de Gauna (4).

(1) Sandoval. *Terminos del obispado de Pamplona señalados por el rey don Sancho Abarca, año 913.*

Fernandez Perez, *Historia de la Iglesia y Obispos de Pamplona*, t. I, lib. II, cap. XVIII.

(2) Extrait du Manuscrit de Bayonne. Voir le texte à l'appendice.

(3) Registres de l'église paroissiale de Fontarabie.

(4) Registres de l'église paroissiale de Fontarabie. Voir le texte latin à l'appendice.

Les Fueros, eux-mêmes, publiés en 1475, en parlant de la province du Guipuzcoa s'expriment ainsi : « Le Guipuzcoa dont une partie est sous la juridiction de l'évêché de Pampelune en Navarre et l'autre sous la juridiction de Bayonne, qui est aujourd'hui en France (1). »

C'est donc une erreur grave d'étendre le diocèse de Bayonne au delà des limites tracées par l'évêque Arsius, comme le fait Thuan. Avec une légèreté peu digne d'un historien et des lecteurs auxquels il s'adresse, Risco, continuateur de l'*Espagne sacrée*, prétend avec assurance, qu'en 1531, Don Ochoa de Aramburu concourut auprès du synode de Pampelune pour en obtenir l'archiprêtre de Fontarabie, et qu'il l'obtint, et que par conséquent, à cette époque, Fontarabie dépendait de l'évêché de Pampelune. Une affirmation pareille, de la part d'un historien d'ordinaire très circonspect, déconcerte. « Ce qui est certain, dit-il, c'est qu'en 1513, don Ochoa de Aramburu concourut auprès du synode de Pampelune pour l'archiprêtre de Fontarabie, ce qui établit avec évidence que, pour le moins à cette date, cette ville était sous la juridiction de l'évêque de Pampelune (2). »

(1) Cap. I, tit. xvii, p. 174, col. 2, la dicha Provincia es de los obispados de Pamplona que es en Navarra, y del obispado de Bayona que ahora es en Francia.

(2) Risco. *España sagrada*, 234, 235. Lo cierto es que en 1531, al sinodo de Pamplona concurrió por Archiprestazgo de Fuenterrabia. D. Ochoa de Aramburu, capellan mayor de aquella ciudad, y que en el mismo synodo se hizo supuesto de que

Or, il n'est rien de moins certain, de plus risqué que l'affirmation de Risco. Pour m'en convaincre, je n'ai eu qu'à recourir aux registres de la paroisse. A mon grand étonnement, je n'ai pas trouvé de nomination à la cure de Fontarabie à cette date de 1531. Comptant encore sur une erreur légère, j'ai parcouru le registre, j'ai pris les titres de nomination des années voisines : l'un est de l'année 1530. Le bénéficiaire se nomme don Estevan Verdero, et il est signé de l'évêque de Bayonne ; l'autre est de l'année 1533 ; le bénéficiaire est don Juan Urazu, et c'est encore l'évêque de Bayonne qui en est le signataire. Il m'a fallu remonter jusqu'en l'année 1493 pour trouver le titre de don Ochoa de Aramburu. Il n'a pas concouru à Pampelune, pour être nommé archiprêtre de Fontarabie. Il a obtenu ce siège de l'évêque de Bayonne, Bertrand de Lahet. Je donne intégralement dans l'appendice, le titre de sa nomination (1). Il suffira pour rétablir la vérité si facilement méconnue par un homme qui la devait servir avec plus de zèle. S'il s'était donné la peine de consulter le registre paroissial, seul document infaillible des titres et bénéfices, il n'aurait pas, à la légère, porté don Ochoa de Aramburu de l'année 1493 à 1531, il n'aurait pas attribué le titre de sa nomination au synode de Pampelune, car il l'aurait vu très largement signé du nom de

aquel Archiprestazgo se hallaba en sujecion à lo menos entones de la villa de Pamplona.

(1) Appendix.

l'évêque Bertrand de Lahet qui, désireux de prolonger ses jours dans son beau diocèse de Bayonne, avait fui la peste à Bassussarry, laquelle, acharnée à sa perte, le suivit jusque dans sa maison de Mongay, et l'enleva sans pitié le 5 août 1519 (1).

Le doute n'est donc plus possible, et la vérité est que, jusqu'en 1566, depuis l'origine de l'évangélisation de la Cantabrie, par saint Léon, Fontarabie a été sous la houlette pastorale des évêques de Bayonne. Non seulement Bayonne et Fontarabie ont subi longtemps la même juridiction ecclésiastique, mais encore fort souvent la même juridiction civile, tantôt sous les rois de Navarre, tantôt sous les rois de Castille.

La Gascogne entière ayant été donnée en dot à la reine Aliénor, épouse d'Alphonse VIII le Noble, et fille du roi d'Angleterre, nous voyons, le 26 octobre 1204, Alphonse, roi de Castille et de Tolède, convoquer à Saint-Sébastien, comme ses propres sujets, Gaston, vicomte de Béarn, Géraud, comte d'Armangnac, Arnaud Raymond, vicomte de Tartas, Loup Garsie, vicomte d'Orthé, Bernard, évêque de Bayonne, et Gaillard, évêque de Bazas. Ils s'y rendirent tous en diligence, et le roi et la reine donnèrent quinze paysans à l'église de Dax, et à son évêque Fortaner, qu'ils traitaient en ami (2). Alphonse signa cette donation du titre de seigneur et roi de Gascogne :

(1) Montezun, *Histoire de la Gascogne*.

(2) Marea, liv. VI, ch. XIII. — Manuscrit de Bayonne.

*Dominus Vasconiae; et plus bas : Ego Alphonsus regnans in Castilla et Toledo et in Vasconia* (1).

L'évêque de Dax, dévoué aux intérêts d'Alphonse, avait engagé ses ouailles à reconnaître ce prince pour duc de Gascogne, du chef de sa femme. Ainsi s'explique le titre de cher ami, que lui donne le prince espagnol et la libéralité dont il gratifia son église (2).

C'est aussi en souvenir de cette juridiction du roi de Castille sur la Gascogne que les Fueros disaient : l'évêché de Bayonne qui est aujourd'hui en France (3) : ce qui prouve évidemment que Bayonne et Fontarabie avaient été sous la même juridiction, même civile, sous le règne d'Alphonse VIII le Noble.

Plus tard, en 1494, ce sont les rois de Navarre qui reprennent ce qui leur avait appartenu pendant tant de siècles avant le mariage d'Alphonse VIII avec Aliénor. A la mort de François Phœbus, comte de Foix, Catherine, sa sœur, fut choisie pour reine par tous les états de Navarre, qui lui donnèrent en même temps Jean d'Albret pour époux. Le couronnement eut lieu dans la cathédrale de Pampelune. Il jette un jour plein d'éclat sur les usages et les libertés du pays de Navarre et du pays basque en général, car le serment prêté par les rois de Navarre, sur l'évangile, dans l'église, est le même que celui que prêtent les rois d'Espagne, au pied de l'arbre de Guernica en

(1) Monlezun. *Histoire de la Gascogne*, tome II, p. 248, 249.

(2) *Gallia Christiana*.

(3) Cap. I, tit. xvii, p. 174, col. 2.

Biscaye. Rien n'est comparable à la majesté et à la grandeur de ces serments échangés entre un peuple libre et le souverain qu'il s'est choisi et auquel il commet la garde de ses libertés. C'est pourquoi je me trouve obligé d'en donner ici le magnifique tableau, car il fait connaître la nature et l'esprit de la plus admirable organisation sociale qui soit au monde.

Ah! la cérémonie fut belle, digne de l'admiration des siècles. Tous les grands de la Gascogne et des provinces espagnoles y furent et de noble mise et d'altière démarche. La belle cathédrale ogivale, dont le XVIII<sup>e</sup> siècle a aussi abîmé la façade, vit son cloître de pierre dentelé en ogive, brodé de rosaces, de colonnettes ciselées, regorger d'une foule insolite dont les atours et les riches brocarts rivalisaient avec l'éclat du beau soleil qui perlait en lames de feu à travers les dentelles de pierre et ranimait la tapisserie à jour des vitraux. Toutes les nuances et les couleurs de l'arc d'Iris se jouaient sur les manteaux de pourpre, les mantelets de chevaliers, tissés d'or, piqûés de brillants et de perles précieuses.

Princes, princesses, comtes, marquis, vicomtes, barons, chevaliers de tous ordres, évêques et abbés de monastères déambulaient en leurs costumes propres le long du cloître, véritable chef-d'œuvre de l'art ogival. Ils passaient et repassaient gravement devant les superbes trophées des Navas de Tolosa, souvenirs mémorables de la victoire décisive que les Basques

navarrais et guipuzcoans remportèrent sur les Musulmans en 1212. Elles sont là pendues au mur gothique les chaînes et les barres de fer qui défendaient les abords de la tente royale du roi des Maures, chaînes et barres que les Basques rompirent avec une vaillance et une audace qui déconcertèrent l'ennemi et le mirent en déroute. D'autres tronçons de chaînes se trouvent dans les églises de Roncevaux, dans Sainte-Marie-d'Hirache où le roi de Navarre les avait portés, en tribut de reconnaissance à Dieu et à la Vierge sa mère. Au bas des magnifiques trophées qui couronnent encore aujourd'hui l'entrée de la chapelle de Sainte-Croix donnant dans le cloître, on lit l'inscription suivante :

Cingere quæ cernis crucifixum ferrea vincla  
Barbaricæ gentis funere supta manent.  
Sanctius exuvias disceptas vindice ferro  
Huc, illuc sparsit stemate frustra pius.

Anno 1212.

Le cortège qui se promène en ce jour (10 janvier 1494), devant cette inscription s'arrête de temps en temps : chacun se rappelle les circonstances de la célèbre victoire que le roi de Navarre avait remportée sur les Maures avec ses Basques. Et ce rapprochement entre un passé si glorieux et un présent si rempli de grandeur en cette solennelle circonstance ajoutait encore à l'éclat de la fête. Et l'on voyait toujours les rangs de la noblesse des deux Navarres se promener lentement dans un murmure discret. Et

c'était Jean de Labarrère, évêque de Bayonne, avec Bertrand de la Borie, évêque de Dax ; Jean d' Egues, prieur de Ronceveaux, avec Pierre d' Errazu, abbé d'Olivet ; Salvator Calvé, abbé de Leyre, avec Diego de Vaquedamo, abbé d'Irancce. C'était Louis de Beaumont, comte de Lerins, connétable de Navarre, avec don Pedro de Navarre, maréchal du royaume ; Louis de Beaumont, fils du connétable, avec don Carlos et don Juan de Viamont ; Jean de Luxe, avec don Alonzo de Perralta, comte de Sainte-Etienne ; Jean-Henri de Lacarre, avec don Philippe de Viamont ; un autre Jean Henri de Lacarre, seigneur d'Ablites, avec Jean de Garro, vicomte de Colina ; Pierre de Perralta, messire de Tudèle, avec Martin-Henri de Lacarre ; Arnaud d'Orthe, avec Giles de Domesain ; Merino de Stelle, vicomte de Marennes, avec Christian d'Espelette : le seigneur de Mendinette, avec le sire de Belzunce ; et d'Ursua, avec d'Armendaritz ; d'Alsate, avec d'Urête ; d'Arbicu, avec Gillard de Harramburu. A leur suite la multitude des écuyers et gentilshommes et le tiers-état. Cette foule de grands et nobles frémît dans l'attente de la cérémonie. Tout à coup le héraut d'armes paraît et s'écrie : « Le roi, la reine ! silence ! » Toute l'assemblée se recueille et s'avance lentement vers la cathédrale. Le maître-autel en est bientôt inondé. Les princes de Navarre font couronne dans le chœur, et dans le milieu de leur couronne se trouvent Jean d'Albret et Catherine. Devant leurs majestés se dresse sur les marches de

l'autel, la figure cénotique du prieur de Roncevaux qui d'une voix forte s'écrie : « Très excellents prince et princesse, puissants seigneur et dame, voulez-vous être nos rois et maîtres ?

— Cela nous plaît ; nous le voulons.

— Puisqu'il en est ainsi, prêtez le serment que vos prédécesseurs les rois de Navarre ont fait en leur temps ; le peuple vous prétera à son tour le serment accustomed.

— Nous sommes prêts. »

A ces mots le roi et la reine de Navarre posent la main sur l'Évangile que leur présentait le prieur, et ajoutent :

« Nous don Juan, par la grâce de Dieu roi de Navarre, et nous, doña Catalina, par la même grâce reine propriétaire du même royaume, autorisée dudit roi mon époux, sur cette croix et les saints évangiles que nous touchons et que nous adorons avec respect, nous jurons à vous prélats, nobles, barons, ricombres, chevaliers, hidalgues, infants et hommes des cités et bonnes villes et à tout le peuple de Navarre et promettons de maintenir tous les Fueros, usages, coutumes et franchises, libertés, priviléges, comme vous les avez conservés jusqu'ici, les augmentant plutôt que de les réduire en aucune façon que ce soit. »

Cela dit, le roi et la reine allèrent se placer à leur tour sur les marches de l'autel, le visage tourné vers le peuple. Ils avaient devant eux Jean de Jasses, premier alcade de la Cour majour, en l'absence du chan-

celier chargé de recevoir les serments. Et Jean d'Avila, évêque de Couseram, une main sur l'Évangile et l'autre dans les mains de l'alcade : « Nous les États, jurons à Dieu et à vous notre Seigneur don Juan, par la grâce de Dieu roi de Navarre, en vertu du droit qui vous appartient du chef de doña Catalina, votre femme et notre reine et dame naturelle, que nous garderons et défendrons bien et fidèlement vos personnes, votre couronne et votre terre, et que nous vous aiderons de tout notre pouvoir à garder, défendre et maintenir les Fueros que vous venez de jurer. »

Et les princes, comtes et chevaliers s'avancèrent à leur tour et répétèrent le même serment dans la même forme. Après le défilé de tous les États se venant courber devant la majorité royale comme devant une émanation de la majesté divine, le roi et la reine se rendirent à la sacristie. Là, s'étant dépouillés des brocarts d'or, ils se revêtirent de robes en damas blanc, fourrés d'hermine et reprisent le chemin du sanctuaire suivis des évêques et autres prélates. Agenouillés sur les degrés de l'autel, ils reçurent l'onction sainte des David et des Clovis des mains de Jean d'Avila. Puis les prélates les dépouillèrent de leurs robes et les remplacèrent par les habits royaux qui jetèrent un éclat resplendissant sur tant d'atours déjà si beaux. Une épée, deux couronnes d'or garnies de pierreries, deux sceptres et deux pommes d'or, reposaient sur des coussins de damas rouge brodé. Jean prit aussitôt l'épée, la ceignit, puis la tirant de son

fourreau, il l'éleva au-dessus de sa tête et la brandit. Après quoi il reçut, ainsi que la reine, la couronne de Navarre sur le front et tenant dans la main droite le sceptre que l'évêque venait de bénir et dans la main gauche la pomme d'or, ils allèrent tous deux s'asseoir en pleine possession de tous les attributs royaux, sur un écu aux armes de Navarre qui formait une estrade soutenue de douze barreaux de fer. En mémoire de la victoire des Navas de Tolosa, de la rupture des chaînes et barres ennemis, ils portaient des chaînes avec des barres d'or sur la poitrine et sur les armes. Tout à coup sept nobles princes et chevaliers parmi les plus grands, saisirent les sept barreaux de fer qui soutenaient l'écu où le roi et la reine étaient assis et ils l'elevèrent en criant : Royal ! Royal ! Royal ! Une seconde fois, ils placèrent l'écu au-dessus de leurs têtes et tous les nobles crièrent à leur tour : Royal ! Royal ! Royal ! Enfin, une troisième fois ils soulevèrent encore leurs majestés et le peuple cria : Royal ! Royal ! Royal ! Pendant ce temps, le roi et la reine, du haut de l'écu soulevé, jetaient de l'argent en monnaie sur la foule, selon que le prescrivait le *for ancien*.

La royauté de Jean d'Albret et de Catherine, sa femme, sur les deux Navarres était proclamée.

Au milieu de l'enthousiasme universel, le prélat consécrateur entonna le *7e Deum*, et toutes les poitrines de princes, des nobles, bourgeois et roturiers, emplies d'allégresse firent retentir les voûtes ogivales

dès versets du beau chant de l'action de grâce. L'évêque de Couserain célébra aussitôt le Saint-Sacrifice durant lequel, toujours selon les règles du *for ancien*, les deux époux nouvellement sacrés distribuèrent des étoffes de pourpre et des pièces d'or et d'argent. L'office terminé, le clergé conduisit leurs majestés jusque sous le porche de la cathédrale. Un cheval blanc richement caparaçonné attendait le roi; une riche litière, au lieu d'une haquenée, attendait la reine à cause de son état de grossesse dans une si grande fatigue. Les deux époux ainsi portés parcoururent les rues de la ville suivis du cortège des princes et des nobles, au son des cloches qui cadençaient par leurs joyeuses et triomphales volées l'acclamation universelle. Ce n'était partout que festons et guirlandes. Des toitures, des balcons, des fenêtres chargées de curieux, malgré le froid de l'hiver, les fleurs transportées des climats plus doux, des palmes, des rameaux pleuvaient sur le royal cortège.

La journée entière fut radieuse et belle pour le roi et la reine de Navarre. Rien n'y manqua; tout leur sourit. Le roi de France lui-même avait ratifié le traité de Nantes, qui assurait au père de Jean, Alain d'Albret, la restitution de ses domaines. Le grand-père de Jeanne d'Albret, le bisâtre d'Henri IV, était heureux, mais hélas! son bonheur trop convoité par l'envie, était assis sur des fondements aussi fragiles que l'écusson où on l'avait élevé, car il reposait sur les épaules humaines qui laissent tomber le lende-

main ce qu'elles ont porté la veille avec vigueur et enthousiasme.

Alexandre VI, puissant protecteur de sa lignée, mourut subitement le 18 août 1503. Ce fut la ruine des Borgia et de tous ceux qui en tenaient par quelque lien de sang ou d'amitié. On lui donna pour successeur Julien de la Rovère, ennemi personnel et implacable de cette famille, qui prit le nom de Jules II en ceignant la tiare. Un pape guerrier se trouvait en face de l'évêque chevalier, qui avait laissé sa mitre pour les armes. Jules II commença par faire mettre en prison César Borgia, ancien évêque de Pampelune, qui avait épousé Charlotte d'Albret, sœur de Jean d'Albret, avec l'autorisation du pape Alexandre VI, mais celui-ci ayant surpris la vigilance de ses gardiens, échappa de leurs mains et vint se réfugier auprès du roi de Navarre, son beau-frère. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la fureur de Jules II contre le roi de Navarre. Par son action politique, sa diplomatie féline, ses trahisons, ses ententes en dessous avec les rois d'Espagne, avec les factions de Grammont et de Beaumont, avec le baron de Coarraze, il poursuivit de sa haine Jean d'Albret et sa femme, comme voie plus sûre d'atteindre le beau-frère. Ses coups, pour être secrets, ne furent pas moins cruels et perfides. César Borgia mourut percé d'une flèche dans un combat, pour la défense des droits de son beau-frère. Il fut enterré dans l'église de Pampelune, dont il avait été l'évêque avant d'embrasser la car-

rière des armes. Cette mort ne satisfit pas la fureur du pape Jules II. Il voulait la ruine de la maison de Navarre. Ici commence une lutte à visage découvert, d'une part, et couvert de l'autre. Elle eut pour conséquence l'établissement du protestantisme dans la Gascogne et le Béarn ; des guerres de religion, des massacres épouvantables, et enfin, pour conclusion, le démembrement du diocèse de Bayonne. Dès l'abord, Jules II mit le parlement de Toulouse dans sa rancune insatiable : il lui fit déclarer Jean et Catherine déchus du Béarn, à cause de leurs démêlés avec le baron de Coarraze. Bientôt les Espagnols, qui ne guettaient qu'une occasion favorable de s'emparer de la Navarre, sanctifiaient leur ambition en la couvrant de leur zèle pour la foi et les intérêts du Saint-Siège. Ils envahissent la Navarre et en soulèvent les populations, répandant partout le bruit que Jean d'Albret était excommunié et privé de ses états pour avoir adhéré au concile de Louis XII. Qui ne reconnaît à ce bruit l'entente secrète de Jules II, le pape guerrier, avec Ferdinand, roi de Castille ? Il n'est pas question, dans les bruits répandus, des relations et de la parenté de Jean d'Albret avec César Borgia, qui étaient les vrais motifs de cette levée d'armes, c'eût été trahir la corde du ressentiment de Jules II, qui seul mouvait tout.

Le 26 juillet 1512, le roi s'ensuit de Pampelune, à la nouvelle de l'arrivée du jeune Frédéric de Tolède, duc d'Albe. Il avait envoyé sa femme et ses enfants en Béarn, sous la conduite de Manant de Navailles.

Fatigué de lutter, accablé par la rigueur de son infortune, Jean accepta les conditions du vainqueur, qui furent qu'il livrât toutes les places du royaume. Catherine, indignée de voir son mari abandonner ainsi sa couronne, sans voir même l'ennemi, repassa les monts avec son fils ainé et ses trois filles, et dit avec amertume au roi qui s'enfuyait : « Roi, vous demeurez Jean d'Albret, et ne pensez pas au royaume de Navarre que vous avez perdu par votre faute. » Cependant le duc d'Albe, continuant sa marche, franchit les Pyrénées, prit Saint-Jean-Pied-de-Port, brûla Saint-Jean-de-Luz et rasa tous les forts. C'est ainsi que la Navarre envahie fut définitivement unie à la monarchie espagnole.

Cette injuste usurpation demeura longtemps comme un remords dans l'âme de Charles V et de Philippe II qui, pour en étouffer les voix importunes, invoquèrent une bulle de Jules II leur donnant le royaume de Navarre ; bulle qui n'a jamais existé, mais dont l'expédition tardive montre les vraies intentions du Pape. La bulle écrite n'existe pas, mais l'action pontificale y supplée, car elle s'est toujours exercée par voie diplomatique dans le sens de la bulle supposée (1).

Le 23 janvier 1516 Ferdinand d'Espagne mourut. L'occasion parut favorable à Jean d'Albret pour recouvrer la Navarre, mais nature indécise, peu

(1) L'abbé Monlezun, chanoine d'Auch. *Histoire de la Gasconie*, t. V, chap. I et II.

prompte aux moyens énergiques, au lieu de courir à Pampelune et de s'en emparer dans le désarroi des affaires publiques, il s'attarda sous les murs de Saint-Jean-Pied-de-Port, s'amusa à prendre cette place. Pendant qu'il en faisait l'assaut, le duc de Najara accourut en poste, l'enveloppa au passage de Roncevaux et le défit. A ce coup qui mettait le comble à son désespoir, Jean, vaincu par l'âge et la destinée, renonça désormais à toute tentative de conquête et de résistance. Catherine, voulant vaincre son abattement, stimuler son ardeur, avait beau lui dire : « Don Juan, don Juan, si nous fussions nés, moi Juan, et vous Catherine, nous n'aurions jamais perdu la Navarre », elle ne fit que souffler sur une lampe presque éteinte, et il mourut à Moneins le 15 mai de la même année.

Catherine, toujours vaillante, ne se laissa pas abattre par la mort de son mari; elle eut recours à François I<sup>er</sup>, lui envoya ses députés, elle circonvint de ses sollicitudes Charles-Quint, lui demanda la restitution de la Navarre. Celui-ci la lui promit, mais pour s'en jouer : sa fourberie égalait sa puissance, et il s'en servit avec la dernière grâce et une parfaite accortise pour bercer la douleur de la malheureuse princesse, la faire passer sans cesse de l'espoir à la déception, de la déception à l'espoir. Dans ces cruelles alternatives elle ne tarda pas à suivre son royal mari dans sa tombe, le 12 février 1517. Ses dix enfants la pleurèrent avec amertume. Henri, devenu le

chef de la maison par la mort de son frère André Phœbus, n'avait que quatorze ans quand il monta sur le trône de Navarre. Voulant venger son père et sa mère des perfidies et des promesses menteuses dont Charles-Quint avait amusé et empoisonné ses derniers jours, il se tourna vers François I<sup>e</sup>, le mit dans sa cause pour la recouvrance du royaume de Navarre. François I<sup>e</sup>, toujours noble et généreux chevalier, tendit aussitôt la main au jeune prince. Une armée fut levée incontinent dans la Gascogne et le Béarn. Le 13 mai 1512, elle s'avança vers la Navarre sous les ordres d'André de Foix, s'empara de Saint-Jean-Pied-de-Port, livra bataille devant Pampelune où se trouvait Ignacio de Loyola, et la Navarre redevint par cette marche rapide et victorieuse l'apanage d'Henri d'Albret et de Marguerite sa femme. Mais la possession en fut courte. Enivré par la victoire, André de Foix s'avança trop loin au delà de Pampelune. La disette, la maladie décimèrent une partie de son armée, et les troupes fraîches de l'infanterie espagnole achevèrent le reste. La Navarre retomba dans leurs mains. A cette nouvelle, François I<sup>e</sup> qui s'était jeté avec ardeur dans les intérêts d'Henri d'Albret confia le gouvernement de la Guienne à l'amiral de Bonnivet avec ordre d'attaquer la Navarre. Il réclamait à Charles-Quint l'accomplissement de ses promesses trop long-temps vaines et fallacieuses. Nous trouvons Bonnivet sous les murs de Fontarabie. Son habileté, sa connaissance des places fortes vinrent à bout des résis-

tances d'une ville que la nature et l'art militaire avaient rendue imprenable. En peu de jours une large brèche fut ouverte aux murailles déjà plusieurs fois séculaires, et les troupes de l'habile amiral, Gascons, Basques et Navarrais (1), tous impatients de combattre et de vaincre, se précipitèrent avec ardeur à l'assaut de la ville. Ce fut à eux bien avisé, car dès le lendemain ils entraient en vainqueurs à Fontarabie. Rien n'avait pu contenir la fougue impatiente des Navarrais, partisans dévoués de la famille d'Albret. Bonnivet voulait vaincre par la temporisation et différait à commander l'assaut, mais devant les pressantes instances de ses troupes, il avait dû céder, et abandonner à la bravoure le soin de hâter la victoire. Maître de la place, Bonnivet se retira, confiant au seigneur de Lude la lourde et redoutable tâche de la garder et de la gouverner. L'occupation en fut, en effet, plus difficile et plus périlleuse que le siège et l'assaut, car chaque sortie des troupes françaises était une occasion de bataille. Cette guerre fut plutôt la guerre de l'ancienne Navarre contre l'Espagne de Charles-Quint que la guerre contre les Français. Pour se venger de la perte de Fontarabie, les Espagnols se jetèrent sur le château de Maya, près de Bayonne, et s'en emparèrent. Or ce château de Maya était défendu par don Vélès de Medrano, d'une ancienne maison de Navarre dévouée à Catherine d'Albret et à

(1) Monlezun. *Histoire de la Gascogne*, t. V, chap. I, II.

son fils (1). Mais la prise du château de Maya ne délivrait pas Fontarabie ; c'est pourquoi toute la furie castillane se porta sur cette place précieuse, en sorte que, après avoir subi le siège des troupes navarraises, elle subit celui des Espagnols qui la séparaient de tout commerce avec l'extérieur, et en arrêtait les vivres et les secours. Malgré cela, le vaillant de Lude bravait la faim comme le fer, et soutenait l'occupation avec courage. Au fort de ses luttes héroïques, pour l'y aider, François I<sup>er</sup> lui envoya le maréchal de Châtillon, mais « estant arrivé à Dax, le print une maladie qui tant le persécuta qu'il en mourut (2). » Chabannes le remplaça ; il vint en courrier jusqu'à Bayonne, traversa les embûches ennemis, pourvut Fontarabie de munitions, de vivres, et de garnison et se retira dans la nuit. Les Espagnols, animés par la présence de Charles-Quint revenu d'Allemagne, voyant l'inutilité de leurs tentatives sur Fontarabie, se portèrent sur Bayonne, dont les habitants, femmes, vieillards, enfants étaient sur les murailles ayant des couteaux au bout des escopettes et des piques en manière de bayonnette. Lautrec animait par sa présence et ses discours les citoyens de la ville, car elle n'avait pas d'autres troupes ni défense. Il donnait telle assurance aux habitants, que tous mirent la main à l'œuvre, tellement que qui était couard se faisait

(1) Monlezun. *Histoire de la Gascogne*, t. V, p. 136.

(2) Du Bellay, t. II, p. 237.

hardi (1). Ces bataillons de vieillards, de femmes, d'enfants suffirent à repousser les assauts ennemis. Alors, les troupes espagnoles, sous le commandement du prince d'Orange, ravagèrent le Béarn, prirent Bidache, Mauléon, Sauveterre, Oleron, mais les Basques leur ayant coupé les vivres au passage des montagnes, force leur fut de se replier sur elles-mêmes. Chose qu'elles se hâtèrent de faire, non sans causer de notables dommages à Saint-Jean-de-Luz et au pays du Labour. C'est là que les attendaient Carbon et Lautrec dont Monluc sauva l'imprudence et l'engagement trop hardi (2). Fontarabie, à la faveur de cette retraite de l'armée espagnole, fut assiégée de nouveau et, la trahison secondant la bravoure, elle fut reprise aux Français après quatre ans d'occupation. François I<sup>er</sup> vaincu fut fait prisonnier d'autre part; ce fut assez pour mettre fin à jamais aux prétentions des d'Albret sur la Navarre espagnole. La politique de Jules II qui tendait à l'abaissement et à la ruine de cette famille était couronnée d'un plein succès. Nous verrons maintenant les représailles de la maison d'Albret et comment elle se vengea du pape sur les catholiques et la religion.

Henri d'Albret, fils des malheureux Jean et Catherine d'Albret, avait épousé Marguerite, veuve du duc d'Alençon et sœur de François I<sup>er</sup>. Séduite par la nou-

(1) Du Bellay, t. II, p. 2, 6, 7.

(2) Monluc, liv. I, p. 8.

veauté des doctrines importées d'Allemagne et peut-être aussi dans la pensée secrète de déplaire au Saint-Siège, Marguerite s'empressa de donner asile dans sa cour à Clément Marot, Lefèvre, Vatable, Roussel et Calvin. On montre encore aujourd'hui à Nérac la maison qu'habitait Calvin et où se réunissaient les sectaires (1). Cela déplut à son frère François I<sup>e</sup>, qui l'appela auprès de lui pour la gourmander très fort, car le roi haïssait la doctrine de Luther, disant qu'elle et toute autre secte nouvelle tendaient plus à la destruction du royaume des monarchies et des dominations nouvelles, qu'à l'édification des âmes (2). Marguerite, forte de l'affection de son frère, ne s'émut pas de ses reproches, moins encore de ses raisons. Son intelligence vive, sa grâce et le charme de ses entretiens lui avaient assuré une telle maîtrise sur lui qu'elle n'en redoutait aucune chose, quoi qu'elle fit (3). A la faveur de sa secrète complicité, voire même de sa complaisance ouverte, les doctrines nouvelles se répandirent en trainée de poudre dans le Béarn et y firent de nombreux adeptes. Les églises y furent brûlées, les prêtres et les religieux maltraités : Marguerite se réjouissait en son for de voir échapper ses États à la foi catholique et par conséquent à la juridiction du Saint-Siège : elle vengeait Jean et Catherine de Navarre. Henri eut beau se montrer sévère à

(1) Florimond de Rémond, p. 846.

(2) Brantôme. *Vie de Marguerite*, p. 220.

(3) Introduction aux Mémoires de Du Bellay, p. 100.

la nouvelle secte et la proscrire par édit, elle avançait toujours et s'épandait plus audacieuse dans les esprits faibles, avides de nouveautés. Marguerite, du reste, ne gardait plus de réserve : d'une plume gai-larde et envenimée, elle écrivit les *Contes de la Reine de Navarre*, ouvrage licencieux où elle livrait au sarcasme et au ridicule le clergé catholique. Pour en atténuer l'effet, elle publia immédiatement après une œuvre empreinte de ce mysticisme prude et vague dont s'est toujours affublée la Réforme. On n'était pas accoutumé à voir les reines se livrer aux polémiques religieuses. Le nom de la sœur de François I<sup>e</sup> sur le livre excita la curiosité et en fit la fortune. Il eût incontinent couru le monde, si la docte Sorbonne, vigilante gardienne des traditions catholiques, ne lui en eût barré le chemin en le condamnant. Mal lui en prit : François I<sup>e</sup>, qui n'y voyait pas plus loin que son nez surtout à travers l'esprit de sa sœur, la fit revenir sur la sentence et l'obligea à la ravalier. Là-dessus, les protestants de s'ébaudir et de prendre licence plénière sous la protection de Marguerite. On ne voyait partout que moines défroqués, prêtres sans pudeur et clercs délurés qui, par la porte ouverte de la nouvelle doctrine, s'élançaient à qui plus vite dans le monde et ses plaisirs, comme un troupeau affamé dans un pré au gros pâtrage. Dans ce désordre de doctrine et de mœurs, un seul, nommé Roussel, donna l'exemple de toutes les vertus à l'appui de l'enseignement nouveau, mais sa bonté, sa vie charitable et

régulière, ses aumônes couvraient les débauches des autres et donnaient de l'autorité à sa parole, et ainsi étaient les lacs perfides qui couvraient des traîtres appâts de l'erreur. Sa prédication plaisait à la Reine, et, après le sermon, sous les regards complaisants de Jacques de Foix, évêque de Lescar, édifié, il distribuait la communion sous les deux espèces à de nombreux fidèles. Tant et si bien que le Saint-Siège lui-même (c'était Paul III qui gouvernait l'Église) se laissa prendre aux trompeuses amores de l'hérésiarque et le nomma évêque d'Oleron. Sa bonne foi surprise ne trouva personne pour l'éclairer, et Roussel fut sacré évêque. Dès son érection au siège d'Oleron, il adoucit ce que sa doctrine avait de trop saillant. Flatté d'une charge si belle, il déclama d'abord contre Luther, Zwingle et Calvin. Ce dernier, qui n'avait pas l'âme endurante et les lèvres tendres, se rebiffa aussitôt et assomma le nouvel évêque d'un livre *Les Nicolaites*, où l'injure grossière le disputait à la perfidie. Marguerite s'efforça d'en adoucir le venin par ses bontés. Elle voulut apaiser la noise et la fureur de l'apôtre de Genève, mais toute sa diplomatie aimable et séductrice alla se noyer dans la bile trop abondante de Calvin qui ne voulut rien entendre. Cependant, Roussel restait fidèle à la nouvelle doctrine, et grâce à l'attrait de ses vertus austères attirait beaucoup d'âmes dans son erreur. Son zèle apostolique, qui se répandait en aumônes et en biensfaits de toute nature, facilitait ses conquêtes. Il entreprit celle de la Soule. Comme il

connaissait la ferme adhérence des Basques à la vieille foi catholique, la rudesse de leur caractère et leur humeur prompte à repousser avec violence ce qui leur déplaît, ce qui heurte leurs habitudes, il se fit précéder d'un aumônier, moine apostat chargé de sonder les esprits, de les préparer à sa prochaine venue. Dès que l'aumônier parut à Mauléon, la foule courut l'entendre, mais son empressement avait un autre mobile que la bienveillance. Enhardi par ce concours de peuple inattendu, il attaqua plusieurs dogmes et tarabusta les indulgences. Aussitôt un sourd frémissement et d'unanimes murmures s'élévèrent et l'obligèrent d'interrompre son discours, et comme il en reprenait le fil sur le silence rétabli, un des bourgeois notables du nom de Pierre Maytie, lui faisant un geste de la main, lui cria d'une voix forte et impérieuse : « Tais-toi, et sors d'ici ». Et comme l'aumônier continuait toujours, il fendit la foule, gravit les degrés de la chaire, et l'agrippant d'une main vigoureuse, il l'en fit descendre plus vite qu'il n'y était monté, et le jeta hors de l'église au milieu des buées et de l'acclamation de tous. Roussel, confiant en sa propre parole, ne se laissa pas rebuter par le mauvais accueil et l'outrage qu'avait reçus son aumônier : il se rendit à Mauléon, qui était de sa dépendance, y assembla un Synode diocésain où il exposa sa doctrine. Les prêtres qu'il avait convoqués, loin de l'approuver, se levèrent et pour toute réponse sortirent du Synode sans même le saluer. Alors il voulut

s'adresser à la foule : pour ce, il monta en chaire et d'une véhémente éloquence il attaqua le culte des saints. Pendant qu'il s'agait en faisant gronder sa voix sous l'émotion dont il était pénétré, un homme, enveloppé dans son manteau et la tête inclinée, les lèvres frémissantes, l'observait du fond de l'église. Tout à coup, comme sous l'empire d'une inspiration soudaine, il traverse la nef, houscule la presse et s'approche de la chaire. Là, comme l'évêque est tout entier à la chaleur de son discours, il tire une hache qu'il tenait cachée, puis en frappant le seul pied qui soutenait la chaire, il la fait tomber avec celui qu'elle portait. Roussel verse sur son auditoire dans la dernière frayeur. Ses serviteurs se pressent pour le recevoir et lui prodiguer les soins que réclamaient son épouvante et ses contusions.

Tandis que Roussel répandait l'erreur dans le Béarn, François de Tournon, archevêque d'Auch, ému des progrès de l'hérésie, se rendit auprès de François I<sup>r</sup>. Il combattit si bien la prédominance de la reine de Navarre sur son esprit, le fit entrer si avant dans ses desseins, que le roi lui déclara ouvertement son horreur sur cette hérésie en lui disant : « L'hérésie me paraît si funeste que si mon bras était infecté déjà de ce venin, je le couperais sur l'heure, et je n'épargnerais pas mes propres enfants, s'ils avaient le malheur de se laisser pervertir ». Profitant de ses heureuses dispositions, de Tournon le poussa à des édits d'une rigueur extrême envers les partisans de

l'erreur. François I<sup>er</sup> écrivit à sa sœur une lettre pleine de récriminations et de reproches. Marguerite, qui l'aimait et ne voulait point l'affliger, le rassura sur ses sentiments de fidélité à la foi catholique et jura de s'éloigner des novateurs. Elle tint parole, mais le mal gagnait déjà tout le Béarn. Il n'y avait ni route hantée, ni val, ni champ, ni lieu public, ni demeure où la dispute religieuse n'aménât la discorde et les plus implacables dissentions. Pour y mettre fin François I<sup>er</sup> fit un édit daté de Saint-Savin en Lavedan le 30 août 1546 (1), par lequel il défendait sous les peines les plus graves aux apôtres nouveaux de discourir dans les tavernes, les cabarets et autres lieux publics et privés. Après quoi il mourut, au grand désespoir de Marguerite, qui, l'ayant soigné dans sa prison de Madrid, n'avait pu l'assister à sa dernière heure. « Quiconque viendra, disait-elle, à ma porte m'annoncer la guérison du roi mon frère, fût-il las, harassé, fangeux et malpropre, je l'irai baisser et accoler comme le plus propre prince et gentilhomme de France, et qu'il aurait faute de lit, et n'en pourrait trouver pour se délasser, je lui donnerais le mien et coucherais plutôt sur la dure pour telles nouvelles (2) ».

François I<sup>er</sup> fut bientôt suivi dans la tombe par sa sœur qui, après avoir rempli les fonctions d'abbesse et mêlé sa voix à celles des religieuses dans un

(1) Archives du Béarn, 4<sup>e</sup> volume.

(2) Brantôme. *Vie de Marguerite*, p. 223.

couvent, mourut en bonne chrétienne et catholique, le 21 décembre 1549 (1). Mais on n'enterra pas avec elle la guerre religieuse dont elle avait semé les principes par sa protection trop longue, accordée aux protestants. Elle laissait une fille, plus coiffée de réforme qu'aucune fanatique au monde, et Dieu sait s'il y en eût : c'était Jeanne d'Albret. Elle fut tour à tour recherchée et demandée par son oncle François I<sup>e</sup>, et Charles-Quint qui la voulait pour son fils Philippe II. Non content d'avoir achevé la ruine de la famille d'Albret, il en voulait enlever la fille unique, toujours avec promesse de rétablir le royaume de Navarre, mais avec l'intention de derrière la tête de s'emparer par ce mariage de la Navarre française. François I<sup>e</sup>, qui était au fil des astucieuses prétentions de Charles-Quint, perça sa secrète pensée à travers ses promesses, et pour mettre sa sœur et son beau-frère à l'abri de ses trahisons, il manda près de lui sa nièce Jeanne et la fiança sans retard, et malgré ses dents et sa résistance, au duc de Clèves qui ne savait qu'en faire, tant elle était jeune et de mauvaise humeur. Elle n'était son épouse que par la puissance de son oncle qui avait donné ordre au connétable de Montmorency de prendre sa nièce au col et de la porter à l'église (2). Bientôt, la nullité de cette union ayant été reconnue, on la maria avec Antoine de Bourbon, premier prince du sang et duc de Vendôme.

(1) Brantôme. *Vie de Marguerite*, p. 226.

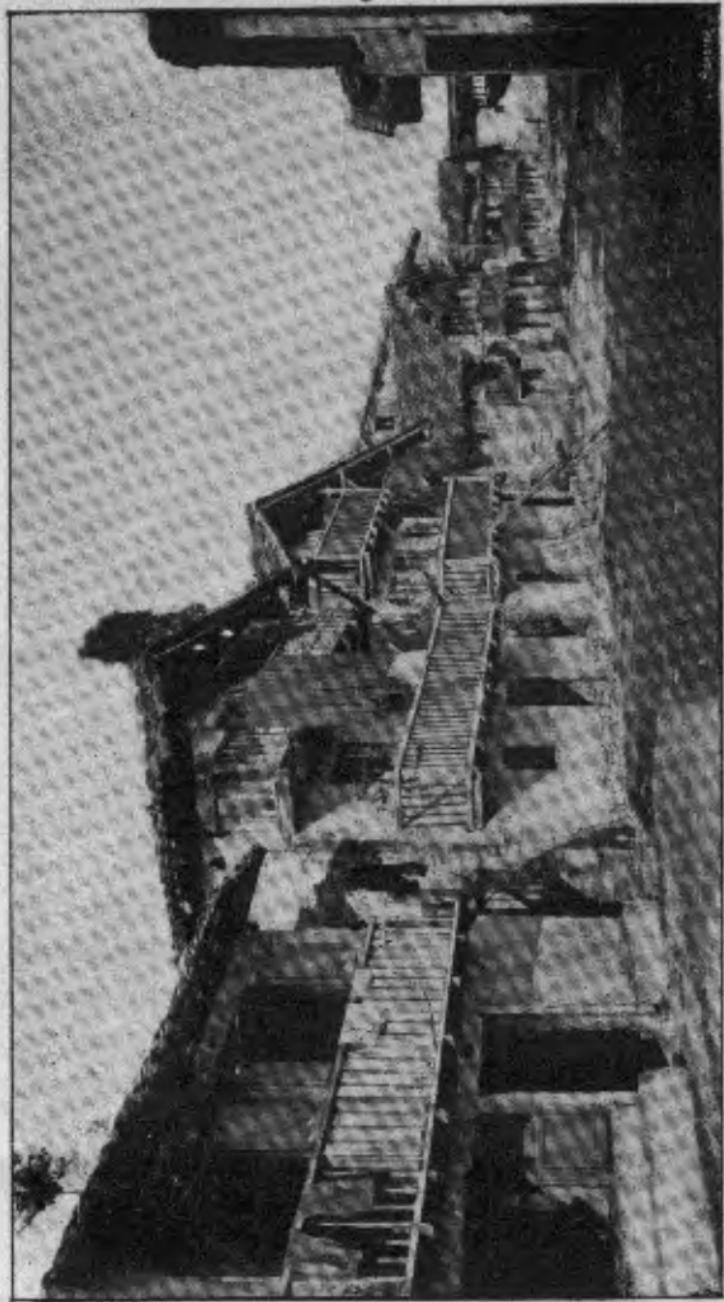
(2) Brantôme. *Vie de Marguerite*, p. 221.

Voilà donc la plus ardente huguenote unie au fils de saint Louis.

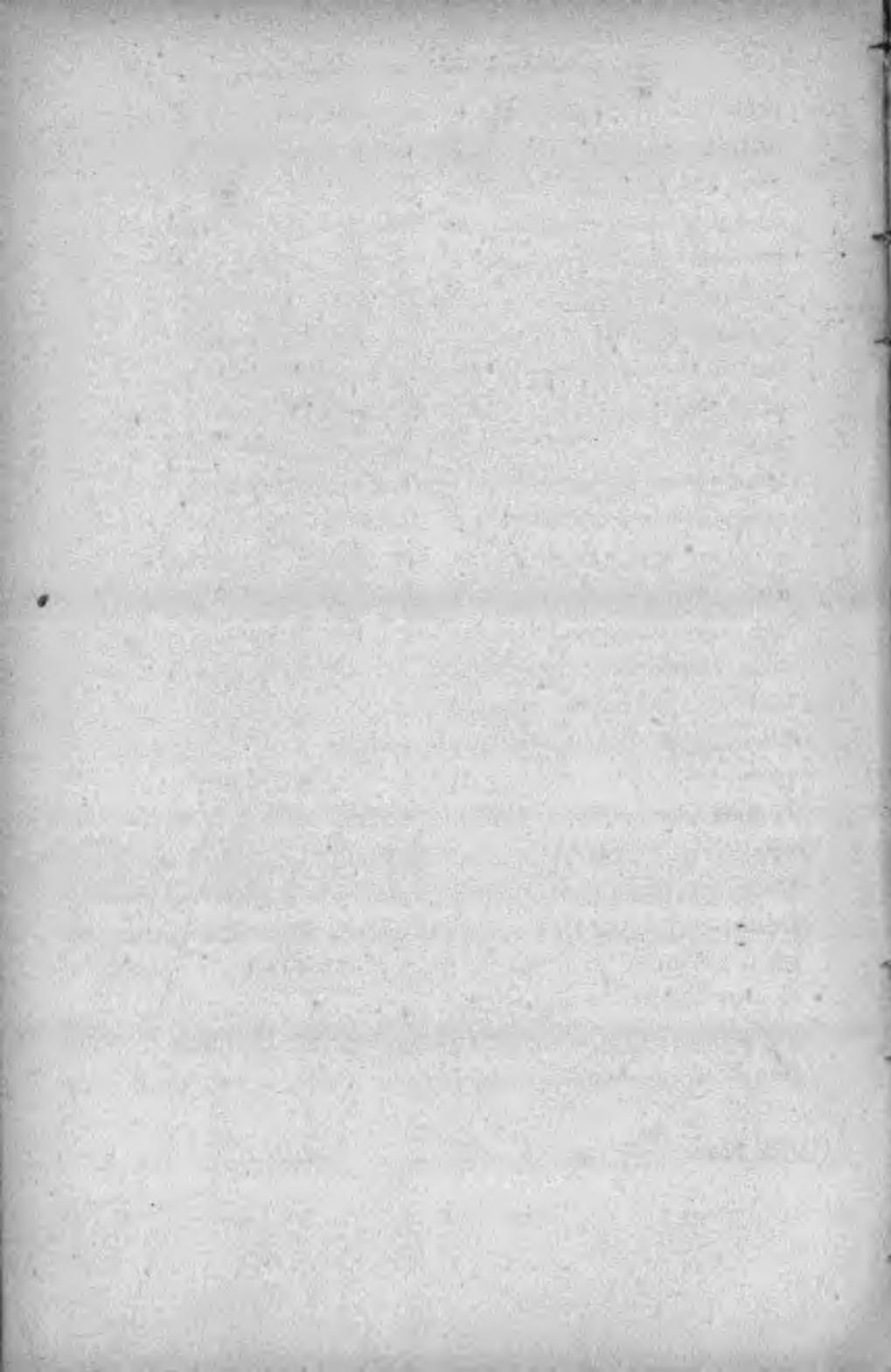
D'un esprit endiablé, d'un caractère ferme et ne reculant jamais d'une résolution prise, Jeanne avait reçu une brillante éducation. Elle connaissait les langues latine, grecque et espagnole, et joignait à son intelligence vive, alerte, une volonté captieuse et sûre dont elle enveloppa son mari. Dès l'abord jeune et belle, elle aimait une danse aussitôt qu'un sermon, et ne se plaisait nullement à la nouveauté du culte. Antoine fut le premier à y mordre. Bientôt Jeanne se reprit. Elle se rappela sa mère, et ce que le pape Jules II avait fait à son grand-père et du royaume de Navarre, de concert avec le roi d'Espagne, et elle ne vit dans le protestantisme qu'un moyen de vengeance, car le catholicisme ne se montrait à ses yeux dans le pontife romain, sa représentation vivante, que comme l'instigateur ou le fauteur de l'usurpation de la Navarre (1). Ni Antoine qui avait, aux premiers jours de l'union, donné dans la réforme, ni la reine mère elle-même ne la purent faire revenir des sentiments qu'elle avait sucés avec le lait : « Plutôt que d'aller à la messe, lui répondit-elle, si j'avais mon royaume et mon fils à la main, je les jetterais tous deux au fond de la mer, pour qu'ils ne me soient pas un empêchement (2) ». Tels étaient ces temps funestes. La foi et l'hérésie servaient de

(1) Monlezun, *Histoire de Gascogne*, t. V, p. 271.

(2) *Les Cinq Rois*, p. 46.



PACBOURG DE LA MARINE



prétextes aux partis ; l'intérêt était la seule religion (1). Antoine de Bourbon lui enleva son fils Henri IV, renvoya les gouverneurs que sa mère avait placés près de lui, et les remplaça par des catholiques. Jeanne, froissée comme épouse et comme mère : comme épouse, par les infidélités de son mari, comme mère, par l'éloignement de son fils en qui elle avait placé toutes ses tendresses, lui voua une haine et un mépris implacables. En embrassant son fils pour la dernière fois, elle lui fit une longue et sévère remontrance pour l'engager à ne jamais participer aux cérémonies du papisme et lui protesta qu'elle était prête à le renier et à le déshériter s'il oubliait ses exhortations. Sur ce, elle partit l'âme ulcérée, et plus acharnée que jamais contre le catholicisme. Dès son arrivée dans ses terres, elle assigna aux ministres protestants quinze mille livres de rente à prendre sur les biens du clergé, et assura aux prêtres catholiques qui passeraient à la réforme de leur conserver leurs bénéfices. Par un édit publié en janvier 1562, elle autorisa le culte protestant dans les campagnes. Cet édit transformait la constitution du pays. Les catholiques frémirent ; les protestants exultèrent. Le peuple surtout, toujours attaché à la foi de ses pères, était dans la plus grande indignation à la vue du triomphe de l'impiété. Tant que Jeanne eut près d'elle Antoine de Bourbon, elle caressa l'espoir de recouvrer le royaume

(1) Laurentie, p. 338.

de Navarre, mais après l'expédition avortée de Fontarabie, qui fit revenir son mari bredouille, sans rien tenter contre l'Espagne, expédition qu'on appela si bien la *guerre mouillée*, ses espérances déçues tournèrent en fureur contre la papauté qu'elle rendait responsable de l'usurpation commise.

De concert avec Antoine, elle avait jeté sur toute la Gascogne et la Navarre une multitude de zélés propagateurs des doctrines nouvelles : Boisnormand et Barrau en Armagnac, Caffer dans le pays de Foix, David à Nérac, Melanchton, neveu du célèbre ami de Luther, à Tonneins. Elle avait assisté avec lui à la cène célébrée par Guilhem Barbaste en compagnie de la cour et de la noblesse dans la grande salle du château ; maintenant qu'il l'avait trahie, abandonnée, qu'il avait fait volte-face, elle était seule dans la lutte, mais elle y suffisait. Sa furie n'eut plus de bornes. La division religieuse entraîna le trouble et la haine en haut, en bas, dans le peuple, partout. La joie des protestants se venant greffer sur l'indignation des catholiques mit le feu à leur colère qui se porta aux armes et aux excès les plus regrettables. Les protestants, de leur côté, brisaient les croix, mutilaient les statues et les saints, profanaient les objets sacrés, se livraient sur les merveilles de l'art gothique à des actes de vandalisme que les barbares eux-mêmes auraient répudiés. Monluc reçut l'ordre de mettre remède à la chose. Dans cette pensée, il se rendit en Gascogne. Voici comme il conte sa mission, dans ses *Mémoires*.

« J'entendais, dit-il, de toutes parts de terribles langages et d'odieuses paroles que tenaient les ministres qui portaient une nouvelle foi. J'oyais dire qu'ils imposaient deniers, qu'ils fesaient des capitaines, enrôlements de soldats. Les uns prêchaient que les rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plairait au peuple. Quand les procureurs des gentils hommes demandaient des rentes à leurs tenanciers, ceux-ci leur répondraient qu'ils leur montrassent en la Bible s'ils les devaient payer ou non et que si leurs prédecesseurs avaient été sots ou hêtes, ils ne voulaient pas en être. J'oyais dire que les surveillants avaient des nerfs de bœuf qu'ils appelaient Johannots, desquels ils maltraitaient et battaient rudement les pauvres paysans s'ils n'allaien au prêche (1). » Les protestants voulurent corrompre Monluc ; leurs divers Synodes lui offrirent cent mille livres. Ce fut en vain. Ayant entendu les projets terribles des novateurs, le poil lui dressait en la tête. Près d'Estillac, en terres de Monluc, les huguenots assiégerent le sieur de Bouillac dans son château, parce qu'il les voulait empêcher de détruire l'église et d'enlever les calices. Monluc en eut la moutarde par-dessus le nez, il fit saisir quatre des plus mutins d'entre eux et les fit traîner pieds et poings liés jusqu'au cimetière. Là, il poussa Verdier sur le tronçon d'une croix qu'il avait brisée, en disant au bourreau : « Frappe, vilain ! » Le

(1) Monluc. *Mémoires*.

coup suivit la parole et la tête de Verdier roula sur le tronçon de la croix qui lui servait de billot. Ses deux complices furent pendus haut et court aux ormes du voisinage. Monluc épargna le quatrième qui était un jeune diacre, mais il avait été rossé si cruellement qu'il en mourut quelques jours après. Monluc, dont la patience était lasse, exerça les mêmes rigueurs sans discourir sur les huguenots de la Montjoye également coupables d'avoir assiégié le sieur de Cuq pour saccager l'église. Bientôt il apprit que les huguenots avaient levé les armes et qu'ils étaient maîtres de toute la Dordogne, il y courut et en fit une telle boucherie, que les survivants n'eurent d'autre recours que de se cacher ventre à terre dans les taillis et les bois où on leur tirait comme on tire au gibier. Duras, qui commandait les troupes protestantes, voulut les venger, mais Monluc lui livra bataille et le battit. Le barbare vainqueur en fit pendre sans autre cérémonie soixante-dix aux piliers de la halle. On pouvait, dit-il lui-même, reconnaître par là où j'étais passé, car par les arbres, sur les chemins, on trouvait les enseignes ; un pendu étonnait plus que cent tués (1). Il en fit autant à Sauveterre où il fit pendre seize huguenots sans dépenser ni encre, ni papier, et même, sans les vouloir entendre ; car ces gens parlent d'or. A Monségur toutes les cruautés et les violences furent exercées sans avoir égard à la qualité, sexe, ni âge.

(1) Monluc. *Mémoires*.

Ce fut une tuerie où sept cents hommes furent égorgés. Les protestants en avaient telle frayeur qu'ils s'enfuyaient à son approche. Ils pensaient avoir déjà la corde au cou (1). Ces cruautés attiraient des représailles (2). Duras, capitaine des huguenots et ancien compagnon d'armes de Monluc, livra au pillage et au sang la ville de Tournon. Les meurtres et cruautés furent horribles; on parla même de petits enfants rôtis. Il s'empara de Lauzerte, y massacra 567 catholiques, parmi lesquels neuf vingt quatorze prêtres. A cette nouvelle, le roi d'Espagne, Philippe II, envoya à son frère le roi de France, un corps de troupe, résolu pour combattre l'armée de la reine de Navarre. Les soldats espagnols furent féroces : les catholiques l'emportèrent au siège de Penne et là aussi ils souillèrent leur victoire d'horribles excès. On égorgait les enfants au sein de leurs mères, les mères sur les corps des enfants. Trois huguenots seuls survécurent au massacre ; ce fut Monluc lui-même qui les sauva, tant il était marié. De part et d'autre, on ne tenait aucun compte de la foi jurée. A Lectoure où le sieur d'Urtubie, un des meilleurs officiers de Monluc, succomba ; comme on faisait l'échange des prisonniers suivant entente passée, les protestants tirèrent. Le gouverneur huguenot désavoua cet acte de félonie commis par les siens et, pour prouver sa bonne foi, il fit pendre l'un des coupables aux créneaux de

(1) *Histoire des Cinq Rois*, p. 214.

(2) Du Thou, liv. XXXIII, t. III, p. 320.

la muraille, sous les yeux de Monluc, mais celui-ci ayant appris que ce coupable qu'il avait vu s'agiter en pendaison n'était autre qu'un catholique, entra dans une colère qui ne le tenait plus. Pour comble, les protestants firent encore feu pendant un autre échange qui se faisait aux pieds des murailles. Castets fut tué. A ce coup, la coupe déborda et Monluc, faisant saisir deux cent vingt-cinq prisonniers huguenots qu'il tenait enfermés dans un couvent, les fit égorger dans des tortures épouvantables.

Jeanne, de son côté, rendue plus libre par la mort de son mari, embrasse le protestantisme, célèbre les fêtes de Pâques avec les ministres protestants, et fait la cène dans tout l'attirail de la souveraineté. Elle interdit les processions et les manifestations extérieures du culte catholique, et après avoir profané, dégradé les sculptures et les autels de la cathédrale de Lescar avec la complicité de Jacques de Foix qui en était évêque, elle y fit la cène une seconde fois... Le pape Pie IV, en apprenant ces scandales et ces impiétés, lança ses foudres sur elle. Il fit en outre afficher, aux portes du Vatican et dans les autres carrefours de Rome, la bulle par laquelle il la citait à comparaître dans les six mois au tribunal de l'inquisition. Après ce délai elle devait être privée de ses terres et de ses États. La voix du Pontife, qui se perdit dans la querelle, ne fit qu'aigrir davantage l'âme de la farouche huguenote qui, se riant de l'excommunication, persista dans son aheurtement à l'erreur et re-

donbla d'efforts pour extirper le catholicisme de ses États. Le pape, voyant le peu de cas qu'on faisait de ses rigueurs et ne pouvant atteindre Jeanne à travers le roi de France qui la couvrait de sa puissance, s'en prit à l'évêque de Lescar et prononça sur lui la sentence d'excommunication le 27 août 1563. A cette nouvelle, Jeanne à son tour expulse les dominicains d'Orthez et s'empare de leur couvent. Elle rend en outre une ordonnance qui établit solennellement l'exercice de la réforme et abolit le catholicisme (1). L'article 15 de cette ordonnance assure aux ministres mariés trois cents livres, et aux non mariés, 240 livres. L'article 18 portait ceci : « Défendons à tous évêques, abbés, curés, prêtres, moines, d'empêcher les prêches et d'en interrompre l'ordre des heures pour la prédication de la parole de Dieu que nous voulons être prêchée sans qu'aucun de la religion romaine soit admis, ne reçu à faire des prêches au dedans de notre pays (2). »

L'article 21 disait : « Et désirant que l'œuvre cy-devant par nous commencée, qui est d'exterminer, d'aucuns lieux et endroits de nostre pays, tous exercices de religion romaine, soit continué, nous défendons très expressément à tous prêtres de la religion romaine de retourner en lieux desquels la religion romaine aura été exterminée et osliée pour y faire

(1) Archives d'Orthez.

(2) Poydavant, p. 258.

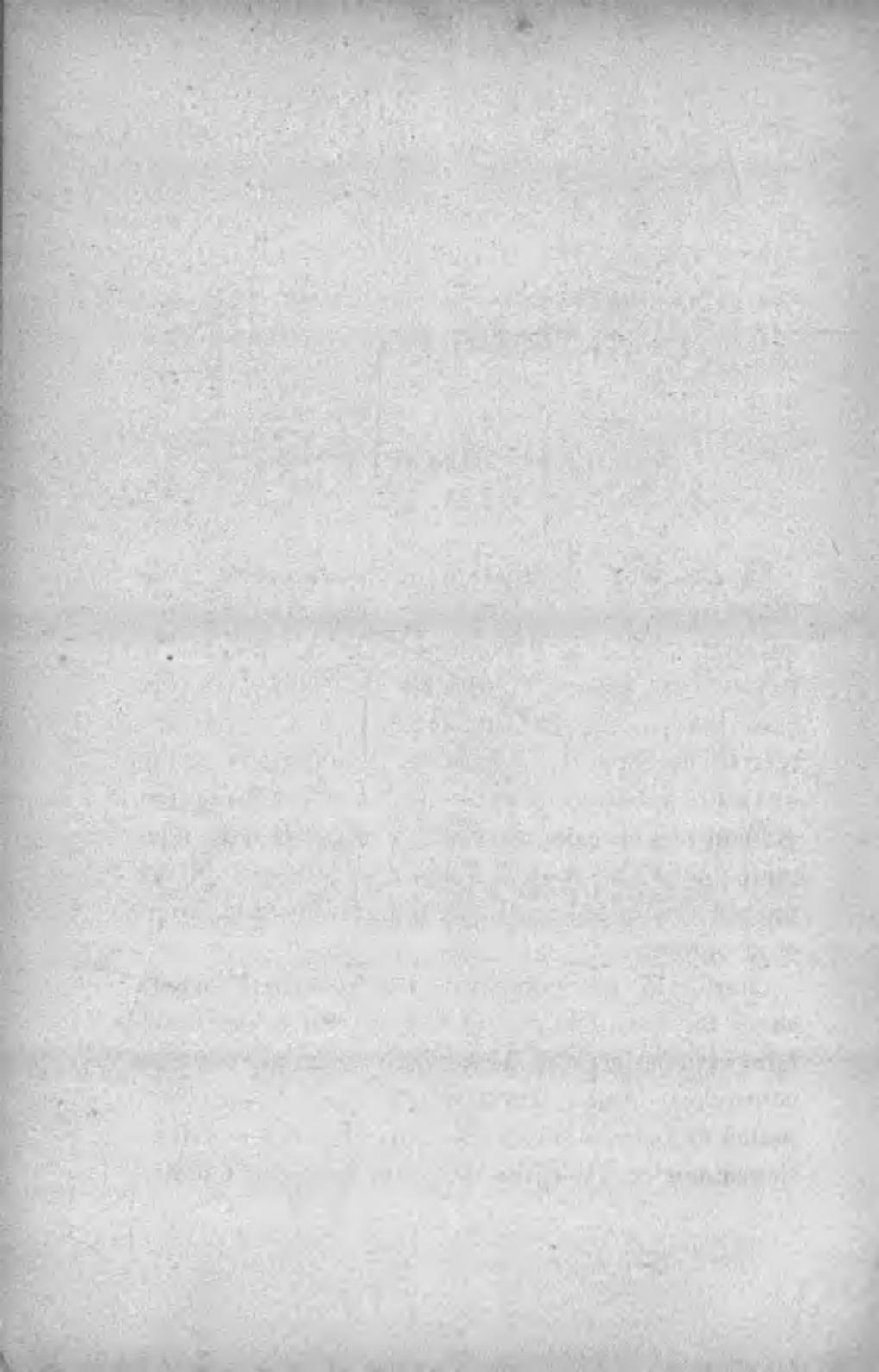
quelque acte d'exercice, soit en particulier, soit en public (1). »

Cette ordonnance souleva les populations du diocèse de Bayonne, dont dépendait Fontarabie. Sous la conduite de Charles de Luxe, lieutenant du vicomté de la Soule et gouverneur de Mauléon, ils se levèrent, résolus à défendre la liberté de la foi catholique, même au prix de leur sang, et s'emparèrent de Garris, l'unique forteresse du pays. Émue de ce soulèvement et de cette résistance inattendue, Jeanne envoya son fils Henri IV pour apaiser la révolte, et promit de rendre la liberté à la religion antique des Escualdunaks, mais elle ne tint pas parole et fit pendre les trois seigneurs qui s'étaient trouvés à la prise de Garris. Alors les Basques se retirèrent dans leurs montagnes, prenant les résolutions les plus extrêmes; à l'ardeur naturelle de leur caractère venait se joindre l'exaltation de la foi religieuse. Charles IX, effrayé des conséquences que pourrait entraîner un tel état de choses, envoya vers sa cousine, si fort coiffée de Réforme, Lamothe-Fénelon, qui remit la paix où était la guerre, et calma les colères incendiées. Au nom de Jeanne et de son cousin le roi de France, il s'engagea à respecter et à faire respecter la religion et les droits des Basques, et accorda le pardon à tous les chefs de la révolte, à l'exception de Charles, baron de Luxe, Valentin de

(1) Manuscrits du séminaire d'Auch.

Damesain, vicomte d'Échaux, le baron d'Huart, François Duhart, Jean d'Armendaritz, le capitaine Artiède, Menant de la Salle, de Camo, Tristan de Urrutie, d'Arangois, Jaymes Sannatz, d'Etchessarry, de Harramburu, de Santabal, de Lisetche, d'Yoldy, d'Agüerre, d'Amorotz, Auger de Biremont, Simon d'Appescheche (1).

(1) Archives d'Auch.



## CHAPITRE III

### SÉPARATION DE L'ÉGLISE DE FONTARABIE

En exposant la situation de la Gascogne et du Béarn, nous avons exposé par cela même les causes qui ont amené le démembrement du diocèse de Bayonne, et séparé Fontarabie de la Navarre française. La communauté de juridiction ecclésiastique mettait en rapport constant les populations de l'un et l'autre versant des Pyrénées, et par conséquent, en danger d'hérésie. Tout était à craindre d'un commerce perpétuel avec le Labour et le Béarn qui gommaient sous le despotisme d'une reine si fanatique et si opiniâtre.

Charles IX, en revenant de voir sa sœur Élisabeth, sur la Bidassoa, ne voulut pas rentrer à Paris sans faire visite à la reine de Navarre. Dans un entretien courtois et ferme, il s'efforça de vaincre son obstination huguenote, mais ses démarches furent vaines. Convaincu de l'inutilité de toute nouvelle tentative

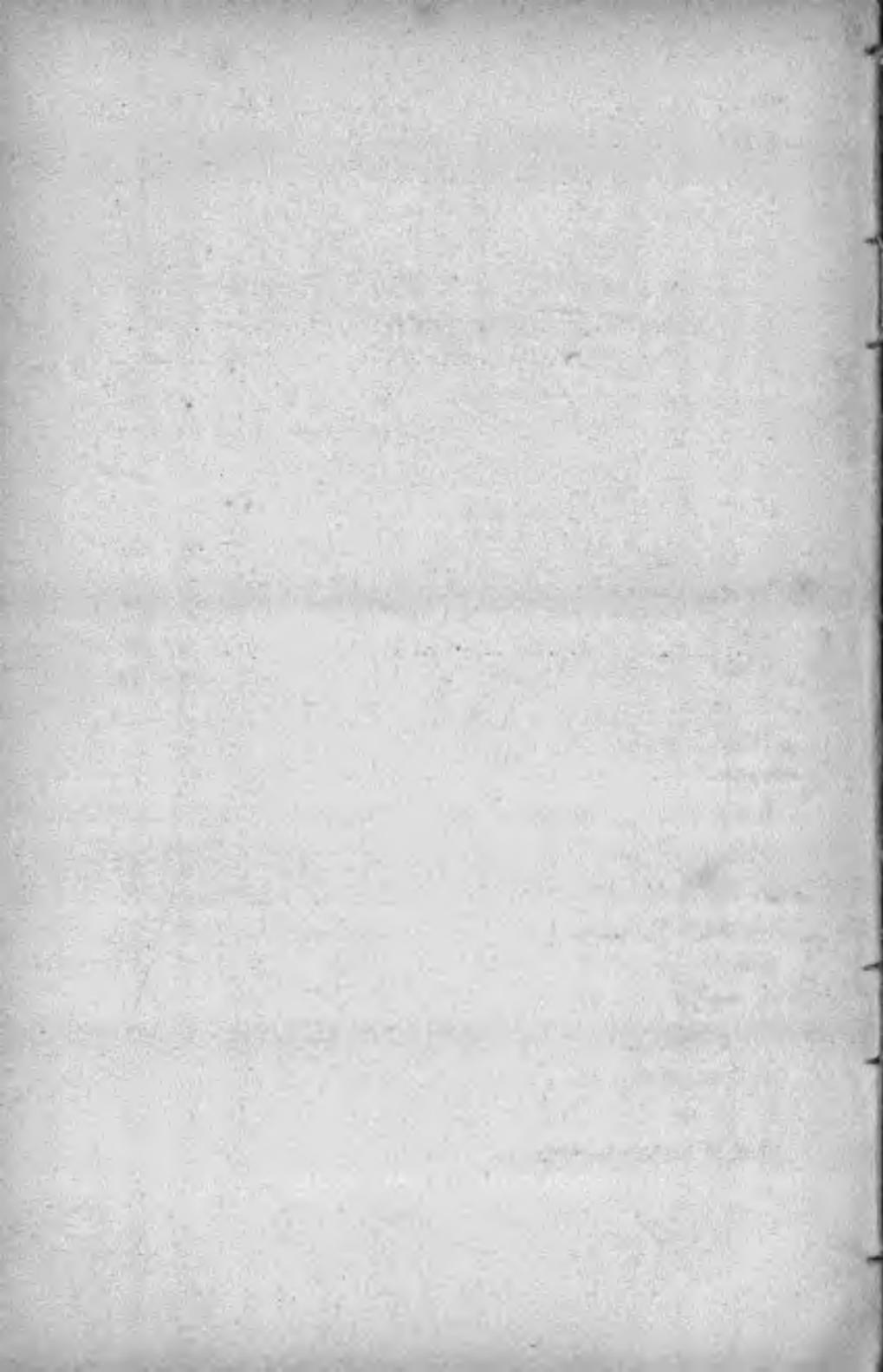
auprès d'elle, il eut recours à son beau-frère, Philippe II d'Espagne, qui, à la suite d'une entente, écrivit au pape Pie V une lettre par laquelle il lui faisait connaître l'état du diocèse de Bayonne, moitié dans le royaume de Navarre, et moitié dans celui des rois d'Espagne. Le saint pontife y répondit par un bref qui enjoignait à l'évêque de Bayonne et à l'archevêque d'Auch de nommer deux vicaires généraux, l'un diocésain, l'autre métropolitain, tous deux Espagnols, qui seraient chargés de tous les actes de juridiction religieuse en dehors des deux prélat. Le bref ajoutait que faute de ce faire, toute la partie espagnole du diocèse de Bayonne passerait, au bout de six mois, sous la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Pampelune et que ce démembrement ne cesserait qu'avec les erreurs qui désolaient la France : « Philippe, roi catholique de l'Espagne, disait la bulle, nous ayant exposé que plusieurs villes de son royaume, dans la province du Guipuzcoa et de la Navarre, et non de Biscaye, comme le dit Monlezun dans son *Histoire de la Gascogne* (1), (*quod in provincia Guypuzcoa et regno Navarræ*), sous la juridiction de l'évêque de Bayonne sont exposés tous les jours à être en relation avec la France où la foi catholique périclite, *fides catholica periclitat et fluctuat*, et, par conséquent, à tomber dans les mêmes erreurs, nous ordonnons à nos vénérables frères, l'évêque de

(1) Tome V, p. 307.

Bayonne et l'archevêque d'Auch, d'élire deux ecclésiastiques de leur choix et sujets espagnols, avec charge de gouverner les villes d'Espagne qui dépendent d'eux : en négligeant de se conformer à notre demande (*faciendum negligentes*) dans les six mois, lesdites villes passeront à l'évêché de Pamplune pour tout le temps que durera l'hérésie. *Decernentes per præsentes nostras litteras durantibus in dictæ Franciæ regno erroribus præfatis durare debere* (1). »

La bulle pontificale est du 30 avril 1566. C'est donc bien à partir de cette date que Fontarabie a cessé d'appartenir au diocèse de Bayonne, et le protestantisme fut la cause de ce démembrement.

(1) Manuscrits de Bayonne, voir le texte à l'appendice.



## CHAPITRE IV

### TRÉSORS ET SOUVENIRS

Au fond de la nef de gauche, sous la Vierge en vitrine, se trouve le tombeau des Venesa et quelques objets portés de Palestine par O. Reilly : le fronton d'une des colonnes du palais de Pilate, une clef du Saint-Sépulcre et les reliques des pasteurs de Bethléem. La sacristie, qui est un vrai monument aux vastes proportions, renferme des ornements anciens fort riches et de grand prix, quelques statues soustraites au vandalisme par le curé de la paroisse, deux belles armoires anciennes, une fresque d'Echenagusia dans le milieu, un tableau représentant le triomphe de saint Julien, évêque de Cuenca, qui fut chargé de venir confirmer les Fueros de la ville de la part du roi d'Espagne Alphonse IX. L'un des ornements, le plus modeste en apparence, sur fond rouge, a servi à la messe du mariage par procuration de Marie-Thérèse d'Autriche avec Louis XIV.

C'est donc cette église qui a été témoin de tant de grandes et belles choses ; c'est elle qui a reçu les serments de fidélité de plusieurs générations de rois, de capitaines et de héros. C'est elle qui a entendu les soupirs de tout un peuple pendant les horreurs du siège. C'est sous ses voûtes ogivales que les mains suppliantes s'élevaient vers le ciel et que les âmes confiantes en la Vierge faisaient violence à son cœur maternel pour en obtenir secours et protection.

C'est dans cette jolie nef que le peuple chanta une messe solennelle à Saint-Jacques en plein siège. Tous, officiers, soldats, généraux, alcade et gouverneurs chantaient d'une seule voix. Et cela faisait un effet étrange que cette prière de paix, au milieu du combat. Ce calme, ce repos intérieurs parmi toute cette agitation extérieure, ces paroles d'amour et de fraternelle charité sur un champ de carnage ; les strelles frémissantes du *Credo* alternant avec le bruit des canons qui battaient les murailles, cette fière valeur se faisant humble au pied des autels, ces soldats l'âme remplie d'indignation et d'ardeur pour le combat disant doucement à Dieu : *Dona nobis pacem*, donne-nous la paix ; cette hostie de sacrifice et d'amour s'élevant sur ces glaives sanglants ; ce prêtre qui prie en face des admirables héros du siège, don Diego Butron, Isquierdo, Egiua, tous ces contrastes réunis, vivant, parlant, emplissaient les coeurs d'une émotion que la langue humaine est impuissante à rendre. Cependant, Condé, Saint-Simon,

La Valette faisaient des brèches et commandaient l'assaut, l'artillerie faisait rage, les boulets pleuvaient aux environs comme une grêle de plomb, et la messe se chantait toujours en l'honneur de saint Jacques. Pourquoi en l'honneur de saint Jacques, me direz-vous. Saint Jaques aurait-il plus de pouvoir sur Dieu que la Vierge sa mère ?

Je vous en donnerais bien une raison que vous comprendrez. Il en est des Saints du paradis, comme de ceux de la terre ; les uns ont l'humeur guerrière et les autres l'âme tendre et pacifique. Pour les choses de la guerre, il faut s'adresser à des saints de combat qui s'y entendent mieux ; pour la paix, à ceux qui en connaissent les secrètes douceurs et les moyens de la conserver.

Or, saint Jacques, vous ne l'ignorez pas sans doute, est un chevalier espagnol. Il a longtemps guerroyé dans les armées contre les Maures.

Un jour, dit la légende, c'était le 24 juillet 1112, veille de saint Jacques, et la cathédrale de Compostelle, où les cloches chantaient à la grande volée, était remplie de pèlerins venus de loin pour déposer sur la pierre de l'expiation le fardeau de leurs fautes et de leurs vœux sacrés. Sous les arcades sombres, ils circulaient comme des ombres de la nuit. Les uns joignaient, par leur marche empressée, au cliquet de leurs rosaires en bois d'olive, le chuchotement de la prière, les autres allaienç s'abattre, là-bas, tout au fond, aux pieds d'un confesseur quelconque, comme

des oiseaux dont les ailes alourdies n'en peuvent plus de voyage et de tempêtes.

Et il y en avait de tout rang, de toute classe, de toute carrière, depuis la noblesse jusqu'à la roture. Princes et mendians, soldats et capitaines, chevaliers et laboureurs, pontifes et simples clercs d'autel étaient confondus sous l'habit commun du pèlerin.

Or, cette fois, parmi la foule pèlerinante et soupirante, humblement prosternée sur la pierre usée par les genoux, creusée de larmes amères et de baisers, se trouvait un évêque du nom d'Étienne. Il était grec, et il venait de son pays lointain accomplir un vœu. Son voyage avait duré de longs mois de marches et de veilles, car il avait parcouru à pied toute la route praticable qui s'était offerte devant lui. La fatigue du chemin n'avait pas ralenti sa ferveur, et il priait longuement et méditait en silence.

Et comme il priait, d'autres pèlerins à la figure triste, hâlée, se jetèrent à genoux près de lui. A la façon dont ils le bousculèrent en se pressant dans l'ombre et à leur langage grossier, le prélat reconnut des laboureurs qui venaient se plaindre à saint Jacques de leurs récoltes manquées ou compromises, de leurs troupeaux que la maladie décimait. Leur prière était à peine respectueuse : les reproches y dominaient. Ils rappelaient au grand apôtre les jeûnes scrupuleusement observés, les genoux meurtris dans la prière, les cierges brûlés. Pour se faire pardonner leurs impertinences en son honneur

ils ajoutaient en finissant : « O Jacques, bon chevalier, délivrez-nous des maux présents et des maux à venir. » Quelle ignorance ! se dit en lui-même le prélat ; saint Jacques chevalier ! Peut-il donc se faire qu'on laisse s'accréder dans le peuple de pareilles erreurs ? A peine il achevait de penser ainsi, que les paysans reprirent plus fort. « O Jacques, bon chevalier, délivrez-nous des maux présents et des maux à venir ! » Cette fois il ne put se contenir et il les interrompit aussitôt ; « Taisez-vous, et ne parlez pas de la sorte. Saint Jacques n'était pas un chevalier, mais un pauvre pêcheur de Galilée ! » Et pour mieux éclairer leur foi, il invoqua l'Écriture, en cita des textes nombreux. Les laboureurs protestèrent, indignés de ce qu'on voulût enlever à leur glorieux patron le titre de chevalier ; puis, reconnaissant l'évêque dans le pèlerin, ils se retirèrent humiliés et confus. Le prélat demeura seul dans l'obscurité de la nuit qui avançait. Tandis qu'il s'oubliait en méditations et rêves pieux et sublimes, saint Jacques, qui lui en voulait sans doute de son intervention insolite pour lui ravir un titre qui l'honore, lui apparut resplendissant de lumière et de gloire, armé de pied en cap, et monté sur un magnifique cheval blanc. Et il lui dit séchement : « Étienne, serviteur de Dieu, de quoi te mêles-tu avec tes textes ? Ils valent bien pour le temps de mon pèlerinage terrestre en Judée et en Galilée, mais ne te disent rien sur ma condition présente. Or bien, regarde-moi et ne doute plus que je sois un chevalier

du Christ. Je vais de ce pas combattre à la tête du peuple chrétien contre les Maures; c'est moi qui vais le conduire à la bataille et à la victoire, et demain j'entrerai avec Ferdinand dans la ville de Colimbra qu'il assiège. » Ce disant, le chevalier Saint-Jacques fit caracoler son cheval et disparut.

Le lendemain 25 juillet 1142, comme on célébrait la messe à Compostelle, Ferdinand entrait à Colimbra en vainqueur, à la suite du chevalier saint Jacques, et les Maures étaient vaincus et l'Église entière tressaillait d'allégresse et chantait partout le *Te Deum* (1).

(1) Voilà pourquoi, pendant le siège de 1638, on célébrait une messe en l'honneur de saint Jacques dans l'église de Fontarabie.

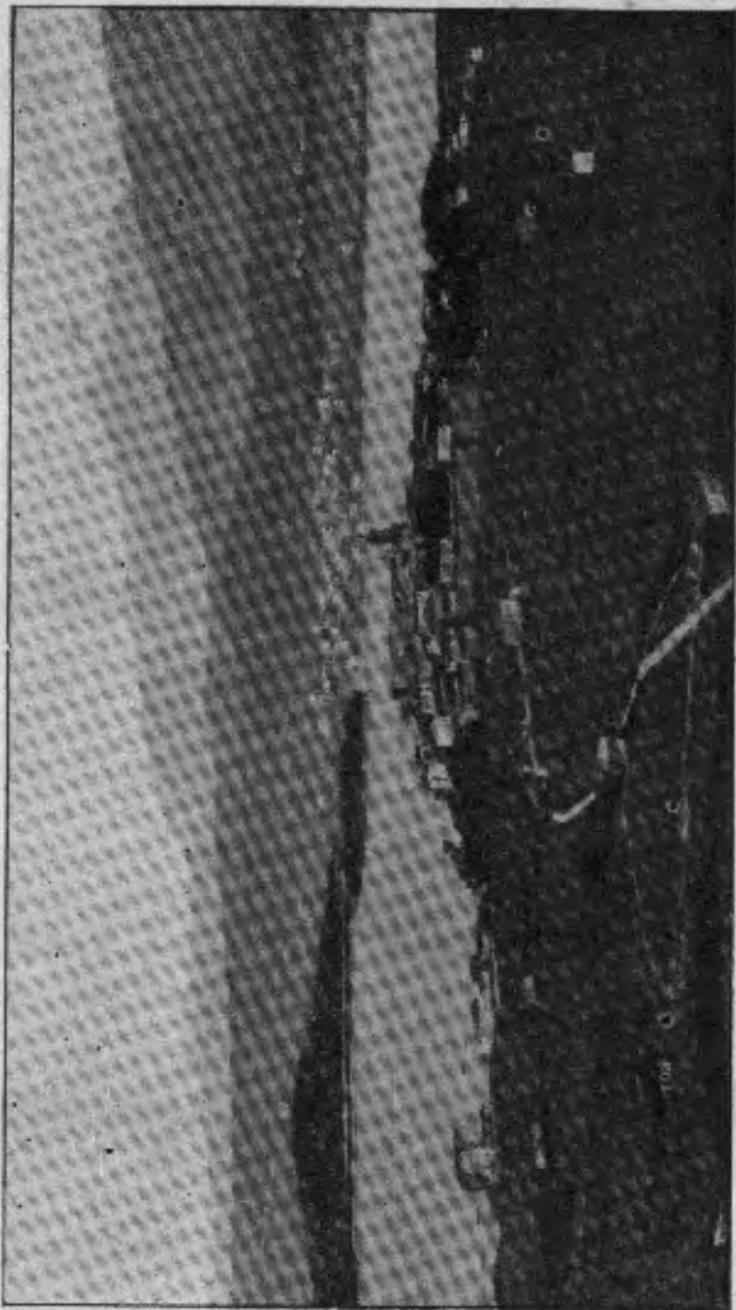
## CHAPITRE V

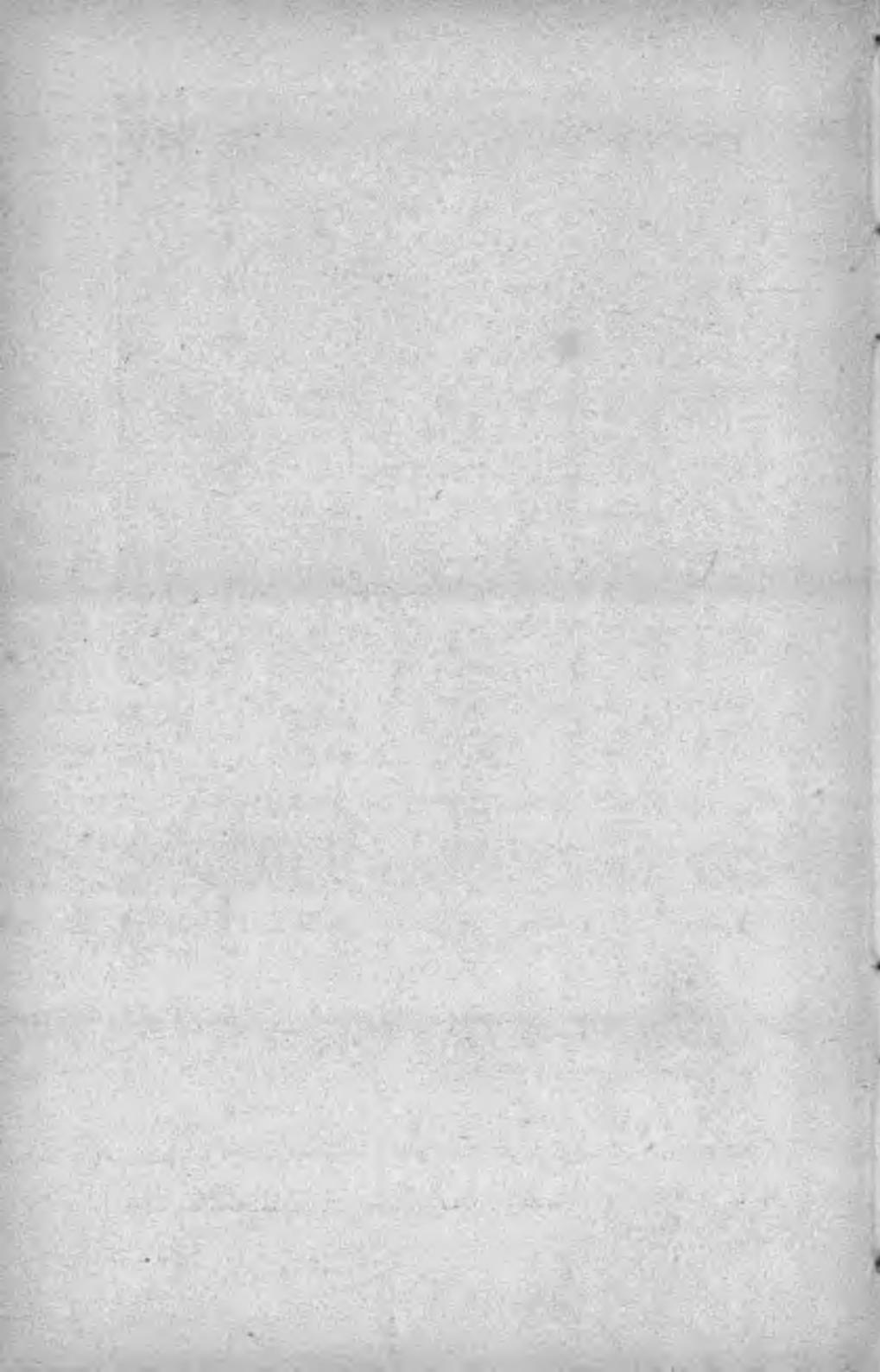
### LES ALENTOURS DE FONTARRABIE

En sortant de Fontarrabie par le nord, on arrive dans un faubourg de la ville appelé la Marine, à cause de sa proximité de la mer, et des pêcheurs qui y sont fort nombreux. C'est là que, pendant les chaleurs estivales, les amateurs d'aise et de plaisir viennent chercher quelque agrément et quelque brise caressante qui puisse adoucir les feux ardents du mois d'août. Ce quartier, moderne en grande partie, est une ruine de l'ancienne paroisse de la Madeleine, dont l'église, voisine d'une poudrière, sauta avec elle en 1684. Il n'en resta que les quatre murs et deux colonnes unies, qu'on a couverts de planches pour en faire la chapelle de la Madeleine qui subsiste encore maintenant. À peine sortie du faubourg populeux de la Marine, on se trouve sur la belle promenade à pente douce qui conduit à l'extrémité rocheuse du mont Aizkibel. C'est

le cap Figuier qui avance sa pointe surmontée d'un vieux fort en ruines dans l'Océan. De toutes les promenades que j'ai pu faire dans les contrées les plus accidentées, les plus fréquentées des amateurs en quête de beaux spectacles, je n'en ai point trouvé qu'on puisse comparer à celle du cap Figuier. Le long de la route qui y conduit, l'œil est constamment surpris et ravi. Tout ce que la nature peut offrir de plus grand, de plus varié, de plus doux, depuis les montagnes jusqu'à la mer se déroule sous les yeux pendant toute la durée de la promenade. A mesure que l'on monte la vue s'étend, le panorama se développe ; les collines s'abaissent et vous montrent dans leur sein replié, de jolis villages, des vallons, des prés, des bois, des jardins fleuris, d'immenses champs de luzerne verte et de froment doré. L'immensité bleue de l'Océan est sillonnée des voiles blanches des barques qui pêchent, semblables à des goëlands immenses reposés sur des rochers. Bayonne, Biarritz, Guétary, Bidart, St-Jean-de-Luz se pressent le long des falaises battues par les flots. Hendaye, Irun, Fontarabie, la Bidassoa sont à vos pieds. La chaîne des Pyrénées ondule l'horizon du beau ciel du midi en face de vous. En aucun endroit du monde que j'ai parcouru, je n'ai eu une vision plus complète de la nature, jamais je n'ai joui de l'œuvre du Créateur d'une manière aussi étendue. C'est assurément sur une hauteur semblable que Satan dut porter le Christ pour le tenter par le mirage séducteur du monde : « Je te donnerai tout cela si, te

VUE GÉNÉRALE DE PONTARABIE ET DE HENDAYE





prosternant à mes pieds, tu m'adores ». Quant à moi je n'ai jamais si bien compris l'admirable réponse que lui fit le maître de la Nature : « Retire-toi, Satan, car il est écrit : Tu n'adoreras que le Seigneur ton Dieu, et ne serviras que lui seul. » Dieu seul est grand, sublime, admirable dans son œuvre ; c'est le seul sentiment qui jaillit de l'âme à la vue de ces merveilles.

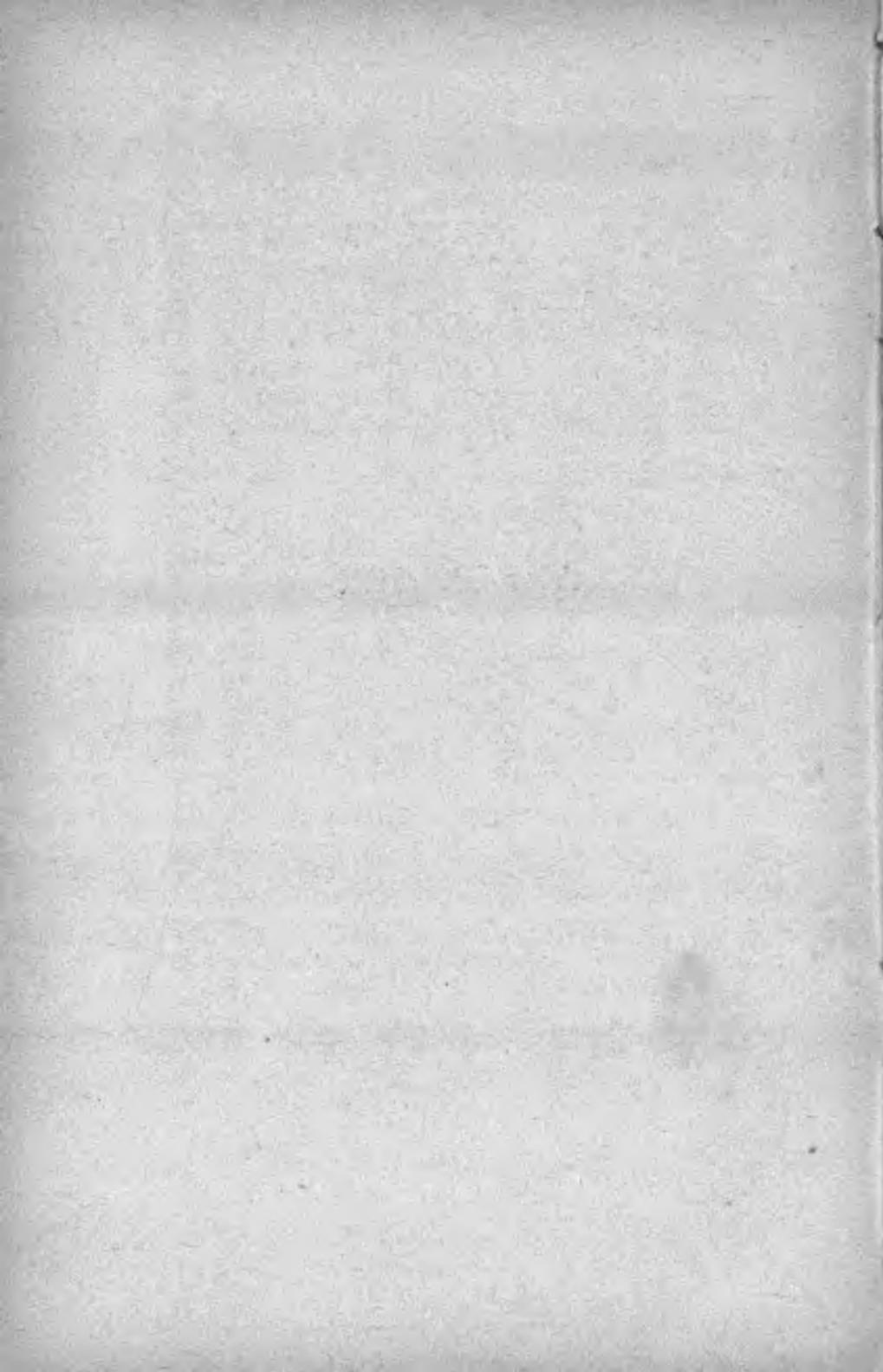
Il y a de bien belles choses dans le monde ; la nature partout se joue à nous séduire, comme une fille incomparable par la variété et le nombre des atours dont elle revêt sa beauté, mais nulle part elle ne s'est assise devant moi dans une attitude plus belle, dans un éclat et des charmes plus parfaits. Il y a bien des montagnes ailleurs, mais le plus souvent elles se présentent de trop près et se nuisent par leur contact, car quelque hauteur qu'on atteigne, elles réduisent la vue et le spectacle. Ici les sommets s'écartent, s'élèvent loin l'un de l'autre, et il n'y a plus rien devant que des plaines riantes, sillonnées de villages, de rivières scintillant au soleil, de coteaux et de collines boisées, plus rien après, que l'immense Océan bleu ; et la vue s'étend, s'étend toujours sur toutes ces splendeurs jusqu'à ce qu'elle n'en puisse plus. Ah ! vraiment, il n'y a rien de comparable dans le monde, et Dieu seul, qui a fait un pareil tableau pour l'agrément de l'homme, mérite qu'on l'adore. Quand on arrive à l'extrémité du cap, après de pareils enchantements on éprouve le besoin de se reposer. Le fort

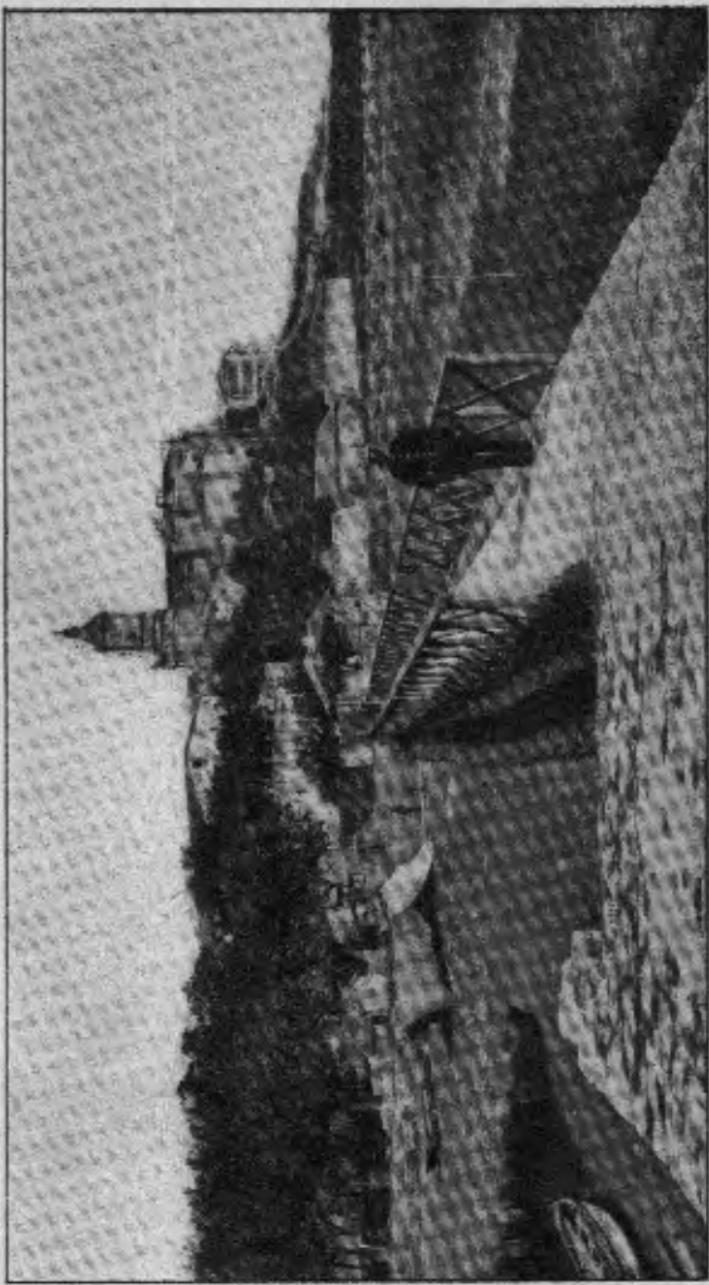
en ruine de Santelmo arrête du reste votre course et vous empêche d'aller plus loin. Au-dessus de la porte crénelée se trouve l'écusson de Philippe II, fils de Charles-Quint, avec cette inscription :

*Philipus II Hispaniarum, Indiarumque rex, ad reprimenda latrocinia hoc santermi castellum extruere mandavit. Anno D. O. M. MDXCVIII. Siendo don Juan Velasquez capitán general de esta Provincia.*

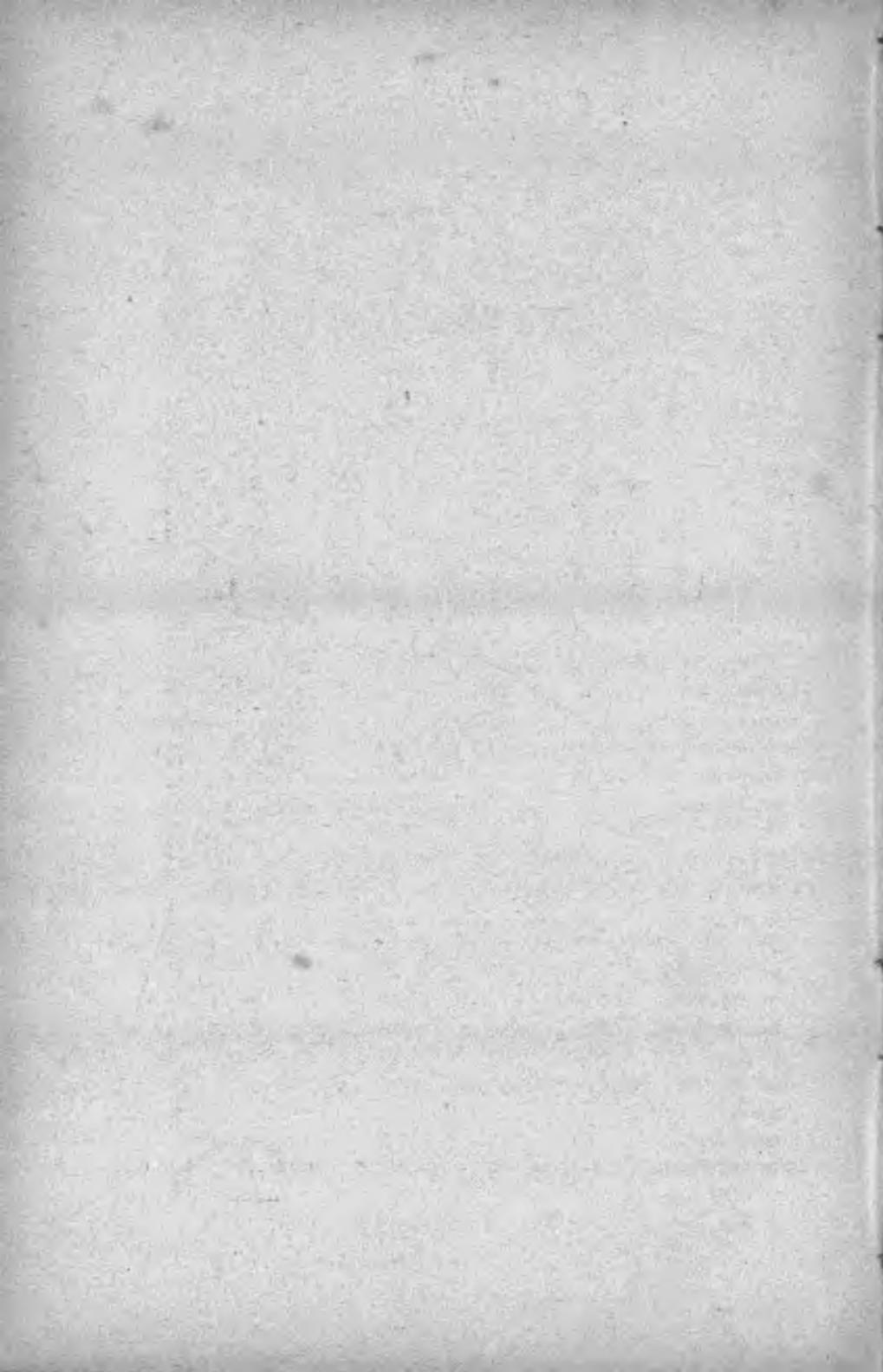
Le fort de Santelmo, comme cette inscription l'indique, fut donc construit en 1598, par l'ordre de Philippe II, pour réprimer les brigandages qu'exerçaient les pirates sur les côtes du Guipuzcoa et de la Biscaye. Depuis cette époque, les pirates ayant disparu ou s'étant civilisés, le fort a perdu sa raison d'être et est devenu une ferme, où l'on peut trouver un abri contre les surprises de la tempête qui arrive avec furie de l'horizon.

## APPENDICE





LE DÉBARCADEUR



## APPENDICE

---

### I

#### FUENTERRABIA. — PRIVILEGIO DE FUEROS Y TERMINOS

Presentibus et futuris notum sit quod ego Aldefonsus Dei gratia rex Castellæ et Toleti una cum uxore mea Alienor et cum filio meo Ferdinando dono et concedo vobis concilio de Fonterribia presænti et futuro forum de Sancto Sebastiano perpetuo habendo. Dono etiam vobis et concedo istos terminos subscriptos: videlicet de ribo de Ojarzum usque ad ribum, de Fonterribia, et de peña de Aya usque ad mare et de Lesaca usque ad mare, et de Belfa usque ad mare, et terminum de Irun cum omnibus inde habitantibus. Item dono vobis Guillel-  
mum de Lazon et socios suos, ut sint vestri vicini. Item con-  
cede vobis illum portum de Astuniaga, quod sit semper vester,  
tali tamen pacto quod uno quoque anno detis pro illo portu  
quinquaginta marvotinos. Item, mando firmiter quod in omni-  
bus vestris terminis nullus sit ausus ganatos ad pascendum  
mittere nisi cum vestra voluntate. Si quis vero hanc cartam  
infringere vel diminuere præsumpserit, iram Dei omnipotentis  
plenariae incurrat, et regæ parti quatuor centum aureos in cauto  
persolvat, et damnum super hoc vobis illatum duplicatum res-  
tituat. Facta carta apud Palentiam decima octava die aprilis era

millessima bicentessima quadragessima prima. Et ego rex Aldefonsus reguans in Castella et Toleto hanc cartam, quam fieri scripsi, manu propia roboro et confirmo. — Siguen las firmas de los prelados y ricos-hombres.

## II

SAN SEBASTIAN. — FUEROS DADOS POR EL REY DE NAVARRA.  
D. SANCHIO

In Dei nomine, amen. Hæc est carta auctoritatis et confirmationis, quam ego Sancius Dei gratia rex Navarræ, filius regis Garciae, facio omnibus, tam majoribus quam minoribus, præsentibus et futuris, qui populati sint et in antea populabuntur in Sancto Sebastiano. Placet mihi libenti animo et spontanea voluntate quod dono et concedo vobis et successoribus vestris bonos foros et bonos costumes.

In primis placet mihi et dono pro fuero, quod non vadant in hoste nec in cabalgata, et quod supradicti populatores sint liberi et ingenui ab omni malo fuero et ab omni mala costume in perpetuum. Similiter dono et concedo eisdem populatoribus de Sancto Sebastiano, qui per mare ad Sanctum Sebastianum arribaverint, vel per terram ad predictam villam cum sua mercatura venerint, quod non dent lezdam ibi, nec in tota mea terra; hoc solummodo retineo, quod si aliqui de populatori bus ad Bajonam troselos vel aliquam mercaturam comparaverint et per Sanctum Sebastianum transierint, ut in alio loco vendant predictam mercaturam, donent lezdam, et qui in Sancto Sebastiano vendiderint predictam mercaturam, non dent lezdam. Similiter volo et dono pro fuero, quod propriæ naves de Sancto Sebastiano sint firmiter libere et ingenuæ, quod non dent Portazgo nec lezdam: sed naves extraneæ donent lezdam, de unaquaque navi decem solidos novæ monete, et de uno quoque trosello quod de navi stractum fuerit duodecim denarios, de arribage insuper suam lezdam; sed nimis tertiam partem quam daret pro fuero in Pamplona. Extraneus

homo donet de unaquaque carga de piscibus sex denarios; de unaquaque carga de cera sex denarios de arribage et suam lezdam, minus tertiam partem, quā daret in Pamplona de carga de cubro sex denarios; de carga de stagno sex denarios et suam lezdam, de carga de plumbo sex denarios et suam lezdam; de unaquaque traca de coriis duos denarios: de media traca unum denarini, et si minus fuerit nihil donet. Quicumque anem, et vinum, et carnem ad predictam populationem portaverit, non det lezdam. Similiter volo, et dono pro fuero populatoribus Sancti Sebastiani, ut faciant furnos, balneos et molendinos; et possideant ipsi, et omnis generatio illorum liberos et ingenuos, et ut rex nullum censum non querat in eis. Et dono pro fuero ut aliquis non hospitet in domibus propriis vicini, nisi voluntate senioris domus, et ut nullus nisi Navarrus sit populator in populatione, nisi voluntate regis et consilio omnium vicinorum. Quicumque populaverit in Sancto Sebastianio, si debitor fuerit, non respondeat suo creditori, nec ipse nec fidejusor ejus usque ad duos annos. Quicumque rancuram habuerit de populatore de Sancto Sebastiano, veniat accipere directum in Sancto Sebastiano; et si non voluerit accipere directum in Sancto Sebastiano, et pignora levaverit, pectet mille solidos domino regi. Si contigerit quod aliqua navis frangatur in termino de Sancto Sebastiano, et mercatores navis receperint navem, et totas suas mercaturas, dent decem solidos et suam lezdam, sicut superius est terminalum. Dono ad populatores de Sancto Sebastiano pro termino de Undarribia usque ad Oriam, et de Arenga usque ad Sanctum Martinum de Arano, totum saltum quod ego habeo in terminum illum totum quod ibi est de regalengo; et insuper habeant, semper per totam meam terram pascua, et silvas et aquas in omnibus locis, sicut homines habent qui in circuitu sunt. Et ubicumque populatores de Sancto Sebastiano comparaverint hereditatem, vel habitaverint in termino de Sancto Sebastiano, vel foras in suis hereditatibus, habeant comparationem liberam et ingenuam sine ullo malo interdicto vel caso et si per unum annum et unum die tenuerint sine inquietatione, si quis eis postea inquietare vel tollere voluerit donet regi sexaginta solidos, et insuper confirmet hereditatem. Similiter dono pro fuero, quod non faciant bellum nec duellum cum hominibus de foris per nullo pacto, sed

ponat testes, unum Navarrum et unum Francum ; et si testes non habuerit, donet unam juram : et quod nullus sit captus dando fidanzas de directo, et si directum non potuerit complere, de suo pede reddat. Et si aliquis de populatoribus cum aliqua femina faciat fornicationem voluntate mulieris, non det calumniam, nisi fuerit maritata ; sed si forciaverit eam, pariet eam, vel accipiat uxorem, et hoc est pariare ; et si mulier non est digna ut sit uxor illius, ille qui forciaverit, eam debet illi dare talem per maritum, ut fuisse honorata antequam habuisset eam, secundum providentiam alcaldi, et duodecim bonorum vicinorum ; et si non voluerit illi dare talem per maritum, accipiat eam in uxorem : et si voluerit facere nullum de supradictis duobus, mittat suum corpus in manibus parentum mulieris ad voluntatem illorum ; et si mulier forciata se reclamaverit prima, vel secunda, vel tertia die, et probaverit per veridicos testes faciat ille, qui forciaverit eam, directum supradictum et reddat regi sexaginta solidos : post tres dies transactos nihil valeat ei. Et si aliquis contra vicinum suum arma traxerit, scilicet lanceam, aut spatam, mazam, vel cutilleum, pariet mille solidos, vel perdat pugnum ; et si unus occiderit alium, pariet quingentos solidos et si unus alium cum pugno percusserit, vel per capillos apprehenderit, pariet sexaginta solidos ; et si in terram jactaverit pariet ducentos sexaginta solidos. Et si aliquis in domo vicini sui intraverit, vel pignoraverit, et pignos traxerit per vim, pariet vigenti quinque solidos domino domus, sed si fidanza fuerit, bene potest pignorare, sicut est fuerum. Merinus regis non accipiat calumniam de ullo homine de Sancto Sebastiano nisi per laudamentum de duodecim bonis vicinis ; et nullus ex hominibus de Sancto Sebastiano vada ad judicium in ullo loco, nisi intus in Sancto Sebastiano : et si homo de Sancto Sebastiano fuerit inventus foras in aliquo loco, et homo de foris habuerit rancuram de illo, veniat cum illo ad Sanctum Sebastianum et accipiat directum ad forum de Sancto Sebastiano, quia non volo, nt accipiat directum alcaldis de foris. Et si aliquis falsam mensuram, vel pensum, vel cubitum, vel cordam tenuerit, pariet regi sexaginta solidos. Et nullus homo possit esse ingenuus contra Francos de Sancto Sebastiano de aliquo debito ; et homines de foris ex quo intus fuerit in Santo Sebastiano, propter malivolentiam aliquam vel propter homicidium quod

habeat contra alium non se debent percutere, vel nulla arma debent tenere; et si contraxerint, peccent mille solidos; et si omnes populatores se levaverint, et occiderint illum qui alium percusserit, non est ibi calunnia.

De horto. Si hortus aut vinea portas habuerit, donet viginti quinque solidos domino vinae aut horti, si per semetipsum potest illum destringere, sed si per semetipsum non potest illum destringere, medietas calumniae erit domino villa, et altera medietas cuius vinea erit aut hortus: et istam calumniam dabit ille, qui per vim in vinea aut in horto intraverit, et hoc quod per vim rapuit reddet seniori.

De molendino. Si quis intraverit molendinum per vim reddat viginti quinque solidos domino molendini, et regi sexaginta solidos.

De horto et vinea. Si aliquis furatus fuerit in domo aut in horto, atque in vinea dabit ibi calumniam si potest probari, sexaginta solidos seniori vineae et latro debet reddere furtum, sed tertium furti seniori domus, et de anituras tres tosicas aut tres solidos.

De arbore inciso. Si quis inciderit arborem vicini sui per vim de horto, aut de vinea clausa, pariet viginti quinque solidos, et debet tornare similem arborem in eodem loco, et etiam debet reddere fructum unius ejusque anni, quem arbor incisa defrebat seniori arboris, donec arbor sit nutrita, vel levet fructum. Si in vinea plana arborem inciderit, aut in campo, pariet quinque solidos, et faciat jam dictas facendas, et si quis sarmen-  
tum aut vimen inciderit in vinea aliena, de primo sarmento, aut de primo vimine, pariet quinque solidos, et de omnibus aliis, de unaquoque duodecim denarios; et si quis coligit caules n die, si non cluserit, pariet quinque solidos et reddat hoc, quod prehendidit et si clausum fuerit vigenti quinque solidos; et si non potest probare cum testimoniiis, debet jurare ille qui negat, et si noluerit, qui probat potest illum tornare per batallia. Si custos vinearum aut camporum viderit aliquem intrantem in vinea, aut pacientem campos custos vineae fuerit verberatus in die, si non potuerit probare per testes, accipiat juram de illo de quod fecit querellam. Si vero nocte verberatus fuerit, levabit ferrum ille de quo fuerit querella. Si non fuerit verberatus, peccabit custodi vineae sexaginta solidos.

**D**e domo. Si quis intraverit aliquam domum nocte postquam portæ erunt clausæ, et dominus ignis erit extintu, et homines jacuerint, si senior dominus, aut sua familia audierint illum, et voluerint illum prendere et ipse qui intraverint domum, se voluerit defendere aut fugere, et in defensione illa erit mortuus, non debent inde homicidium pariare; tamen si capiant illum vivum, non debent illum interficere postea, sed senior dominus potest illum facere redimere, si vivus fuerit captus, et redemptio illa erit sua tota, sed reddere debet hominem bajulo senioris villæ, et senior dominus potest cum dimittere, et si non accepit ab eo redemptionem, non habet senior villæ calumniam super seniorem dominum; tamen si dimisserit illum et postea latro facerit inde damnum, de captione illa senior dominus non debet illi respondere; et si aliquis ex parentibus imperfecti dicit illi qui hominem interfecit: « tu occidisti parentem meum alio modo, et non in domo » tua intersector debet iurare, et salvare seper ferrum, quod sic interfecit illum nocte in domo sua, et non per aliam malevolentiam, et non prevaleat: sed si exierit inde sanus et illesus a ferro, parentes debent firmare et ille non debet homicidium dare; sed possunt facere bellum, si ambobus placet, sed hoc non est forum, nec capitula ex parte nostra fuit inventa.

**D**e homine mortuo. Si quis morialitur et non fecerit testamentum ad obitum mortis, et remanserint filii parvi, et si mater duxerit alium maritum parentes filiorum possunt partire et cognoscere partem filiorum patris, et dare firmas et accipere; et si mater voluerit tenere filios suos cum honore et habere, debet dare mater bonas fidanzas parentibus filiorum quod quando filii pervenerint ad perfectam etatem, reddat illis predictum honorem et habere, et si filii intermoriuntur, illam hereditatem et honorem et habere debet tornare unde venit parentibus suis. Et si filii faciunt donationem antequam veniant ad etatem duodecim annorum non haberit stabilitatem; et de hereditate abolorum non possunt facere donativum, nisi solummodo unam vineam, aut unam terram, aut unam domum, si duas domos aut tres habuerunt, aut duas hereditates, et hoc filio aut filiis suis; sed bene potest dare in dote filiis atque filiabus suis, quando acceperint filii uxores et filii maritos. Si quis facere voluerit donativum de casis abolorum et non habuerit nisi solummodo

unam casam, non potest facere donativum, sed bene potest mandare pro anima sua clericis, aut eclesiis, vel parentibusd.

De locatione. Si quis locaverit domum de aliquo probo homine villa, et si ipsem dominus se voluerit mudicare in illam domum qui locaverit domum exeat de domo, et reddeat pretium seniori domus de quanto stetit in illa domo; et si cellarium atque pallearium, aut horreum, aut aliqua vasa locaverit, non relinquet usque ad suum terminum; tamen si ille qui domum locavit vult ire Jersalem, aut in aliam patriam, aut villam causa stationis, dabit pretium de quanto steterit; sed si vult stare in villa, aut in alio loco ant in villa uxorem ducere, et uxor domum habet, dominus domus pretium suum non perdat.

De falso testimonio. Si aliquis dixerit, aut fecerit falsum testimonium et alius potuerit illum probare cum decem testimoniosis aliis, post quam unus a unus et dies erit transactus, emmendabit cui perdere fecit totam perditam, et qui fecit testimonium in mercede senioris terrae erit, sed si cum testibus non potest probare, per duellum potest se salvare et si victus de bello fuerit emmendabit, sicut supra scriptum est; sed si duello potuerit vincere, ille qui probat dabit quingentos solidos de calumnia, et erit emenda de illo qui probare voluit, et de parentibus suis; sed si in anno ille non appellaverit, nunquam amplius respondebit, nec ille amplius debet illum appellare; quod si fueret de calumnia debet dare duos centos et quinquaginta solidos.

De marito. Si maritus ille moriatur et habet inde filios, et postea vult ducere alium maritum, mulier illa debet partire totum, quantum exemplavit cum suo marito primo, cum filiis suis, et honore per mediatatem. Et si mulier habet hereditatem aliam, aut de patrimonio, aut aliquo modo antequam duxisset maritum, non dabit inde portionem filiis. Et si est casus quod prendat duos maritos, aut tres, et de omnibus habuerit filios, et filii intermixti non demandabunt partem, et mater adhuc duxit alium maritum, et tunc venerint filii, et quæsierint illi partem, dabit unicuique filiorum partem de exemplamento quod fecit cum patribus suis, et de alia causa non. Et si filii sunt parvæ etatis aut magnæ, et volunt partire mater non potest illos inde distingere, et si filii volunt partire, bene possunt

distringere matrem cum justitia regis. Et si filii sunt parvi, et pater eorum ad obitum suum fecit cabezalleros, illi cabezallerii possunt et dare firmes, si volunt, et etiam vendere et impignorare hereditatem ad opus iliorum, et habebit stabilitatem, et cabezallerii possunt distingere matrem pro filiis, et mater non potest distingere cabezalleros; et si forte evenerit casus quod mater dividat aut non dividat, si voluerit facere de hoc, quod ille pertinet, aliquod donativum suo marito aut quilibet, illud donativum, si dat inde firmas, habebit stabilitatem: et si venerit ad obitum mortis, et facit inde donativum de hoc quod illi pertinet, non sunt ibi firmas necesse, sed solummodo cabezallerii, et cabezallerii non debent jurare, sed debent dicere in Deo et suis animabus: nos audivimus, et vidimus hoc donativum facere; et si non sunt ibi cabezallerii, capellanus parochie valebit; et si est causa ut nulier aut homo sit districtus foriiter ad obitum, et non sint ibi homines nec capellanus, sed sunt ibi duae mulieres legales, valebit illarum testimonium, quemadmodum et de cabezalleris, et si aliquis moritur in hermo loco, et erit ibi unus homo aut una femina, valebit testimonium quemadmodum et de cabezalleris. Et si maritus fecerit donativum absque auctoritate mulieris de hoc quod pertinet mulieri, non valebit, sed si facit donativum de hoc quod sibi pertinet valebit. Et si mulier audet facere donativum, et est in illo loco maritus, et tacet sed non autorizat, non valebit. Et si mulier vivit, et maritus moritur, quamvis ibi sint filii, quantum mulier voluerit stare in viduitate, erit domina et potentissima de toto illo habere et de honore. Et si mulier stans in viduitate habet filiastros, et filiastri non divisorunt cum abolorum parte partem illorum, mater habebit filiastrum illum in honore et in habere de illorum matre, et quantum exemplavit cum illorum patre, antequam duxisset istam aliam uxorem, sed in parte patris quantum mulier voluerit stare in viduitate, non habebunt partem in illo honore, sed solum habere mobile dividetur, et ipsa manente in viduitate non potest vendere nec mittere in pignus illum honorem de filiastri, sed hoc quod pertinet filiis vel filiabus suis potest vendere et impignorare, si necesse est sibi, et necessitas illa sit nota a parentibus vel vicinis, et etiam pro fame filiorum suorum potest vendere. Si filius remanserit parvus posteaquam per-

venerit ad perfectam etatem, et quæsierit mater partem de illo honore et de habere sui patris, de hoc quod erit patris habebit partem in parte patris; et si filius dixerit: plus habetis de meo patre, et mater dixerit non, filius potest inde habere unam juram de sua matre; et si cabezallerii volunt partire, et abolis petit pro suis nepotibus, et dat fidanzas et accepit filius autorizando, valebit et habebit stabilitatem et quando venerint filii ad partitionem debent filii partire, et pater et mater debent eligere in omnibus hereditatibus. Et si aliquid volebat dare in illa hereditate filiorum bonorum, et mater voluerit illa retinere pro eundem pretium quem aliis, retineat. Omnes populatores de Sancto Sebastiano, de qualicunque ministerio fuerint, faciant suum lucrum sine latrocino et traditione. Nullus homo qui hospitatus fuerit in aliqua domo Sancti Sebastiani pro nullo debito neque per fidantiam non debent illum abstrahere de domo nec suum habere; et si merinus vel aliquis homo monstraverit sigillum regis seniori domus, non respondebit de hoc illi. Quicumque fidantiam tenet pro suo habere, querat pignus ad suam fidantiam, et si fidantia monstraverit pignus mortuus, quod valebat minus tertiam partem, accipiat ille pignus, et hoc de tertio in tertium diem sed si bestiam vivam dederit pignus, accipiat illam, vel antea, vel postea, sed si debita plus valuerit sentum solidos, mostret illi caballum, vel mulam, aut mulum, vel equam vivam, et si suum habere valet centum solidos, mostret illi bestiam, quæ valeat viginti solidos; et si quinquaginta, mostret bestiam de decem solidos; et si non potuerit dare pignus, sicut est supra scriptum, mostret illi sigillum regis, et si nollestrare sigillum regis in hora octava, vadat cum seniore villæ, et querat sexaginta solidos, et mittat in carcere regis quounque suum habere habeat, et angueras de illa bestia suit decem et octo denarii interdiem et noctem, et si est asinus novem denarii; et si ipsa fiducia steterit captivitate unaquaque nocte pectet sexaginta solidos ille pro quo est captus; et si fecerit pectare illud habere, reddat illi ad duplum.

## III

## CASA DE GUSTIZ

Yo Diego de Urbina, llamado Castilla Rey de armas del Rey Don Philipe nuestro señor tercero de este nombre, certifico y hago entera fe y credito a todos quantos esta carta vieren como en los libros y copias de linages que yo tengo de estos Reynos parece y esta escrito en ellos el lineage y armas de los Justiz, su tenor dé los quales es como se sigue...

La casa y solar de Justiz es en la provincia de Guipuzcoa en la jurisdiccion de la villa de Fuenterrabia es casa muy antigua y de muy antiguos hijosdalgo y cavalleros, la qual casa y solar esta sita en la montaña de Jazquibel los quales vicen y decienden de un hijo del Rey Don Sancho Abarca de Navarra del qual dizen y escriven que andando a caça en la alta montaña fue a posar a la alta casa y solar, en la qual avia una señora donzella muy hermosa y el rey enamorado della la procura y uvo en ella un hijo varon, de quien descienden los de este lineage de Justiz : los quales trahen por armas un escudo partido en quatro cuarteles, en el primer y postrer quartel en campo azul en cada uno un Castillo de oro, y a cada lado del Castillo un Leon de oro rampante empinante a el y en los otros dos cuarteles en cada uno en campo de gules, y una vanda de oro con tragantes de sinopla con lenguas hermejas y una orla azul, y en ella ocho estrellas de oro ; y unos deste lineage de justiz ponen tan solamente el castillo y leones y otros la vanda con tragantes y orla de estrellas, las unas armas y las otras son como aqui estan y son las verdaderas y para que de ello conste de pedimiento del Capitan Martin de Justiz vezino de la villa de Fuenterrabia di esta carta y certificacion firmada del nombre de mi titulo y sellada con el sello de mi officio, en Madrid a dos de Julio de mil y seyscientos y treize años.

CASTILLA-REY-DE-ARMAS.

## IV

Gloriosi Martiris Leonis (Fratres Charissimi) natalem celebantes cum totius vite, et conversationis eius insignia difficile esset verbis exprimere, passionis saltem sua modum, et causam succinctis sermonibus audiamus. Fuit ergo vir bonus sacrarum paginarum titulis decoratus, divina revelatione, Sacriique Romanæ Curie Consilij approbatione ad Archiepiscopatus Rotomagensis Civitatis celsitudinem sublimatus : qui post paucos dies propria sede derelicta, de mandato Saeri Apostolici Colegij versus Hispaniam ad predicandum populo gentilium, Christianæ fidei documentum profectus est. Primum accedens in loco, qui dicitur *Faverio* verbum Domini seminans totum populum ad cultum Christi convertit : deinde ad Villam quæ dicitur Bayona rediens (que tune ad infidelibus piratis possidebatur Solis Idolis serviendo). Vespere autem facto cum ad dictam Villam applicuisset, foribus iam clausis, ingredi non valuit, sed extra totam noctem expectavit. Mane autem facto quidam de Villa egredientes cognoverunt dictum Beatum cum fratribus suis Philippo, et Gervasio a sua secta alienos, et mirati sunt, quia malorum incursus, et ferarum, et serpentium pericula ipsa nocte evaserunt et referentes quos homines extra civitatem invenerant, probi homines dictæ Villæ honesto habitu ex parte civitatis ante dictum Eantum exiverunt, qui statim cum audissent verbum evangelicæ predicationis credere incoepierunt : et cum eis dictam Villam ingrediens, locum congruum in medio Villæ ad declarandam salutem populi parari justit in nomine Dei Jesu. Predicavit itaque Vir Sanctus tribus diebus, et divina favente gratia populum ad Fidem Christi convertit; qui una voce clamaverunt : non aliam Legem volumus quam exhibet Leo Sanctus. Et statim Idola subvertentes, construxerunt ecclesiam ad nutum Viri Sancti in honorem beatæ Virginis Mariæ, et Saeri unda Baptismatis baptizantur per doctrinam dicti Sancti. Quo facto ad Loca deserta, et nemorosa ulterius gradiens, oves perditas, sicilicet Infideles longo tempore que-

sivit, et tanquam bonus negotiator infinitum Populum lucratus est, hæsitans ne quid devium, volubilem in populo inveniret. Erant autem prope Villam Piratæ in cavernis habitantes, qui quadam die cum more solito Villam ingredi preparassent, a Civibus Catholicis turpiter ejiciuntur: qui de conversione Civium admirantes, nimium indignati, et furore succensi, quæsiverunt dictum virum Sanctum, fugientes autem Piratæ de Civitate, viderant Beatum Leonem cum duobus suis germanis, de sua prædicatione revertentem; irruentes in eos, post diversa vulnera caput Beati Viri funesto gladio amputarunt, sed quanto ortius impulsus est ut caderet, tanto firmissime stare perhibetur. Et caput suum proprijs manibus de terra erigens, usque ad locum ubi primo prædicaverat ante portam Civitatis viriliter apportavit, et illud quasi victimam holocausti more insti Abel Deo devote obtulit dicens: *Hic est locus veræ prædicationis, quem elegi, in quo favente domino requiescam.* Duo etiam fratres Beati Leonis qui cum eo venerant, viso miraculo, præ horrore perterriti fugientes recesserunt. Quæ omnia aspiciens agricultor quidam in vineis, cum clamore valido retulit populo Civitatis. Populus vero contra prefatos homicidas exierunt, et invenerunt fontem pulcherimum in loco ubi caput scissum cecidit, noviter divinitus emanatum, de quo alhuc hodie totius Civitatis populus adaquatur. Invenientes itaque acephalum corpus Beati Martiris, et caput supra petram positum multa fecerunt perturbatione commoti, et gravis doloris aculeo cordibus sauciati, viso quod amabilis pastor, et præcipuus defensor eorum pro ipsorum salvatione mortem non metueret incurgere tam crudelē. In honore Dei, et ipsius corporis Sancti plebs Catholica Civitatis Ecclesiam ibidem construxerunt, et corpus Sanctum honorifice sepelierunt. Per eius merita plurima fuerunt miracula. Mulieres in puerperio invocantes Sanctum dictum a periculo liberantur. Nautæ in periculis maris, et inimicorum protestatibus illesi servantur. Animalia quæcumque in ipsius custodia commendata a lupo-rum morsibus, et infirmitatibus varijs eripluntur, et alia immunita procurante domino Jesu.

## V

ÉVÊCHÉ DE BAYONNE. — DÉNOMBREMENT DU DIOCÈSE  
DE BAYONNE. — 980

Ego Arsius indignus et humilis Laburdensis episcopus, volo tradere notitiae successoribus et posteris, ea quae nostro episcopatu, scilicet B. Marie Laburdensis subjacent loca. Omnis vallis que Citsia dicitur, usque ad Caroli crucem, vallis quae dicitur Bigur, vallis que Erberna dicitur, vallis que Ursaxia dicitur. Bastan item vallis usque in medio portu Belat, vallis que dicitur Larrin, terræ que dicitur Ernania et S. Sebastianum de Busico usque ad S. Mariam de Arosth, et usque ad Sanctam Trianam. Has tenemus et possidemus in dominio S. Marie Laburdensis ecclesie, eo tenore ne unquam ab episcopo vel archiepiscopo fiat ulla contradictio, vel proclamatio successori nostro, sed potius sit affirmatio. Hæc affirmatio seu stipulatio facta est in praesentia domini archiepiscopi Auxiensis Odonis, necnon et aliis viris religiosis, clericis et monachis; Vigente domno apostolico romano pontifice Benedicto VII regnante Hugone Magno rege Francorum, imperante duce Gasconie Vuillelmo Sancio. Sig. Arsi qui hanc fieri vel confirmari precepit, sig. archiepiscopi Auxiensis Odonis, sig. Wastonis Gentuli vicecomitis, S. Lupi Anerii vic. S. Arnaldi Lupi vic. Aquensis, S. Salvatoris Abbatis S. Seneri. Si quis hanc contradicere voluerit repetitio ejus ad nihilum redigatur, et nisi resipuerit victus canonicali judicio anathema sit.

## VI

BULLE DU PAPE CÉLESTIN III QUI ÉTABLISSAIS LES POSSESSIONS  
DE L'ÉVÊCHÉ DE BAYONNE. — 1190

Célestin, pape, etc., au vénér. Père B... et aux discrets fils les chanoines de Bayonne... voulant acquiescer avec plaisir à vos

justes prières, afin que vous puissiez demeurer dans une ferme et stable possession de tous les biens qui appartiennent à présent ou qui pourront, dans la suite, appartenir à votre Eglise nous avons résolu de les exprimer ici par leurs propres noms qui sont : le lieu même où cette Eglise est située, avec ses appartenances et dépendances : les Églises de Mayer, de Saint-Vincent d'Ustaritz, d'Uzquit, de Pagazu, d'Orsai et de Bonloc ; l'hôpital et oratoire d'Apat, l'hôpital et oratoire d'Irizuri avec les appartenances et dépendances, tant desdites églises que desdits hôpitaux ; la vallée appelée de Labourd, la vallée appelée d'Orsciis, la vallée appelée de Cize, la vallée appelée de Baygorri, la vallée de Bastan, la vallée appelée de Lesaca, la vallée appelée d'Otarzu. jusqu'à Saint-Sébastien ; et nous vous confirmons aussi, par ces présentes lettres, tout ce que votre église a acquis par des voies raisonnables et dont elle est à présent dans une possession paisible par la donation des princes, tant au dedans qu'au dehors de la ville, soit en cessions sur des maisons, sur des jardins et sur le four, soit en péages et en revenus de la boucherie, en vignes, en vergers moulins, et dimes qui vous sont dues des novales de votre évêché, en droits, pêche, tant à la mer que dans les eaux douces, et dans les terres, tant cultivées que celles qui ne le sont pas.

(*Extrait du Manuscrit de Bayonne.*)

## VII

ANO 1478. — COPIA DE UN TITULO DE BENEFICIO ECLESIASTICO

Vicarius generalis in spiritualibus et temporalibus Reverendi in Christo patris et domini domini Joannis, divina clementia Episcopus Bayonensis, in remotis agentis, dilecto nostro domino Petro de Andia presbitero diacezis Bayonensis, Salutem in domino sempiternam. Vita ac morum honestas aliaque laudabilia probitatis merita quibus apud nos multiplici commendaris testimonio, inducimur ut tibi reddamus ad gram. Hinc est ad presens vacante de jure et de facto quadam scolania media

in Ecclesia Beatoe Mariæ, ville fontis rabidi, per mortem seu obitum domini Joannis Petri Dascue presbiteri, ultimi et immmediati ejusdem mediæ scolaniae possessoris, et adquam quidem medium scolaniam modo præmiso vacantem fuisti coram nobis, et infra juris terminum per discretum virum magistrum Joannis de Segura in decretis bacallaureum, ut procuratorem Consilii Alcadorum præpositi junctorum Rectorum et honorum omnium prædictæ villæ fontis rabidi de quorum potestate nobis extitit facta prompta fides, mediautibus nonnullis amoris legatis nobis exhibitis, presentatus et per nos admissus et receptus quapropter præmisorum meritorum tuorum intuitu volentes te favore prosequi gratioso, prædictam medium scolaniam modo præmisso vacantem tenendam possidendum regendam et gubernandam cum omnibus juribus debitibus et pertinentis suis universis, tibi tanquam bene merito autoritate ordinaria per presentes conferimus et donamus ac in pacifica possessione ejusdem mediæ scolaniae ponimus ac indicimus et per appositionem virreti nostri super caput tuum per nos appositum de eadem investimus, jurasti enim in manibus nostris super quatuor sancta Dei Evangelia manu tua dextera corporali facta, et prædicto domino Episcopo Bayonensi et suis successoribus Episcopis ac officiariis canonice instantibus eis obediens fidelis mandataque sua ac nostrorum et officiar viorum suorum ad implebis et ad sinodum vocatus venies quando eam contigerit celebrari bonaque et jura predictæ mediæ scolaniae non alienabis, sed si quæ alienata illicite vel distracta forsitan inventieris ad jus et proprietatem prælibatæ mediæ scolaniae revocabis ac juxta posse reducere mandamus insuper dominis Joanni Airaurgni, Estefano de lauda vobis et eorum quilibet qui pro parte tua fuerint requisiti seu reqnisitus, ut te vel procuratorem tuum ad hoc specialiter constitutum in possessionem et corporalem prædictæ mediæ scolaniae juriamque et pertinentiarum ejusdem ponant seu ponat, inducant seu inducat, inductunque defendant seu defendat amoto ab ea quilibet illicito detentore et quænu nos tenore præsentium admonemus. Contradictores et rebeles si qui sunt ut non credimus autoritate nostra ordinaria viriliter compesendo super quibus et ea tangentibus vobis plenariæ vices nostras per presentes comitemus. In cuius rei testimonium presentes literas fieri fecimus

per notarium nostrum subscriptas et sigilo Vicariatus nostri sigilato. Catum in aula Episcopali Bayonæ die 22, mensis octobris anno domini 1478, presentibus ibidem discretis viris dominis Arrualdo Sancii de fita et menaldo de Udnia presbiteris et præbendarriis Bayonensis testibus vocatis specialiter ut verorum et indubitatorum nostrorum prædictæ mediæ scolaniæ actis ut...  
de mandato prædicto...  
Domini mei Vicarii. — Joannes Deccharso.

## VIII

COPIE DE LA BULLE DE CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE  
PAROISSIALE DE FONTARRABIE

In Dei nomine, amen. Anno a nativitate Domini, millesimo quinquagesimo nono (1059), nono die vero prima mensis Julii, nos Johannes de Ganna miseratione divinâ, episcopus Bayonensis et Phirmiensis ecclesie ad invicem auctoritate apostolica perpetui junctæ conserramus ecclesiam parochialem Beatæ-Mariæ-Virginis Fontis-Rabidi et duo altaria, unum in honorem gloriae Virginis Mariæ : alterum in honorem trium Mariarum et in principali reliquias undecim millium virginum et beati Leonis inclusimus J. V. Sbq.

Christi fideibus ipsam visitantibus quadraginta dies de vera indulgentia in forma ecclesie consueta concedimus, pari modo festam consecrationis omni anno fiet in secundâ dominicâ mensis octobris cum octabis maribus, in quorum omnium et singulorum fidem et testimonium presentes litteras reverendo domino Magistro Michaeli de Solaberria tunc temporis assistenti vicario prædictæ ecclesie parochialis Beatæ Mariæ Virginis de Fontarrabia tradi mandavimus, presentibus ad omne, Domino de Landa et Tristando de Justiz testibus ibidem existentibus.

Johannes de Gauna episcopuo Bayonensis et Phirmiensis.

## IX

COPIA DEL TITULO BENEFICIO EN FAVOR DE DON OCHOA  
DE ARAMBURU, AÑO 1493

Bertrandus de leheto jurium licentiatus, Canonicus Bayonensis. Vicarius generalis in spiritualibus, et temporalibus Reverendi in Christo patris et domini, domini Joannis, miseratione divina in Episcopum Bayonensis electi et confirmati, dilecto nostro domino Ochoa de Aramburu presbitero Bayonensis diœcesis. Salutem in Domino sempiternam, tuis exigentibus probitatis et virtutum meritis quibus apud nos multiplici commendaris testimonio, indicimus ut tibi reddamus ad grām, liberales, hinc est, quod ad presens vacante de Jure et de facto quarta parte unius scolanie in Ecclesia. Beatae Mariæ Villæ fontis Ravidi, per mortem seu obitum cuidam Domini, Petri de Andia presbiteri ultimi et immediati, eidem juncta partis scolaniæ, posessoris, et ad quam quidem quartam partem scolaniæ sic ut promilit vacante fuisse coram nobis infra juris terminum per discretum vivum magistrum, Petrum de Brust, in artibus, tamenque procuratorem Concilii Alcadorum propositi junctorum Rectorum et honorum horum prædictæ Villæ fonti Ravidi, ut verorum et indubitatorum portionorum prædicione quartæ partis scolaniæ de cuius potestate nobis extitit facta prompta fides mediante publico instrumento per magistrum Martinum Sanchez de Arriaga autoritate nostra, publicum notarium facto et retento, presentatus, et per nos admisus et receptus, quapropter præmisorum meritorum tuorum intuitu volente te favore prosequi gratioso, prædictam quartam partem scolaniæ modo præmiso vacante tenendam, posidendam vegen- dan et gubernandam cum omnibus juris debitibus et pertinentiis suis universis, tibi tanque bene merito confirmamus et donamus ac in pacifica posessione ejusdem quartæ partis scolaniæ ponimus et inducimus et per appositionem Virreti nostri super caput tuum appositi de eadem investimus. Jurasti enim

in manibns nostris. quod prædicto Domino in Episcopum electo et confirmato qui nunc est et successoribus suis Episcopis Bayonensis intrantibus eris obediens et fidelis mandataque sua et nostra et officiariorum snorum ad implebis, et ad sinodum vocatus venies cum contigerit cœlebrari; bonaue et jura dictæ quartæ partis scolaniæ non alienabis si que alienata illi-cite vel distracta forsitan inveneris ad jns et proprietatem prælibatae quartæ partis scolaniæ revocabis et juxta posse reduci-mus. Mandantes insuper Domino Joanni Michaeli Bonihort presbitero et beneficiato in dicta Eclesia, et omnibns aliis Ca-pelanis diæesis Bayonensis qui super hoc fuerint requisiti seu requisitus et corau cuilibet in solidum tenore presentium sub excommunicationis pena comitent te vel procuratorem tuum ad hoc specialiter constitutum in posessionem realem corpo-ram prodictæ quartæ partis scolaniæ juriunque et pertinen-tiarum ejusdem. ponat sen ponant, inducat seu inducant inductumque pro posse defendat sen defendant amoto ab ea quolibet illico detentore et quem nos tenore presentium admonemus, contradictores et rebeles si qui sint quidem non credimus autoritate ordinaria viriliter compescendo. Super quibus et ea tangentibus plenaria commitimns vices nostras in enjus rei testimonium presentes literas per secretarium nos-trum infra scripti fieri fecimus et sigillo virtutis nostri sigillari datum Bayonæ die undecima Mensis Magii anno Domini 1493, presentibus ibidem discretis viris Dominis Arnaldo de Quereu prebendario in Eclesia Bayonensis Bertrando det sal Vicario Sancti Joannis de Lnx, Petri de suave in parrochia de Biarrir, presbiteris testibus ad praemissa vocati, actis ut supra :

De mandato dicti Domini mei Vicarii.

B. DE AGGERRE, *notaire*.

## X

Pius Papa V ad perpetuam rei memoriam. Exponi nobis nuper fecit Charissimus in Christo filius noster Philippus His-paniarum Rex Catholiens, quod in Provintia Guipuzcoa, et Regno Navarræ citra montes Pirineos illarum partium nonnulla

Loca, Oppida, et Domus sub ipsius Philippi Regis temporali dominio et jurisdictione et sub Diedesi Bayonensi consistunt, et propterea considerans; quantum his temporibus Regnis Franciae Religio Christiana, et Fides Catholica periclitat, et fluctuat; Unde si habitatores Locorum, Oppidorum, et Domorum huiusmodi pro eorum ausis, et negotijs spiritualibus, et ad Forum Ecclesiasticum pertinentibus ad civitatem Bayonensem (quae indictis Franciae Regnis consistit) accederent, et recursum haberent, facile succedere, et evenire posset, illos eundo, et redeundo propterea communicationem cum habitatoribus in dictis Franciae Regnis in aliquos errores, qui in ipsa Francia de presenti vigent, incidere, et incurrire; quare idem Philippus Rex pio, et Christiano zelo motus, nobis humiliter supplicare fecit, ut in premisis de opportuno remedio providere dignaremur. Nos igitur animadvertantes supplicationem ipsius Philippi Regis instam, honestam, et piam esse, ideo cupientes, prout ex nostro Pastorali Officio tenemur, habitatoribus locorum, et Oppidorum, et Domorum huiusmodi de opportuno remedio miseri orditer providere, et obviare, ne ipsi in errores nunc in Francia, ut profertur, vigentes, incidere, et incurrire possint, praefato episcopo, et Venerabili Fratri Auxitionensi Archiepiscopo, ipsius Episcopi loci Metropolitanano per presentes autoritate Apostolica mandamus, eosque monemus, et hortamur in Domino, quatenus ipsi, et eorum quilibet infra sex menses a die, qua presentes nostra Litterae eis respective presentatae fuerint computandos, Episcopus fidelicet unum, et Archiepiscopus prefati alium probos, et doctos viros vitae, ac moribus approbatos ex Hispaniarum Regnis oriundos, qui in aliquibus dictorum Regnum Hispanie locis opportanis, et commodis residere debeant respective, in eorum respective Vicarios, aut officiales Forancos deputent, et constituant, expensis tamen Regis Hispanie Philippi, vel dictorum Hispanie Populorum, et absque dictorum Episcopi, et Metropolitanani soliti emolumenti præjudicio, ac députare, et constituere teneantur respective. Quibus respective plenam, et amplam facultatem potestatem et autoritatem dent, et concedant visitandi ac spirituales, et ad forum Ecclesiasticum pertinentes, et spectantes, ac appellitorum causas, et negotia a sententiis, et aliis decretis, et gestis per Vicarium, aut officialem dicti Epis-

copi interpositarum respective audiendi cognoscendi, decidendi fineque debito terminandi. Omniaque alia, et singula, que præfati Episcopus, et Archiepiscopus eorum respective auctoritate ordinaria facere possunt in premissis, et circa ea quomodolibet necessaria, et opportuna respective faciendi dicendi, gerendi, et exercendi. Quod si præfati Episcopus, et Archiepiscopus ad præmissa faciendum negligentes fuerint, illaque facere, recusaverint post sex menses a die presentationis huiusmodi Litterarum, Venerabilibus Fratribus Pampilonensis, et Calagurritanensis Episcopis quatenus ipsi per se, ant eorum Vicario generales, sen officiales, ant Provisores; Episcopus tamen Pampilonensis visitandi, et spirituales, et ad Forum Ecclesiasticum pertinentis et quæ Episcopus Bayonensis, et Calagurritanensis Episcopus præfati appellationem a dicto Episcopo Pompilionnensi, ant eius Vicario sen Officiali, vel Provisor interpositarum, causas, et rogatia audiendi, cognoscendi, et in præmissis, et circa ea quomodolibet necessaria, et opportuna et que præfati Bayonensis Episcopus, et Archiepiscopus eorum respective autoritate ordinaria, respective facere possunt, faciendi, dicendi, gerendi, et exercendi ex nunc prout ex-tunc, et ē contra dictis sex mensibus, ut prefertur, elapsis, facultatem, auctoritatem, et potestatem tenore præsentium dicta Apostolica autoritate damus, concedimus et clargimur. Nec non præfatis Bayonensis Episcopo et Archiepiscopo, eorumque Vicarijs, et Officialibus ne de causis huiusmodi se respective aliquo modo post elapsum dictum tempus sex mensium, ut præfertur, intromittere possint, nec debeant subsententijs, censuris, et pœnis ecclesiasticis, contra eos, si contra fecerint, per præfatum Episcopum Calagurritanensem imponendis; et agravandis, et reagravandis specialiter et expresse inhibemus; decernentes præsentes nostras Litteras durantibus in dictæ Franciæ Regno erroribus præfatis duntaxat, durare debere non obstantibus præmissis et constitutionibus, et ordinationibus Apostolicis, statutis, privilegijs, indultis etiam, juremento confirmatione Apostolica roboratis a Litteris Apostolicis dictis Episcopo Bayonensi, et Archiepiscopo Auxitanensi et quibusvi alijs, cum quibus, cumque clausulis, et decretis, etiam irritantibus concessis, confirmatis, ac innovatis. Quibus omnibus illorum tenores acsi presentibus inscererentur presen-

tibus proplene, et sufficienter expressis habentibus hac vice  
duntaxat et specialiter, et expresse derogamus, ceterisque con-  
trarijs quibus cumque. Datum Romæ apud Sanctum Petrum  
sub annulo Piscatorio die xxx. Aprilis M. D. LXVI. Pontificatus  
nostrí anno primo. Cesar Gloriesins.

## XI

## LA MAISON MACHIN DE ARSU

Yo Diego de Urbiña llamado Castilla Rey de Armas Del Rey  
Don Filipe tercero deste nombre. Certifico y hago entera fe y  
credito a todos quantos esta carta vieron como en los libros y  
copia que yo tengo destos Reynos parece, y esta escrito en  
ellos el linage y armas de Arsu su tenor del quales como se  
sigue...

Reynando en Navarra, Don Sancho el Octavo cognominado  
el fuerte en cuia devocion estuyo algunos años, la Provincia  
de Guipuzcoa, embio por Gobernador de ella a un Cavallero  
Frances llamado Mos de Artenet; mostrose este en el governo  
tan aspero, y tyrano, que obligo a las Guipuzcoanas a privarle  
de la vida y salir de la obediencia, y encommienda del Rey, y  
union de su Reyno de Navarra, como lo fizieron, y deseando  
ayudar favorecer, y servir al de Castilla, se encomendaron al  
Rey Don Alfonso el noveno que lo era a la sacon en el año del  
Señor de 1200, viviendo el mismo en persona al concierto, y  
desde este año adelante ha continuado siempre Guipuzcoa esta  
union con la corona de Castilla. Passados 70 años sucedio que  
en la era de 1308. Año de Nuestro Señor Jesu-Christo de 1270  
murió Don Tibaot, & Don Theobaldo segundo deste nombre  
Rcy de Navarra por cuia succession levantaron por Rey los  
tres estados a Don Enrique el primero su hermano cognomi-  
nado el gordo en principio del año siguiente 1271, este lo fue  
poco mas de tres años y medio por que murió por Julio del de  
1247, dexando por unica heredera, y successora en el Reyno á  
la princesa Doña Juana su hija, que por ser de muy tierna

hedad quedo debajo de la tutela de Philippe tercero Rey de Francia que la caso con su hijo primogenito Philippe, que despues por este matrimonio fue Rey de Navarra, primero deste nombre, cognominado el hermoso. Durante el tiempo de la tutela el referido Don Felipe tercero Rey de Francia embio en el año 1280, sus embaxadores a Don Alonso el sabio, Onceno Rey de Castilla, pidiendole diese libertad y soltura a los Infantes Don Alonso y Don Fernando de la Cerda, nietos del mismo Rey Don Alonso de Castilla, y sobrinos hijos de hermana del de Francia, que avia mas de dos años que estavan presos en el Castillo de Xativa por el Rey de Aragon a contemplacion del de Castilla. Acordo se por los Embaxadores se viesen ambos Reyes en Baiona de Francia por el mes de Diciembre. El de Castilla con sus hijos passo por Guipuzcoa, con mucho acompañamiento, y guardia de los naturales à Baiona, y ele de Francia llego hasta salvatierra de Bearne, y antes que es juntasen se hablaron por interpretes y medianeros para que los Infantes saliesen de la prision, y no acabando de concertarse rehusaron los vistos, y el rey de Castilla volvio a Guipuzcoa, sentido el de Francia de que no nviese valido su intercession para la libertad de los sobrinos intento como poderoso darsela el solo, y diose tanta prisa para esto que antes que el Rey Don Alonso, que aun se tenia en St Sebastian lo acabase do creer passando a Guipuzcoa intento destruirla o reducirila por fuerza à la obediencia de Navarra y puso, y haciendo el daño posible en su comarca tomo un passo estrecho à la parte del poniente de la villa, y alojo sobre el su gente estendiendola hasta el termino llamado Cornuz a la falda Oriental del promontorio Olcarso sin pensar que de la parte superior de la sierra de Jaszquibel lepudiesen algun daño ni entrar donde estava aloxado con su exercito. Sabida por el Rey Don Alonso su intencion junto a Consejo llamado a las personas de mas experiencia, y practica que huviese de sos passos del algamiento del de Francia, y al cabo de aver escuchado las razones de los de mas siguio el parecer y buen consejo de un cavallero de alta guisa llamade Machin de Arsu Señor del Palacio y Casa de Arsu, en Cornuz, el qual dixo al Rey don Alonso que si queria le llenaria por passo y que estando muy seguros los Franceses pudiesse ser señor d ellos y que le passo era tan bueno que podia ir gente



de a cavallo, y que para no ser sentidos de los enemigos mandase que las herraduras de los caballos fuessen atapadas y envueltas con paños para que no sonasen hasta que no tuviesen sobre ellos, y para que fuesen conocidos entre si sobre vistiesen sus camisas y caminasen con silencio y veria como sucederia bien. Visto por el Rey el buen ardil del Cavallero Machin de Arsu mando a todos los de su campo se pusiesen en orden y comenzando a caminar llegaron antes del amanecer al paso de los enemigos sin ser sentidos y dieron en ellos con tanto impetu y valor que les fue forzado dexar sus tiendas, y despojos, y ponerse en huida, donde el cavallero Machin lo hizo tambien hiriendo y matando hasta llegar a la tienda del dicho Rey de Francia, que estaba cerca de un río, o arroyo que desendiendo le mato a cinco caballeros de alta guisa de los mas privados del Rey, al qual puso en gran aprieto de perder la vida. Conociendo el Rey don Alonso lo bien que lo haria hecho, y que por el se avia dado orden de desbaratar el campo de su contrario le quiso hacer grandes mercedes y le Dio el termino llamado de Cornuz con un grand pedaço de Fuenterrabia con ciertas rentas en otras partes. Y por armas un Castillo de oro en campo de gules al pie un río con cinco cabezas cortados, y en lo alto del Castillo tres flores de lis de oro y por orla ocho pañuelas de sinopla en campo de oro que eran las armas que de antes tenia la casa de Arsu dedonde decienden hasta Rey los de apellidos de Arsu en la provincia de Guipuzcoa... Y para que conste dello pedimiento de Miguel de Arsu vezino de Fuenterrabia. En Madrid, 24 marzo 1620.

FIN DE L'APPENDICE

